



LES NATURALISTES  
DE LA  
HAUTE-LESSE

# Les Barbouillons

322

Avril - Juin 2023

Bulletin trimestriel d'information



GESTION FORESTIERE ET  
CONSERVATION DE LA NATURE

[www.naturalistesdelahautelesse.be](http://www.naturalistesdelahautelesse.be)





# Les Barbouillons 322

Avril - Juin 2023

Bulletin des NATURALISTES DE LA HAUTE-LESSE

## Sommaire

|    |                                                                                                                                                              |
|----|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 3  | <b>Editorial</b>                                                                                                                                             |
| 4  | <b>Calendrier et présentation des activités</b>                                                                                                              |
| 6  | <b>Rapports des activités</b>                                                                                                                                |
| 6  | 7/01 – La balade du Nouvel An – Corentin ROUSSEAU                                                                                                            |
| 7  | 28/01 et 12/03 – Reconnaissance des plantes à l'état végétatif – Marc PAQUAY et Geneviève ADAM                                                               |
| 10 | 28/01 – Procès-verbal de l'Assemblée générale – Damien DELVAUX et le Comité                                                                                  |
| 12 | Annexe 1 : Bilan moral                                                                                                                                       |
| 19 | Annexe 2 : Comptes et budget                                                                                                                                 |
| 20 | 11/02 – Conférence sur le Karst au Kongo et la topographie souterraine laser 3D – Conférence de Damien DELVAUX et Guy VAN RENTERGEM                          |
| 25 | 18/02 – Gestion de la pelouse du Cobri – Daniel TYTECA et Marc PAQUAY                                                                                        |
| 26 | 25/02 – Mini-session sur la Géologie de la Caestienne – Sortie géologique à la carrière de Resteigne et à la mine de barite du Roptai à Ave – Damien DELVAUX |
| 32 | 18/03 – Initiation botanique – Michel LOUVIAUX                                                                                                               |
| 34 | 19/03 – Balade à la découverte de la nature à Hour et à l'écoute des premiers oiseaux chanteurs – Corentin ROUSSEAU                                          |
| 36 | <b>Chronique de l'environnement</b> –<br><b>Focus sur le thème « Gestion forestière et Conservation de la Nature »</b>                                       |
| 36 | Introduction au thème – Daniel TYTECA                                                                                                                        |
| 38 | Rapport d'activité spécial : Synthèse des prospections naturalistes au Bois d'Ellinchamps – Marc PAQUAY, Daniel TYTECA, Geneviève ADAM et Bruno MARÉE        |
| 51 | Rapport spécial : La Héronnerie, l'épipactis pourpre et des Lois à réinventer – Daniel TYTECA et al.                                                         |
| 58 | Projet de carte blanche – Daniel TYTECA                                                                                                                      |
| 59 | Projet d'extension de la Carrière du Fond des Vaulx à Wellin – Daniel TYTECA et Damien DELVAUX                                                               |
| 60 | Réunion de la Commission Permanente de l'Environnement, 17/03 – Damien DELVAUX et Daniel TYTECA                                                              |
| 62 | Mémoire de Canopea pour la Législature 24 – 29 – Corentin ROUSSEAU                                                                                           |
| 63 | <b>Travaux de nos membres</b>                                                                                                                                |
| 63 | Gestion du site de l'Ermitage – Henri DE LAMPER                                                                                                              |

Crédit photographique de la page de garde : Bandeau (Haute-Lesse) – Marie Hélène NOVAK  
Photo centrale : La chênaie du Bois de la Héronnerie, le 4 août 2022. A l'avant, pieds desséchés d'épipactis pourpre (*Epipactis purpurata*) dans la chênaie sombre ; en arrière-plan, flouté, faciès clairié de la chênaie (photo Daniel TYTECA – voir nos articles en pages 36 à 58).

## Editorial

Par Damien DELVAUX et Daniel TYTECA

L'année 2023 a commencé en force, comme vous le verrez dans ce numéro. Le Covid et ses privations sont bien derrière nous ; les activités « traditionnelles » ont repris, comme la promenade de Nouvel An, les promenades et sessions d'initiation (plantes, géologie ; bientôt l'ornithologie ; ...), les conférences, et même la gestion (notre réserve du Cobri). La suite de l'année n'est pas triste, comme le montre le programme : le calendrier qui vous est proposé est bien rempli d'activités éclectiques.

L'Assemblée générale s'est déroulée sans encombre, et pour la première fois depuis longtemps, nous avons réélu un Comité identique à celui de l'année passée. Cela nous encourage à poursuivre notre action en vue de la sensibilisation et des prises de position en matière de Conservation de la Nature.

C'est surtout dans les activités d'environnement que nous avons fort à faire : nous publions le compte rendu final de nos prospections de 2022 dans le Bois d'Ellinchamps, pour lequel un statut convenant à ses particularités et à la nécessité d'une protection forte va être enfin adopté. Par contre, les péripéties dans et autour du Bois de la Héronnerie sont encore loin d'être aplanies, et il nous faudra continuer à opposer nos idées et nos positions aux attitudes lourdes de conséquences prises par les divers intervenants, publics aussi bien que privés. Les préoccupations de sauvegarde des milieux et des espèces entrent maintenant explicitement en scène, à côté des préoccupations davantage sociales, depuis l'abattage catastrophique des chênes séculaires par le promoteur désormais propriétaire d'une partie importante du Bois. Un gros dossier est consacré à cette problématique, que nous avons regroupé avec celle du Bois d'Ellinchamps, sous un chapeau « Gestion forestière et Conservation de la Nature », qui constitue le thème central de ce numéro. Nous sommes également préoccupés par d'autres dossiers, dont les projets d'extension des carrières de la région.

Heureux que vous nous appuyiez dans ces prises de position ! Nous vous souhaitons un bon début d'année et vous accueillerons toujours avec enthousiasme lors de nos diverses activités.



L'Assemblée générale à Lessive, 28 janvier 2023 (photo Martine LEJEUNE).

## Calendrier et présentation des activités

**Il est recommandé aux personnes intéressées de consulter le site Internet ([www.naturalistesdelahautelesse.be](http://www.naturalistesdelahautelesse.be)), et d'être attentives à leur courriel, pour obtenir les dernières informations quant à la tenue des activités.**

| Date                                                                                                                                                                                           | Activité                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | En pratique*                                                                                                                                                                                                                                   |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Samedi 8 avril</b><br>    | <b>Conférence : Orchidées de la Région Grand Est et de sa périphérie.</b> Entre fin mai et fin juin 2022, un périple depuis les plaines du Bassin Tertiaire Parisien jusqu'aux sommets des Vosges va nous montrer la formidable diversité en habitats et orchidées de cette région assez proche de chez nous.                                                                                                                                                     | RdV : 15h, Laboratoire de la Vie Rurale à Sohier.<br>Conférencier : Daniel TYTECA.                                                                                                                                                             |
| <b>Samedi 15 avril</b><br>                                                                                    | <b>Matinée ornithologique à Bure</b><br><b>Guides :</b> Marie LECOMTE et Dany PIERRET                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | RdV : 8h devant l'Eglise de Bure.                                                                                                                                                                                                              |
| <b>Samedi 22 avril</b><br>   | <b>Session d'initiation à la botanique.</b> Exploration de deux sites très riches en biodiversité, Hérimont et Turmont, deux buttes sur calcaire. Mise en pratique de la 1 <sup>ère</sup> séance. L'accent sera mis sur la reconnaissance des familles de plantes puis secondairement sur la détermination des genres et des espèces. Pentes assez raides mais marche très lente, prévoir de bonnes chaussures. Durée : toute l'après midi jusque vers 17 heures. | RdV : 14h, parking à 400 m à l'est de Auffe (50.114 161 N, 5. 171 406 E). <b>Sortie réservée aux inscrits : prévenir le guide</b><br>( <a href="mailto:michel.louviaux@marche.be">michel.louviaux@marche.be</a> ).<br>Guide : Michel LOUVIAUX. |
| <b>Vendredi 5 mai</b><br>                                                                                   | <b>Commission permanente de l'Environnement.</b><br>Bienvenue à tous !                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | RdV : 20h, <b>chez Daniel TYTECA</b> , Rue Long Tienne, 2, à Ave                                                                                                                                                                               |
| <b>Samedi 6 mai</b>                                                                                                                                                                            | <b>Mini-session sur la Géologie de la Caestienne.</b> Sentier géologique et pédologique de l'Eau Noire et du Viroin (itinéraire imaginé par V. Hallet). Nous ferons la boucle Est (10.5 km à pied) avec 11 arrêts, qui nous emmènera du Tienne Breumont (point-de vue sur les récifs frasniens) au Fondry des Chiens en passant par la pelouse calcaire des Abanets.                                                                                              | RdV : 9h30, Parking au centre de Nismes, jonction Rue de la Vieille Eglise – Rue d'Avignon (50.0742°N, 4.5472°E).<br>Guide : Damien DELVAUX.                                                                                                   |
| <b>Dimanche 7 mai</b>                                                                                       | <b>Balade naturaliste matinale à Hour.</b> Après avoir écouté les premiers chanteurs fin mars, nous allons partir à la recherche des migrateurs de retour dans la région.                                                                                                                                                                                                                                                                                         | RdV : 7h30 à Hour, Rue de la Montagne 14A ; fin vers 11h30. Guide : Corentin ROUSSEAU.                                                                                                                                                         |
| <b>Dimanche 14 mai</b>   | <b>Sortie aux environs de Dinant, dans le cadre de l'initiation botanique.</b> Sortie réservée aux inscrits de la formation, qui seront avertis du lieu de rendez-vous et de l'heure.                                                                                                                                                                                                                                                                             | Guide : Michel LOUVIAUX.                                                                                                                                                                                                                       |
| <b>Du 20 au 27 mai</b>   | <b>Session naturaliste dans les Causses du Quercy (France).</b> Le point de chute sera Cahors. Arrivée sur place le samedi 20 mai ; première excursion le dimanche 21 mai.                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Jean-Pierre DUVIVIER<br>( <a href="mailto:jpduvivier@gmail.com">jpduvivier@gmail.com</a> )<br>communiquera les détails aux membres intéressés.                                                                                                 |



|                                                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                         |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Dimanche 28 mai</b>   | <b>Sortie ornithologique</b> : oiseaux nicheurs.<br>Durée approximative : la matinée.<br>Avertir de votre participation auprès de <a href="mailto:dominiquepeeters@outlook.fr">dominiquepeeters@outlook.fr</a>                                                                                | RdV : 08h00 au croisement de la rue saint Nicolas et du Ravel à Eprave. Guides : Dominique PEETERS et Christophe DEHEM. |
| <b>Dimanche 4 juin</b>   | <b>Sortie aux environs de Saint-Hubert, dans le cadre de l'initiation botanique.</b> Sortie réservée aux inscrits de la formation, qui seront avertis du lieu de rendez-vous et de l'heure.                                                                                                   | Guide : Michel LOUVIAUX.                                                                                                |
| <b>Samedi 10 juin</b>                                                                                                                                                                      | <b>La rive droite de l'Our, traces d'activités anciennes.</b> De l'histoire, de la flore et de la faune. Longueur 9km, avec des dénivelées                                                                                                                                                    | RdV : 14h à l'église d'Our. Guide : Michel GOVAERTS (tél 0475 700 920).                                                 |
| <b>Samedi 17 juin</b>                                                                                                                                                                      | <b>Orchidées autour du Bois de Hart et de la Carrière des Limites.</b> Cette balade nous fera parcourir les bois et pelouses calcicoles aux alentours du Saut del Berbis, et nous permettra d'évaluer les menaces qui pèsent sur les espèces sylvestres du fait des activités de la Carrière. | RdV : 9h30 à l'Eglise de Ave. Pique-nique chez nos amis Damien et Véronique. Guides: Damien DELVAUX et Daniel TYTECA.   |
| <b>Dimanche 18 juin</b>                                                                                                                                                                    | <b>Excursion botanique</b> : Les graminées à Feschaux.                                                                                                                                                                                                                                        | RdV : 9h30 devant l'Eglise de Feschaux. Guides : Geneviève ADAM et Marc PAQUAY.                                         |
| <b>Samedi 8 juillet</b>                                                                                                                                                                    | <b>Excursion botanique</b> : Prospection de prairies récemment acquises de la réserve de la Vallée de la Wimbe.                                                                                                                                                                               | RdV : 9h30 devant l'Eglise de Froidlieu. Guides : Geneviève ADAM et Marc PAQUAY.                                        |
| <b>Fin juillet ou début août</b>                                                                        | <b>Suivi des populations d'<i>Epipactis purpurata</i>.</b> Prospections menées dans le cadre de l'évaluation des menaces pesant sur ces populations.                                                                                                                                          | Organisation : D. TYTECA<br>Précisions dans le prochain <i>Barbouillons</i> .                                           |
| <b>Fin août ou début septembre</b>                                                                                                                                                         | <b>Marchimont, des ruines et une zone protégée aux marches de l'Ardenne.</b><br>De l'histoire, de la flore et de la faune. Longueur 12km, avec des dénivelés.                                                                                                                                 | RdV à 14h au gîte (ex-hôtel) du Ry des Glands, entre Neupont et Redu<br>Guide : Michel GOVAERTS (tél 0475 700 920).     |

Prochaine réunion du Comité : **16 juin 2023**. Les coordonnées des membres du Comité figurent en dernière page.



Activité réservée aux membres de l'Association en ordre de cotisation. Toutes les autres activités sont ouvertes à tous ! Sans autre précision, les activités sont prévues pour toute la journée. Prévoyez le pique-nique.



Horaires inhabituels.  : Activité spécialisée requérant une connaissance préalable.  : Chantier.



Avertir le guide de la participation.  : Promenade familiale.  : Endurance requise.



Activité nocturne.  : Annulé en cas d'intempéries.  : Activité en salle.

# Rapports des activités

## La balade du Nouvel An

Samedi 7 janvier 2023

Corentin ROUSSEAU

La balade du Nouvel An est une petite tradition au sein des Naturalistes de la Haute-Lesse. C'est donc en ce début janvier qu'on s'est réuni à Hour pour se décrocher après les fêtes et pour commencer l'année au mieux, en découvrant la biodiversité de ce village et de ses alentours.

Nous étions une vingtaine au départ de la chèvrerie d'Havenne, là où j'habite ! Des hauteurs d'Havenne, nous sommes descendus vers le lieu-dit de la Marbrerie et le RAVeL. Plusieurs observations intéressantes sur le chemin, notamment une compagnie d'une dizaine de sangliers traversant la prairie au soleil. Il est rare de pouvoir observer le suidé dans d'aussi bonnes conditions !

Après la traversée du tunnel de Hour, nous avons rejoint la Lesse. Grande aigrette et grand cormoran y cherchaient pitance. Dans la boue des chemins, les participants ont cherché à identifier les traces des divers mammifères : sanglier, chevreuil, raton laveur, blaireau, renard, chien mais aussi un probable putois ! Pendant ce temps, un écureuil nous observait du haut de son mélèze.

En remontant dans les campagnes houroises, divers passereaux furent aperçus, notamment un beau groupe de bruants jaunes, espèce devenue rare. Plus d'une vingtaine d'individus volaient régulièrement d'un petit bosquet à un champs où ils semblaient trouver une nourriture appétissante.

Cette promenade s'est terminée à la chèvrerie autour d'un bon repas, chacun ayant amené un plat préparé (ainsi que quelques boissons bien entendu) à partager. La convivialité était au rendez-vous !



↑ Traces de raton laveur (haut) et de blaireau (bas)

À la recherche de traces →  
(photo Véronique LEMERCIER)





# Reconnaissance de plantes à l'état végétatif – Belvaux et Maupas

Samedis 28 janvier et 12 mars

Geneviève ADAM et Marc PAQUAY

*Après un avant-goût lors d'une petite séance juste avant l'Assemblée générale de l'association (le 28 janvier), nous avons guidé une sortie d'une journée (12 mars) sur le thème de l'identification des plantes à l'état végétatif. Ce sujet a très rarement été proposé lors des sorties des NHL. Il est néanmoins amusant et très instructif en période pré-printanière, lorsque la nature commence à se réveiller ...*

Le sujet peut paraître difficile mais il permet de se recentrer sur la reconnaissance des familles et des genres : c'est un très bon exercice d'observation avant les floraisons et la reprise de nos relevés de terrain après plusieurs mois « d'hibernation » ! L'objectif est donc de voir des plantes en tout début de leur développement en recherchant des éléments permettant de nous orienter sur la famille ou le genre : formes biologiques et de croissance (rosette, rhizome, plantes vivaces ou annuelles), section des tiges, disposition et forme des premières feuilles, pilosité, présence de tiges de l'année précédente, etc ... L'observation peut aussi prendre en compte des éléments organoleptiques comme l'odeur et le goût. L'allure générale et l'écologie aident également beaucoup lorsque l'on a déjà un peu de connaissance de la flore. Bref, comme pour d'autres sciences naturelles étudiées sur le terrain, tous nos sens seront en éveil !

Au départ de Belvaux, nous descendons le long de la Lesse pour nous diriger vers les rochers de Maupas. Au long du chemin, nous débutons par quelques observations basiques : premières feuilles de *Ranunculus ficaria*, de *Veronica hederifolia*, de *Cardamine hirsuta*, ainsi que d'*Allium vineale* dont on distingue les feuilles creuses et sillonnées... Au bord du Ry des Boyes, nous trouvons des rosettes de *Scrophularia auriculata* (oreillettes déjà bien visibles aux bases des feuilles) et dans l'eau, de la *Veronica beccabunga* facilement reconnaissable à l'état végétatif par ses feuilles opposées et charnues. Plus loin, non loin de feuilles de jonquilles, Michel LOUVIAUX nous fait remarquer les feuilles étroites et vert jaunâtre de l'ornithogale (*Ornithogalum pyrenaicum*) à l'allure bien typée. Au passage nous regardons quelques arbres à reconnaître par l'écorce. Sur le talus du bord du chemin, nous observons trois troncs couverts de « broussins » noduleux et réguliers sur la tige. Outre l'observation de petits bourgeons pointus et déjetés latéralement qui nous orientent vers l'identification d'un orme, le caractère des broussins indique l'orme lisse (*Ulmus laevis*). Cette espèce se trouve ici un peu à l'écart de son habitat typique des berges de la rivière.



Nous gravissons la pente pour aboutir au sommet des rochers parsemés de pans de pelouses sur calcaire. Le site est très thermophile et nous y trouverons de nombreuses plantes déjà en formation. Des muscaris sont déjà bien





*Noccaea montana*

en fleur. Il y a de nombreuses touffes et il semble que l'espèce se répand. Une discussion s'engage sur le caractère indigène de ces muscaris. Rien n'est moins sûr entre *Muscari bothryoides* et *M. armeniacum*, deux plantes qui sont cultivées dans les jardins et qui peuvent être subspontanées dans la nature. A genoux sur la pelouse, nous observons les rosettes : *Arabis hirsuta* aux feuilles satinées parcourues de petites verrues, *Fragaria vesca*, *Potentilla verna* (très peu de fleurs et en « retard »), *Helianthemum nummularium* (petites feuilles ovales avec nervure médiane bien prononcée et dessous duveteux formé par de

nombreux poils étoilés), comparaison des feuilles de *Seseli libanotis* et *Pimpinella saxifraga* var. *sesselifolia* (elles se ressemblent fort !), *Noccaea perfoliata* et *N. montana* (vivace, ex *Thlaspi*) ; ce dernier pousse en coussin là où le tabouret perfolié pousse de façon séparée et est une plante annuelle. Il est intéressant aussi de préciser ici la différence subtile entre les feuilles du tabouret des montagnes et celles des feuilles de *Globularia bisnagarica*. Le tabouret des montagnes était heureusement en début de floraison ce qui nous a permis de le distinguer facilement de la globulaire par la forme de l'inflorescence. Sur le site, nous trouvons trois *Sedum* : *Sedum acre*, *S. rupestre* et *S. album*. *Betonica officinalis* aux feuilles typiques à dents larges et arrondies (crênelées) est bien présente et *Hippocrepis comosa* aussi, une petite fabacée aux rosettes minuscules à cette époque de l'année ... Au pied d'un pin noir, Geneviève et Michel trouvent une plante curieuse qu'ils examinent en détail en pensant tout d'abord à *Aster linosyris* (mais il doit y avoir des pores sur la face supérieure des feuilles, ce qui n'est pas le cas !), ensuite à *Linaria vulgaris* (mais c'est une espèce à la couleur glauque ce qui n'est pas le cas de la plante observée), pour arriver à la conclusion qu'il s'agit de *Senecio inaequidens*, séneçon exotique qui s'est largement répandu. Sa présence ici est étonnante et à vérifier au moment de la floraison. Plus loin, des rosettes de feuilles bien vertes à nervure centrale plus claire attirent l'attention. L'odeur de choux au froissement ainsi que la présence de quelques tiges de l'année précédente avec des siliques indique sans conteste une plante de la famille des Brassicacées. Par recoupements avec les illustrations de nos flores, nous arrivons à *Arabis pauciflora* (= *Brassica*), une plante, bien que thermophile et calciphile, peu courante en Calectienne et en Wallonie. Il faudra revenir pour la voir en fleur !

On casse la croûte puis nous poursuivons le long de la crête où nous trouvons *Cotoneaster integerrimus* (les premières feuilles sortent, ovales et bicolores par le dessous tomenteux plus clair). Nous examinons aussi les tiges à nombreux petits aiguillons du rosier pimprenelle (*Rosa spinosissima*). Nous sommes interpellés par le fait du dépérissement de plusieurs pieds de genévriers : la chaleur et la sécheresse de l'an passé ont fait des ravages ... Notons également la



*Arabis pauciflora*





*Sonchus asper*

présence de deux types de rosettes d'orchidées que nous n'avons pas tenté d'identifier (probablement une espèce de platanthère parmi ces deux types de feuilles). Nous poursuivons enfin sur la crête pour arriver sur le site restauré par le DNF : une grande zone où les pins ont été mis à blanc et où une restauration par pâturage de moutons est destinée à reconstituer une pelouse ... Il y a du travail ! En effet, l'après coupe, avec sa grande quantité de rémanents, a été broyée sur place. Le broyat obtenu a mis beaucoup de temps pour se décomposer et a eutrophisé le sol. La présence de souches et racines subsistant à la plantation ainsi que

l'acidification ont fait exploser la ronce qui a dû être gérée mécaniquement plusieurs fois. La flore herbacée qui se remet en place est celle des friches et pas encore de type « pelouse sur calcaire ». On y trouve *Taraxacum* et *Sonchus asper* en grande quantité ! La conclusion est qu'on ne « fabrique » pas une pelouse en quelques années : il faut du temps !

Au fur et à mesure que l'on descend le versant, on observe l'apparition de schistes (bien visibles au bord de la route vers Wavreille et contenant des nodules calcaires indiquant l'assise du Frasnien). La flore se modifie un peu au pied de ce versant et on voit apparaître des plages d'*Erodium cicutarium* en rosette avec feuilles typiquement pennatifides. Nous observons également des plages d'*Aphanes arvensis* formant des tapis vert jaune de petites feuilles palmées caractéristiques. Nous notons *Viola hirta* en floraison. Sur le bord de route et particulièrement sur le talus, nous trouvons une grande quantité de rosettes constituées de feuilles lancéolées étroites, un peu grasses et d'un vert jaunâtre assez vif. Nous l'attribuons à un œillet et spécialement à *Petrorhagia prolifera*. Nous notons encore les feuilles très typiques de *Teucrium botrys* et quelques premières floraisons de *Veronica persica* et *V. agrestis* (cette dernière se distinguant de *V. arvensis* par la présence de poils glanduleux sur les capsules). L'après-midi est avancée et nous redescendons vers le village de Belvaux. Nous espérons pouvoir encore reproduire ce genre d'activité qui permet, par des approches diverses, de réaliser des déterminations de plantes en l'absence des fleurs, ce qui permettra encore de prolonger la saison des observations et déterminations ...



*Teucrium botrys*



## Procès-verbal de l'Assemblée Générale statutaire du 28 janvier 2023 à Lessive (Rochefort)

Damien DELVAUX

L'Assemblée Générale annuelle de l'asbl Les Naturalistes de la Haute-Lesse s'est réunie à Lessive, Salle du village, le 28 janvier 2023, à 16hr.

### Point 1 : Établissement de la liste des présences et vérification des procurations

Après les deux années de la pandémie du Covid-19, les conditions pour être reconnu membre effectif ont été rétablies comme traditionnellement : être en règle de cotisation et avoir participé à au moins deux activités durant l'année écoulée.

Sur un total de 60 membres effectifs que comptait notre association en 2022, 27 sont présents et 11 sont représentés par une procuration. Trente-huit membres étaient donc présents ou représentés par une procuration et ont pu prendre part aux votes.

### Point 2 : Approbation du PV de l'AG statutaire du 29 janvier 2022 et de l'AG extraordinaire du 26 février 2022

#### Vote :

Le PV de l'Assemblée générale statutaire du 29 janvier 2022 a été approuvé moyennant la correction du lieu de la tenue de l'AG mentionné dans le titre : Lessive (Rochefort) au lieu : Wellin, Maison des Associations.

#### Vote :

Le PV de l'Assemblée générale extraordinaire du 26 février 2022 a été approuvé.

### Point 3 : Rapport moral du Président (voir annexe 1)

Le Président a présenté son rapport moral à l'assemblée. Celui-ci avait été envoyé par courriel à tous les membres qui possèdent une adresse Email.

Le Trésorier expose la situation des comptes 2022 et le budget 2023.

Il précise en outre que le coût total de l'impression et de l'envoi des Barbouillons imputé aux comptes pour 2022 (2313,36€) comprend la facture d'impression du dernier numéro (317) de l'année 2021 (498,20 €), la publication des quatre Barbouillons sortis en 2022 (n°318-321) pour un total de 1788,11€ et des frais d'envoi supplémentaires (27,05 €).

Le montant total des subsides du SPW s'est monté à 500 €, y compris un montant de 1300 € reçu de l'Arrêté Boqueteaux.

Sandrine Liégeois fait remarquer que le montant reçu du SPW concerne le solde du budget octroyé en 2021. Elle constate que aucun subside n'a été octroyé en 2022 aux NHL par le SPW. Un contact va être pris avec le SPW pour voir s'il ne s'agit pas d'un problème de procédure. Une nouvelle demande va être relancée pour 2023.

### Point 4 : Rapport du Vérificateur aux comptes

Le vérificateur aux comptes, Henri DE LAMPER, a présenté son rapport comme suit.



Désigné par l'AG du 25 janvier 2020 comme vérificateur aux comptes, j'ai procédé à une vérification minutieuse des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022 de l'association sans but lucratif mieux identifiée ci-dessus. Dans le cadre de ce contrôle, j'ai eu accès au livre comptable (livre journal unique), aux extraits bancaires (compte à vue et compte d'épargne BANQUE TRIODOS) ainsi qu'au classeur contenant toutes les pièces justificatives (factures, notes de frais, etc.). J'ai également obtenu, ce 28 janvier 2023, de Monsieur MICHEL LOUVIAUX (administrateur-trésorier de l'association) toutes les explications et informations requises pour ce contrôle.

De cette vérification comptable, il ressort que :

- la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique;
- il existe une parfaite concordance entre les écritures passées et les pièces justificatives présentées;
- le compte de résultats se solde, pour l'exercice 2022, par un résultat négatif (-383,20 €).
- il y a lieu de souligner le travail remarquable accompli par l'administrateur-trésorier;
- la situation financière de l'association est saine.

En conséquence, j'invite l'assemblée générale à approuver sans réserve les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022 et à donner décharge au conseil d'administration.

Respectueusement,

Han-sur-Lesse, le 28 janvier 2023.

Henri DE LAMPER, vérificateur aux comptes

## **5/ Approbation du rapport moral, des comptes de l'exercice 2022 et du budget 2023. Décharge aux administrateurs et au vérificateur aux comptes**

**Vote :** Le rapport moral pour l'année 2022 a été approuvé

**Vote :** Les comptes pour 2022 et budgets pour 2023 sont approuvés

**Vote :** La décharge aux administrateurs sortants et aux vérificateurs aux comptes est votée

### **Point 6 : Election du nouveau comité**

Les membres actuels du comité d'administration sont tous démissionnaires et se représentent.

**Vote :** Sont élus administrateurs par bulletin secret :

Noëlle DE BRABANDÈRE, Damien DELVAUX DE FENFFE, Véronique LEMERCIER, Michel LOUVIAUX, Dominique PEETERS, Corentin ROUSSEAU et Daniel TYTECA.

Il n'y a donc pas de changement dans la composition du comité d'administration.

A charge pour eux de se répartir lors de leur première réunion les fonctions de président, vice-président, trésorier, secrétaire.

### **Point 7 : Désignation du vérificateur aux comptes**

Est reconduit comme vérificateur aux comptes : Henri DE LAMPER

### **Point 8 : Divers**

Il n'y a pas eu de points supplémentaires soulevés

L'assemblée se clôture à 18h.



Les élus mâles du nouveau Comité 2023 (hormis le Président). De gauche à droite : Dominique PEETERS, Michel LOUVIAUX, Daniel TYTECA, Corentin ROUSSEAU (photo Véronique LEMERCIER).

# **Annexe 1 : Rapport moral 2022 soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale du 28 janvier 2023 à Lessive (Rochefort)**

par Damien DELVAUX et les membres du Comité

## **1. Compte rendu des activités de 2022**

L'année 2022 fut marquée par la reprise normale des activités, après les deux années précédentes marquées par les périodes de confinement liées à la pandémie du Covid-19. Un grand merci à toutes celles et tous ceux qui ont proposé et mené à bien des activités. Celles-ci font vivre notre association et sont donc fort importantes.

Les activités sont regroupées ci-après, comme d'habitude, en rubriques qui correspondent à la finalité et aux buts de notre association.

### **Activités de sensibilisation, découverte (17activités)**

Ces activités peuvent être générales, axées sur la découverte de certains patrimoines, paysages ou milieux naturels, ou bien davantage centrés sur des thèmes particuliers, comme la géologie, l'ornithologie ou la botanique, voire même des groupes précis d'organismes comme les orchidées, les papillons, ou encore les chauves-souris. A noter aussi que certaines activités mêlent différents thèmes, comme par exemple les thèmes géologiques et historiques, ou géologiques et botaniques, ...

#### *Activités générales (5 activités)*

Samedi 8 janvier : Balade de Nouvel-an de Ave à l'ermitage d'Edmond D'HOFFSCHMIDT de Resteigne – Henri DE LAMPER (BB 318, pp. 6-7).

Samedi 5 mars : Rétrospective de la session naturaliste en Bretagne – Michel LOUVIAUX (BB318, p. 26).

Samedi 19 mars: Journées wallonnes de l'Eau – Les barrages hydrauliques sur la Lesse – Jean-Claude LEBRUN (BB319, pp. 6-9).

Samedi 6 aout: Sortie naturaliste générale et historique à Herbeumont : Herbeumont (vallée de la Semois), le château et le Tour du Boul, autour du «Tombeau du Chevalier». Préambule géologique – Pierre GHYSEL et Damien DELVAUX; Excursion naturaliste et historique – Jean-Louis GIOT (BB320, pp. 35- 46).

Samedi 27 aout : Découvertes naturalistes en Avesnois (Sambre française): Les prairies alluviales mises en réserve naturelle, Sortie conjointe avec les Naturalistes de Charleroi – Jacques MERCIER (BB320, pp. 47-49).

#### *Activités ornithologiques (4 activités)*

Dimanche 3 avril: Journée ornithologique à Bourgoyen – Ossemeersen (Gent) – Thierry MANIQUET, rapport par Thibault VOGLAIRE (BB319, pp. 10-13).

Samedi 9 avril: Matinée ornithologique – Départ du CRIE du Fourneau St-Michel – Marie LECOMTE (BB319, pp. 14-16).

Samedi 7 mai: Matinée ornithologique au Bois de la Héronnerie (Lessive) – Dominique PEETERS et Christophe DEHEM ( BB319, pp. 32-34).

Samedi 4 juin: Promenade à la découverte de la nature et de l'avifaune de la vallée de la Lesse - Corentin ROUSSEAU (BB319, pp. 39).

#### *Activités botaniques (5 activités)*

Samedi 30 avril: Sortie botanique dans les rues, parcs, friches et alentours de Marche-en-Famenne – Michel LOUVIAUX (BB319, pp. 24-31).

Samedi 21 mai: Orchidées de Lesse et Lomme – Daniel TYTECA (BB319, pp. 35-38).

Dimanche 12 juin: Sortie d'initiation à la reconnaissance des graminées (RND Rouge-Croix et RN Natagora de Behotte à Éprave) – Geneviève ADAM et Marc PAQUAY (BB319, pp. 40-42).



Session estivale des Naturalistes de la Haute Lesse et des Naturalistes de Charleroi dans le Diois (du 19 au 24 juin 2022) Notes sur quelques espèces végétales intéressantes rencontrées – Michel LOUVIAUX (BB320, pp. 6-26).

Samedi 2 juillet: Fleurs des prés et des bois à Wellin – Michel LOUVIAUX (BB320, pp. 27-31).

#### *Activités mycologiques (1 activité)*

Samedi 8 octobre: Balade mycologique en Calestienne – Arlette GÉLIN, rapport par Charles VERSTICHEL (BB321, pp. 7-9).

#### *Activités sur les mammifères (2 activités)*

Samedi 3 septembre : Balade à la recherche des indices de mammifères, vallée de la Lesse – Corentin ROUSSEAU (BB320, pp. 50-52).

Dimanche 27 novembre: À la recherche des indices laissés par les mammifères – Corentin ROUSSEAU (BB321, pp. 17-18).

#### **Formation en géologie (1 activités)**

Samedi 17 décembre: Mini-session sur la Géologie de la Calestienne: Conférence Introductive – Damien DELVAUX (BB321, 19-21).

#### **Activités de prospections et inventaires (6 activités)**

Samedi 26 février : Étude de la biodiversité au Bois d'Ellinchamps – Daniel TYTECA et Marc PAQUAY (BB 318, pp. 21-24).

Samedi 26 mars: Étude de la biodiversité au Bois d'Ellinchamps – Daniel TYTECA et Marc PAQUAY (le rapport paraîtra groupé avec les autres observations faites au Bois d'Ellinchamps).

Samedi 26 mai: Étude de la biodiversité au Bois d'Ellinchamps – Daniel TYTECA et Marc PAQUAY (le rapport paraîtra groupé avec les autres observations faites au Bois d'Ellinchamps).

Dimanche 24 juillet : Prospection des populations d'épipactis pourpre en Lesse et Lomme – Daniel TYTECA (BB320, pp. 33-34).

Samedis 17 et 24 septembre: Inventaire des gentianes dans les pelouses calcicoles de la région – Daniel TYTECA (BB320, pp. 52-54).

Samedi 22 octobre: Prospection mycologique au Bois d'Ellinchamps – Marc PAQUAY (le rapport paraîtra groupé avec les autres observations faites au Bois d'Ellinchamps).

#### **Activités de gestion (1 activité)**

Samedi 10 décembre : Gestion du Gros Tienne à Lavaux-Sainte-Anne – Daniel TYTECA (BB321, pp. 18-19).

#### **Conférences et films (3 activités) :**

Vendredi 29 avril: Les restaurations botaniques du projet LIFE Prairies bocagères – Thibaut GORET (BB319, pp. 17-23).

Samedi 15 octobre: Voyage naturaliste au Costa Rica (conférence) – Georges DE HEYN (BB321, pp. 10-11).

Samedi 29 octobre: Nature et Orchidées au Portugal – Synthèse de quarante années de prospections et d'observations (conférence) – Daniel TYTECA (BB321, pp. 12-16).

#### **Travaux des membres (5 notes)**

Situation de l'épipactis à petites feuilles (*Epipactis microphylla*) en Lesse et Lomme en 2022 – Daniel TYTECA (BB319, pp. 51).

Observation de la foliaison chez *Cycas revoluta* – Michel LOUVIAUX (BB320, pp. 56-59).

Solution des énigmes de la page 26 du Barbouillon 320 – Deux plantes vues lors de la session naturaliste dans le Diois en juin 2022 – Michel LOUVIAUX (BB321, pp. 23-25).  
Observation de la floraison d'un ananas (*Ananas comosus*) en Belgique. Un effet de plus de la canicule de l'été 2022 – Michel LOUVIAUX (BB321, pp. 26-29).  
Le complexe humide du château de Lavaux-Sainte-Anne – Bernard GROLLINGER, Patrick LIGHEZZOLO et Marc PAQUAY (BB321, pp. 30-31).

## **AG et réunions de comité**

Samedi 29 janvier : Assemblée générale ordinaire (PV: BB 318, pp. 8-10); Annexe 1: BB318, pp. 10-18, Annexe 2: pp. 19-20.  
Samedi 26 février 2022: l'Assemblée Générale Extraordinaire (PV: BB318, pp. 20).

Vendredi 11 mars  
Vendredi 27 mai  
Vendredi 7 octobre  
Vendredi 17 décembre

## **Bilan des activités**

Nous en arrivons ainsi à un total de 34 activités en 2022, contre 17 en 2021, incluant les AG et CPE-NHL et la participation à la session d'été dans le Diois.

- 16 activités de sensibilisation et découverte, contre 7 en 2021;
- 1 activité de formation en géologie, contre 3 de formation en botanique en 2021;
- 6 activités de prospection et inventaires contre 4 en 2021
- 1 activité de gestion contre 2 en 2021
- 3 conférences et films contre 4 en 2018
- 4 réunions de la CPE-NHL
- 2 AG
- 1 session d'été (organisée par les Naturalistes de Charleroi)

## **2. Commission Permanente de l'Environnement (CPE-NHL)**

La Commission Permanente de l'Environnement des Naturalistes de la Haute-Lesse (CPE-NHL) s'est réunie à 4 reprises en notre local du Laboratoire de la Vie rurale à Sohier, les 11 février, 13 mai, 2 septembre et le 18 novembre.

Les principaux dossiers traités ont été résumés dans la rubrique Chronique de l'Environnement des Barbouillons n°318 (pp. 27-28), 319 (pp.43-45), 320 (54-55) et 321 (pp. 22) :

- Antennes de Lessive / Bois de la Héronnerie (Jardin des Paraboles)
- Exploitation forestière du Bois d'Ellinchamps
- Problématique des carrières (Fond des Vaulx à Wellin et Carrière des Limites à Rochefort)
- Location de kayaks sur la Lesse
- Durbuy et tourisme
- Grottes de Han
- Stop Dérive Chasse
- Travaux d'élargissement de la ligne Infrabel 162
- Extension de la Carrière du Fond des Vaulx
- Système de pâturage dans les RND et RNA

En plus des rapports, quatre articles sont aussi parus dans la Chronique de l'environnement:

- A propos de la Carrière du Fond des Vaulx – Clément CRISPIELS (BB318, pp.29)
- Le pays et le promoteur – Bruno MARÉE (BB318, pp. 30-31)
- Le Jardin des Paraboles, une bonne idée ? – Christophe DEHEM (BB319, pp. 46-49).



- L'autre jour, je me suis promené.... – Michel FAUTSCH (BB319, pp. 50).

### 3. Barbouillons

Voici déjà 3 années que la nouvelle mise en page des Barbouillons a été adoptée. Elle est toujours fort appréciée.

En 2022 (n° 318-321), 180 pages ont été publiées contre 208 l'année passée. Un nombre total de 40 articles (contre 41 en 2020), nouvelles et informations ont été publiés, dont 26 rapports d'activité, 6 travaux de nos membres, 4 rapports et 4 articles pour la Chronique de l'Environnement.



Le travail éditorial a été assuré par Daniel TYTECA et la relecture, par Josy MISONNE et Véronique LEMERCIER.

Il est tiré à 60 exemplaires, pour 38 abonnements payants. Une dizaine d'exemplaire sont envoyés à des institutions et le reste est mis en réserve en notre local.

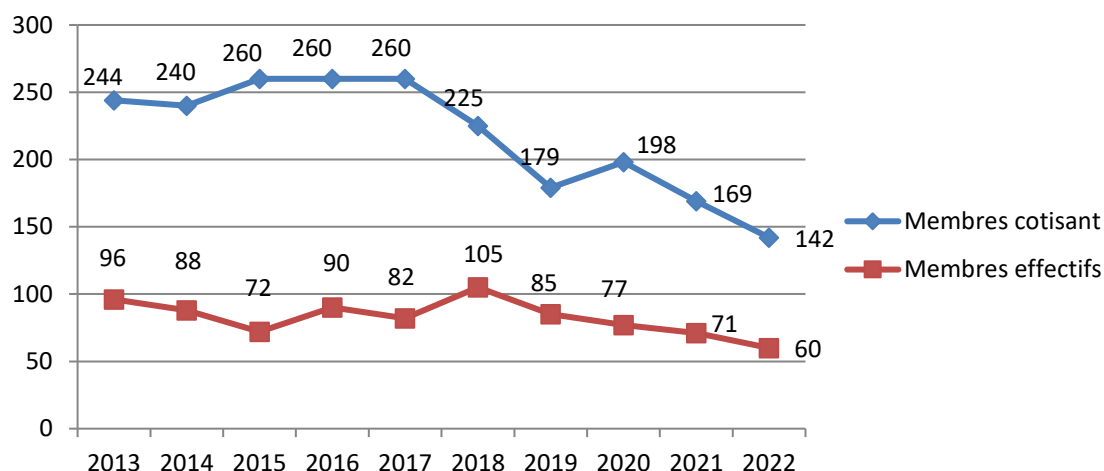
### 4. Membres et activités

En 2022 l'association comptait 60 membres effectifs et 142 membres cotisants, dont les listes figurent dans le BB n° 321 (Genevière ADAM, Louis DELTOMBE, Michel GOVAERTS et Patrick LEBECQUE doivent être ajoutés à la liste des membres effectifs). Après les deux années affectées par le Covid-19, le critère pour être considéré comme membre effectif a été rétabli à au moins deux participations (en plus du paiement de la cotisation). Il y avait 71 membres effectifs en 2021 (sur base d'au moins une participation) et 169 membres cotisants. Le rapport entre membres cotisants et effectifs reste stable, à 0.42 contre 0.42 en 2021 et 0.39 en 2020. L'érosion du nombre de membre continue, depuis le maximum à 260 en 2014-2017, bien qu'il y ai eu 9 nouveaux membres en 2022, contre 8 en 2021. Ainsi donc, malgré une diminution progressive du nombre de membres, il y a en même temps un certain renouvellement, ce qui induit une bonne dynamique.

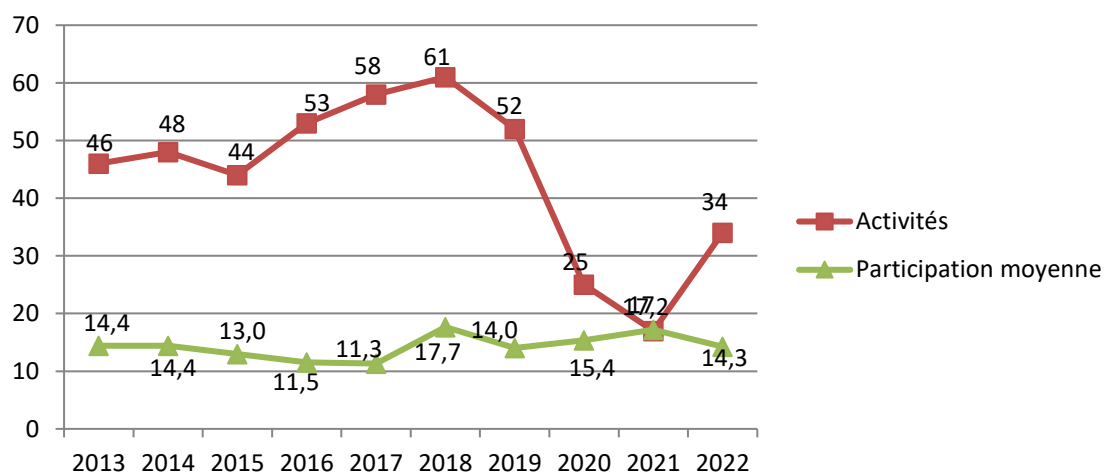
Le nombre d'activités en 2022 est remonté à 34 après l'effet "Covid 19" mais n'a malgré tout pas rejoint celui d'avant (52 en 2019). Cela fait toujours près de trois activités par mois, ce qui reste fort appréciable. Le nombre de participants par activité se maintient à 14,3 par activité, après un pic peu significatif à 17,2 en 2021 (année Covid-19). Nous avons à nouveau publié quatre Barbouillons (n° 318-321) avec un total de 180 pages, légèrement moins que les deux années passées (208 pages). Là également, cela pourrait être dû à l'effet "Covid-19", les naturalistes étant plus sur le terrain que derrière leurs ordinateurs...

Les tendances des 10 dernières années sont illustrées par les graphiques suivants :

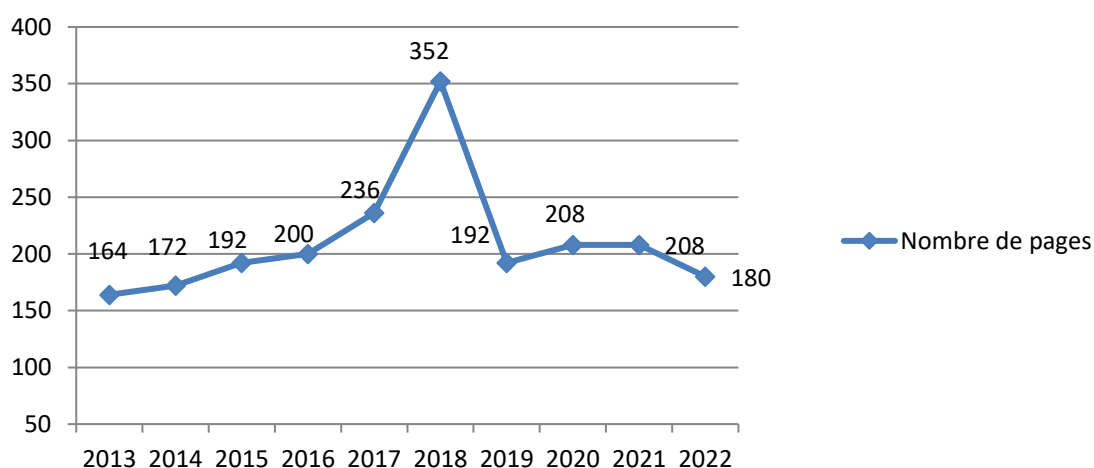
## Statistiques des membres



## Statistiques des activités



## Statistiques des Barbouillons



## 5. Site internet

La gestion du site Internet est toujours assurée par Benoît NOLLEVAUX qui en est grandement remercié. Le site est remis à jour régulièrement. Pour rappel, l'agenda peut être adapté si nécessaire et ainsi différer légèrement de la

version papier des Barbouillons. Il est dès lors recommandé de le consulter régulièrement. Cependant tout changement dans l'agenda après la parution des Barbouillons fait aussi l'objet d'un avis par courriel.

L'hébergement du site chez One.com qui avait été pris au nom de Hélène NOVAK lors de sa création a été repris au nom du Président.

## **6. Service Bibliothèque**

La bibliothèque est ouverte lors des réunions qui se font en notre local (conférences, Commission Environnement). Nous recherchons toujours un responsable pour en faire l'inventaire et la gestion des consultations et prêts.

## **7. Le Contrat de rivière Lesse**

La Comité de rivière Lesse s'est réuni en Assemblée générale les 24 mars et 13 octobre 2022. Georges DE HEYN y a participé en tant que représentant des NHL. Henri DE LAMPER et Jean-Claude LEBRUN y étaient également présents mais comme représentant d'autres associations. L'ordre du jour comprenant entre autres l'actualisation du 4ème programme d'action (2020-2022) et la préparation du 5ème programme d'action (2023-2025). Le Contrat de rivière Lesse a aussi organisé une série d'activités dans le cadre des Journées Wallonnes de l'eau, les 26 et 27 mars.

## **8. Fonctionnement du comité**

Lors de l'AG extraordinaire du 26 février 2022, la modification de l'article 8 des statuts, annoncé à l'AG 2020 et dans la convocation publiée dans les Barbouillons N°312 a été votée à l'unanimité. Elle portait sur la composition du comité qui est à présent "composé de minimum cinq membres et maximum sept membres".

Malgré cette modification, un comité de 7 membres a à nouveau été élu. La parité du genre a pu être conservée grâce à l'arrivée de Noëlle DEBRABANDERE. Un début de rajeunissement a aussi été assuré par la venue de Corentin ROUSSEAU.

## **10. Développements récents, collaborations, perspectives et projets**

### **Retour des activités régulières en ornithologie**

Depuis la fin de la formation en ornithologie, nous voyons réapparaître des activités ornithologiques au programme: 2 en 2021 et 4 cette année (BB319, Ornitho... le retour!).

### **Formations**

Après la formation en botanique organisée en 2020 et celle sur les ptéridophytes en 2021, une formation en géologie a commencé en décembre 2022 et se poursuivra par deux sorties de terrain en 2023. Une nouvelle formation en botanique est également prévue pour 2023.

### **Collaborations**

Nous avons poursuivi en 2022 les diverses collaborations établies de longue date, avec quelques associations sœurs, ainsi qu'avec l'administration wallonne responsable de la conservation de la nature et l'administration communale (Wellin) :

- Avec les Naturalistes de Charleroi, nous avons organisé deux sorties conjointes (Sortie naturaliste générale et historique à Herbeumont le 6 aout et Découvertes naturalistes en Avesnois le 27 aout) et participé à la session d'été dans le Diois (18-24 juin) ;



- Avec Natagora, nous participons au suivi, tant au niveau de l'inventaire biologique que de la gestion des parcelles, du réseau de réserves naturelles coordonné par cette association (par la participation à la Commission de gestion des réserves de Famenne), ou d'autres zones naturelles d'intérêt biologique ;
- Avec Ardenne et Gaume, nous poursuivons notre collaboration dans le cadre des réserves gérées par cette association (dont notamment le Gros Tienne), ainsi que notre participation au comité de gestion des pâturages coordonné par cette association (Marc PAQUAY et Daniel TYTECA) ;
- Georges DE HEYN fait partie de la Commission des sites Natura 2000 de Dinant depuis mars 2019 comme membre suppléant représentant les associations ayant pour objet social la conservation de la nature. Michel DAVID et Thibaut GORET y sont membres effectifs ;
- Avec la commune de Wellin, les NHL bénéficient de la mise à disposition des locaux de réunion au Laboratoire de la Vie Rurale à Sohier. La grande salle du premier étage a été utilisée pour l'organisation de plusieurs conférences ouvertes à tous. La bibliothèque a été ouverte pendant ces activités.
- Suite à la réunion de la CCATM (Commission consultative communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité) de la Commune de Wellin le 23 novembre 2021 à laquelle les NHL ont participé (représentés par Daniel TYTECA et Damien DELVAUX), nous avons été invités à participer à un groupe de travail sur le projet d'extension de la Carrière du Fond des Vaux. Une première rencontre avec le Collège Communal a eu lieu le 27 octobre, à laquelle il a été proposé aux NHL de participer à ce groupe de travail. Une seconde réunion a eu lieu le 30 novembre pour discuter de sa composition et de son mode de fonctionnement.

Dans le cadre de la défense de l'environnement, Les dossiers du Bois d'Ellinchamps et du Bois de la Héronnerie / Jardin des Paraboles ont été suivis en collaboration :

- avec Marc DUFRÈNE (Université de Liège - Gembloux Agro-Bio Tech) et Michel FAUTCH (Nature in progress) pour le dossier du Bois d'Ellinchamps ;
- avec Myriam HILGERS et le Comité des Antennes de Lessive dans le dossier du Bois de la Héronnerie.

Comme les années antérieures, citons encore deux derniers domaines, grâce auxquels nous relayons les points de vue des Naturalistes :

- Participation de certains membres des NHL aux Commissions Consultatives de Gestion des Réserves Naturelles Domaniales (CCGRND), en l'occurrence celles de Namur, Dinant (Marc PAQUAY et Daniel TYTECA) et Neufchâteau (Jean-Claude LEBRUN) ;
- Mandat exercé depuis plusieurs années au Conseil d'administration du CRIE de Saint-Hubert (Marie LECOMTE et Jean-Claude LEBRUN). Pour ce mandat, Jean-Claude LEBRUN se retire en fin 2022 et Marie LECOMTE continuera à représenter les NHL.

Enfin, depuis le 21/12/2021, les NHL à repris la gestion du site de l'ermitage du Bois de Niau suite à la dissolution de l'asbl LES AMIS DE L'ERMITE DE RESTEIGNE (Voir note par Henri DE LAMPER dans ce Barbouillon

## 11. Subsidés

En 2022, nous avons reçu une subvention de la Région Wallonne de 500€ pour couvrir une partie des frais de fonctionnement, ainsi que 1300€ dans le cadre de l'arrêté Boqueteaux pour nos activités qui peuvent être considérées comme de formation ou de sensibilisation au patrimoine naturel wallon.

## 11. Remerciements

Nous terminons ce rapport par de vifs remerciements à tous les membres des NHL qui ont appuyé l'action du Comité.

Nous remercions enfin vivement les nombreux guides - et auteurs- qui ont organisé et guidé nos nombreuses activités et rédigé les rapports. Ce sont eux qui font vivre l'association, permettent à tous de faire de belles découvertes et qui contribuent à la substance des Barbouillons.

## Annexe 2 : Rapport comptable : Bilan financier 2022 et Budget 2023

### Soumis à l'approbation de l'Assemblée générale du 28 janvier 2023 à Wellin

par Michel LOUVIAUX, trésorier

Examinés par le vérificateur aux comptes, Henri DE LAMPER

### Bilan financier 2022

| Entrées 2022                    |             | Sorties 2022                                    |             |
|---------------------------------|-------------|-------------------------------------------------|-------------|
| Cotisations 2021                | 10,00 €     |                                                 |             |
| Cotisations 2022                | 1.351,00 €  | Barbouillons (impression et envois)             | 2.313,36 €  |
| Abonnements BB 2022             | 760,00 €    | Loyer local de Sohier                           | 300,00 €    |
| Cotis et BB 2023                | 80,00 €     | Divers (publication au MB, site internet,...) : | 452,81 €    |
| Divers                          | 703,22 €    | Secrétariat                                     | 343,36 €    |
| <u>Subsides</u>                 |             | Assurances                                      | 393,64 €    |
| SPW                             | 500,00 €    | Projecteur                                      | 569,00 €    |
| Arrêté Boqueteaux               | 1.300,00 €  | Activités                                       | 249,74 €    |
| Repas annuel                    | 997,65 €    | Souper                                          | 1.409,16 €  |
| Intérêts bancaires              | 0,00 €      | Frais bancaires                                 | 54,00 €     |
| Avoirs financiers au 01/01/2022 | 24.271,25 € | Avoirs financiers au 31/12/2022                 | 23.888,05 € |
| Total                           | 29.973,12 € | Total                                           | 29.973,12 € |

Résultat de l'exercice : -383,20 €

A noter, en plus des avoirs financiers : valeur d'achat du terrain du Cobri (7675€) et valeur vénale du matériel divers: 1715€

### Budget 2023

| Entrées 2023             |            | Sorties 2023                             |            |
|--------------------------|------------|------------------------------------------|------------|
| Cotisations              | 1.300,00 € | Barbouillons                             | 2.000,00 € |
| Abonnements Barbouillons | 820,00 €   | Site Internet                            | 210,00 €   |
| <u>Subsides :</u>        |            | Loyer local de Sohier                    | 300,00 €   |
| SPW                      | 1.500,00 € | Frais de secrétariat, gestion et sorties | 550,00 €   |
| Arrêté Boqueteaux        | 1.500,00 € | Assurances                               | 400,00 €   |
| Intérêts bancaires       | 0,00 €     | Frais bancaires                          | 60,00 €    |
| Repas annuel             | 900,00 €   | Repas annuel et AG                       | 1.300,00 € |
| Total                    | 5.620,00 € | Achat de matériel de gestion             | 800,00 €   |
|                          |            | Total                                    | 5.620,00 € |

Le Président  
Damien DELVAUX

Le Trésorier  
Michel LOUVIAUX

La Secrétaire  
Véronique LEMERCIER

Le vérificateur aux  
comptes  
Henri De Lamper

## Bilan séparé des publications 2022 (Barbouillons)

|        | Dépenses totales<br>Barbouillons | Imprimeur      | Envoi        |
|--------|----------------------------------|----------------|--------------|
| BB 318 | 261,82                           | 245,92         | 15.9         |
| BB 319 | 467,74                           | 449,44         | 18.3         |
| BB 320 | 687,11                           | 663,56         | 23,55        |
| BB 321 | 371,44                           | 354,04         | 17,40        |
|        | <b>1788,11</b>                   | <b>1712,96</b> | <b>75.15</b> |

Note : ce tableau ne comprend pas la facture d'impression du dernier numéro (317) de l'année 2021 (498.20 €) ni les frais d'envoi supplémentaires de numéros isolés (27,05 €).

## Conférence sur le Karst au Kongo et la topographie souterraine laser 3D

Le samedi 11 février

Conférence de Damien DELVAUX et Guy VAN RENTERGEM

### Le Karst sub-équatorial au Kongo (République du Congo et R.D. Congo)

Par Damien DELVAUX

La région du Kongo fait référence à l'ancien royaume du Kongo qui s'étendait en bordure ouest de l'Afrique Centrale, de l'Angola au Gabon en passant par la République démocratique du Congo et la République du Congo. Cette région est traversée d'une large bande de série carbonatée d'âge néoproterozoïque (précambrien). Une morphologie karstique typique avec de nombreuses cavités souterraines (endokarstiques) se développe dans les calcaires, sous un climat sub-équatorial (par ex. Quinif, 1986 ; Peyrot, 2011). Les cavités, parfois de dimension considérable, sont souvent horizontales et contrôlées par des fractures tectoniques. On y trouve d'anciennes cavités fossiles perchées en haut de collines résiduelles, des réseaux actifs uniquement lors de

la saison des pluies et des réseaux ennoyés actifs toute l'année. Cette variété reflète une évolution complexe liée à la surrection progressive du relief et son érosion qui provoquent l'abaissement du niveau karstique de base. Cette évolution a aussi été contrôlée par d'importantes variations paléoclimatiques ainsi que par l'activité biologique. Ces grottes se présentent donc comme des archives géologiques et aussi contemporaines.

L'exposé a illustré les aspects marquants du karst dans la région de Madingou en République du Congo et de Mbanza-Ngungu et Ngovu en République démocratique du Congo. Les photos sont de Damien Delvaux et ont été prises lors de deux missions scientifiques, en juillet 2018 et septembre 2022.



L'orateur en action (Photo Véronique LEMERCIER).





Paysage de karst à cônes (collines résiduelles).



Entrées au sommet et en flanc de colline.



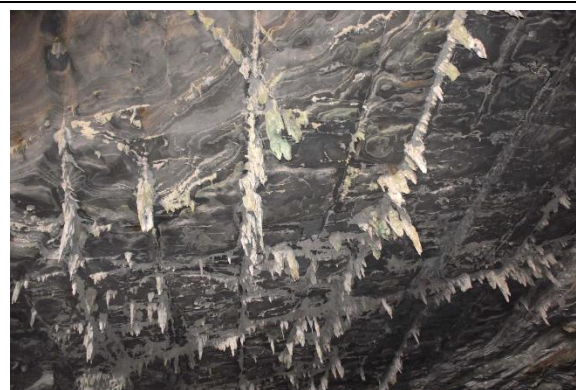
Galerie horizontale elliptique à paroi alvéolée creusée en régime noyé.



Reste de plafond en coupole due à des poches de  $\text{CO}_2$  au-dessus du niveau d'eau. Coulées brunes ankéritiques (carbonate de fer).



Salle richement concrétionnée (nouvelle découverte après une petite étroiture).



Plafond montrant l'alignement de concrétions formées par l'infiltration d'eau dans des fractures tectoniques.



Mégachiroptère frugivore *Rousettus aegyptiacus* fréquent à l'entrée des cavités (Adam et Le Pont, 1974).



Paysage de karst à tour dans la région de Ngovo.

## Références

- ADAM, J.-P., LE PONT, F., 1974. Les chiroptères cavernicoles de la République populaire du Congo. Notes Bioécologiques et parasitologiques. Ann. Spéol., 29(1) : 143-154.
- PEYROT, B., 2011. L'endokarst des séries néoprotérozoïques du Niari-Nyanga (Congo et Gabon) Kastologia, 57 : 33-54.
- QUINIF, Y., 1986. Genèse des karsts à tour en pays intertropicaux ; l'exemple du Bas-Zaïre. Annale de la Société géologique de Belgique, 109(2) : 515-528.

## Topographie laser 3D de haute définition dans les grottes de Han

Par Guy VAN RENTERGEM

En seconde partie, Guy VAN RENTERGEM nous présente le système de topographie laser à haute résolution Faro. Il s'agit d'un scanner laser à miroir rotatif pour le relevé topographique 3D, conçu notamment pour la documentation de scènes de crime.... Il prend une multitude de points avec une résolution d'environ un centimètre, générant un nuage de millions de points. En déplaçant l'appareil de proche en proche et en corrélant les nuages de points entre eux, il est possible de cartographier en détail et en grande précision les cavités karstiques.

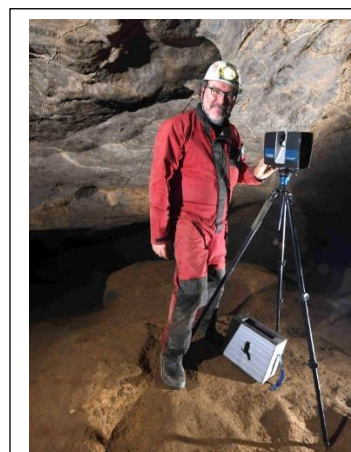
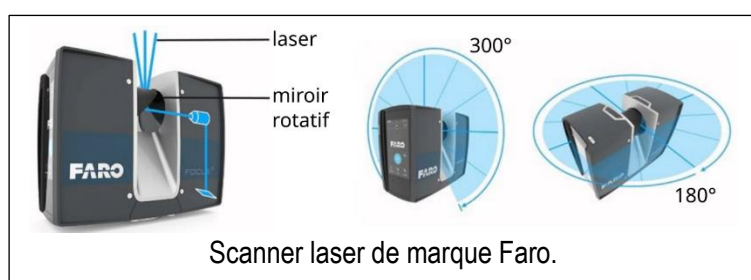
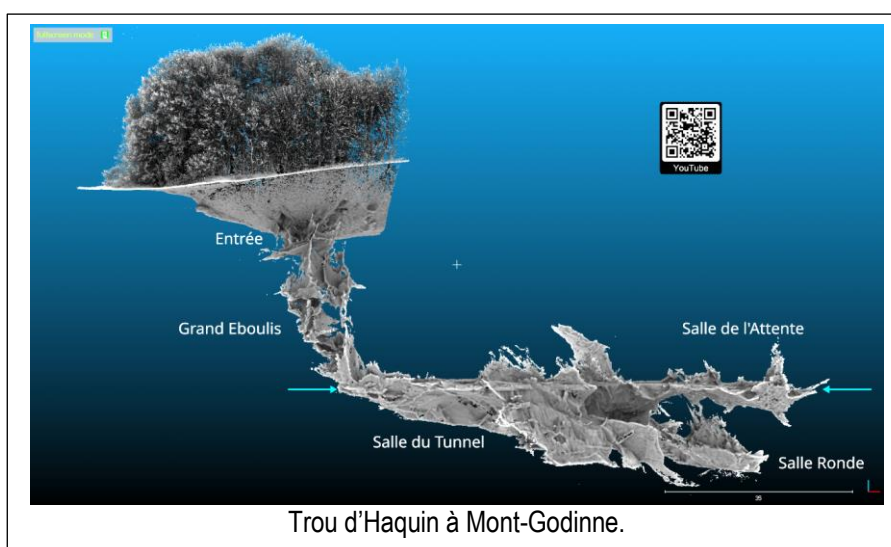


Photo Gaetan ROCHEZ.

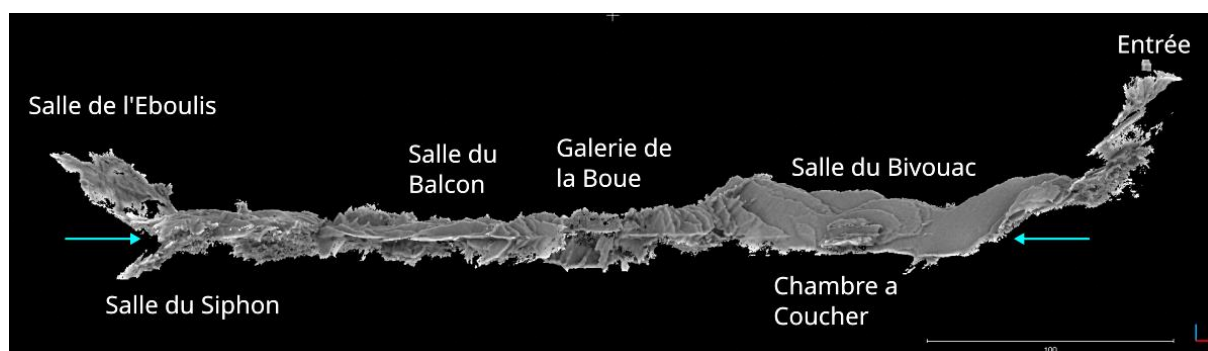
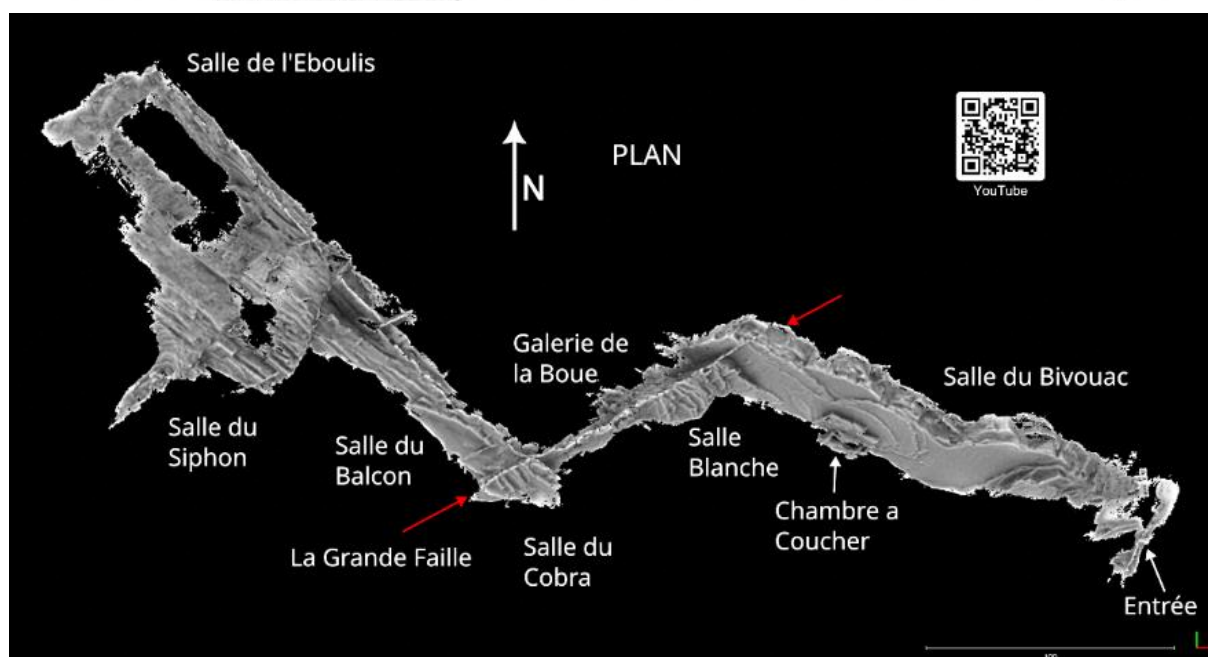
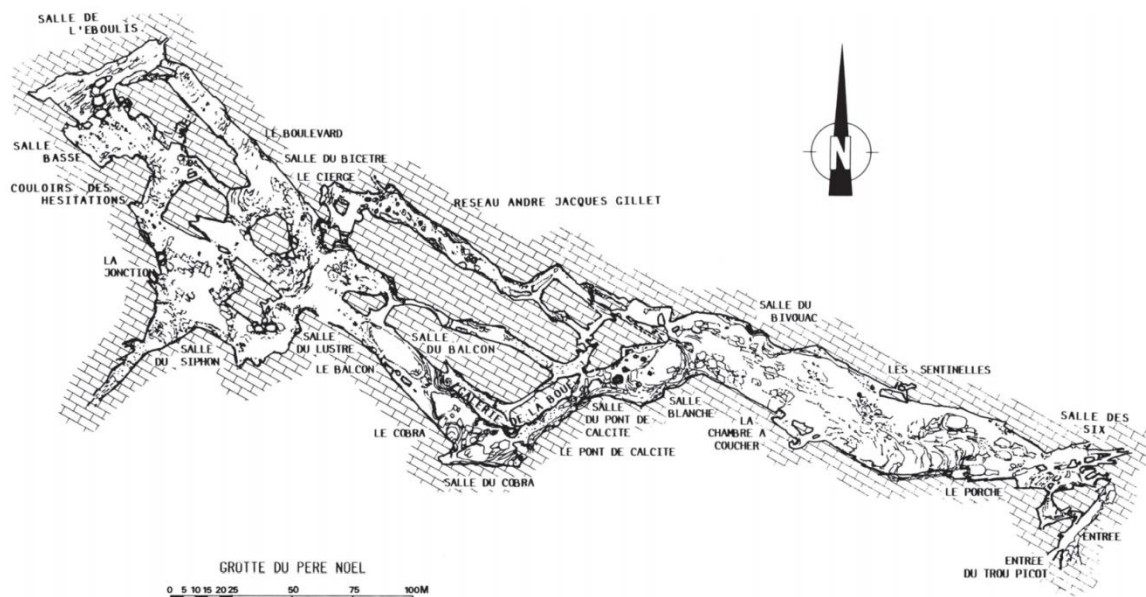
Après nous avoir expliqué le principe de la méthode, il nous montre quelques exemples de topographie souterraine de sites karstiques emblématiques. Cela procure une nouvelle vision de ces cavités bien connues par certains.

Le trou d'Haquin est présenté ici avec sa doline d'entrée boisée. Une étude avant et après les inondations catastrophiques de 2021 a montré et quantifié l'apport de sédiments dans la doline par le ruissellement.



Avec l'exemple de la topographie du trou du Père Noël dans le massif de Boine (ci-après), on voit l'amélioration de l'exactitude de la topographie souterraine, bien que le scanner 3D ne remplace pas la topographie traditionnelle avec son habillage détaillé, mais la complète.



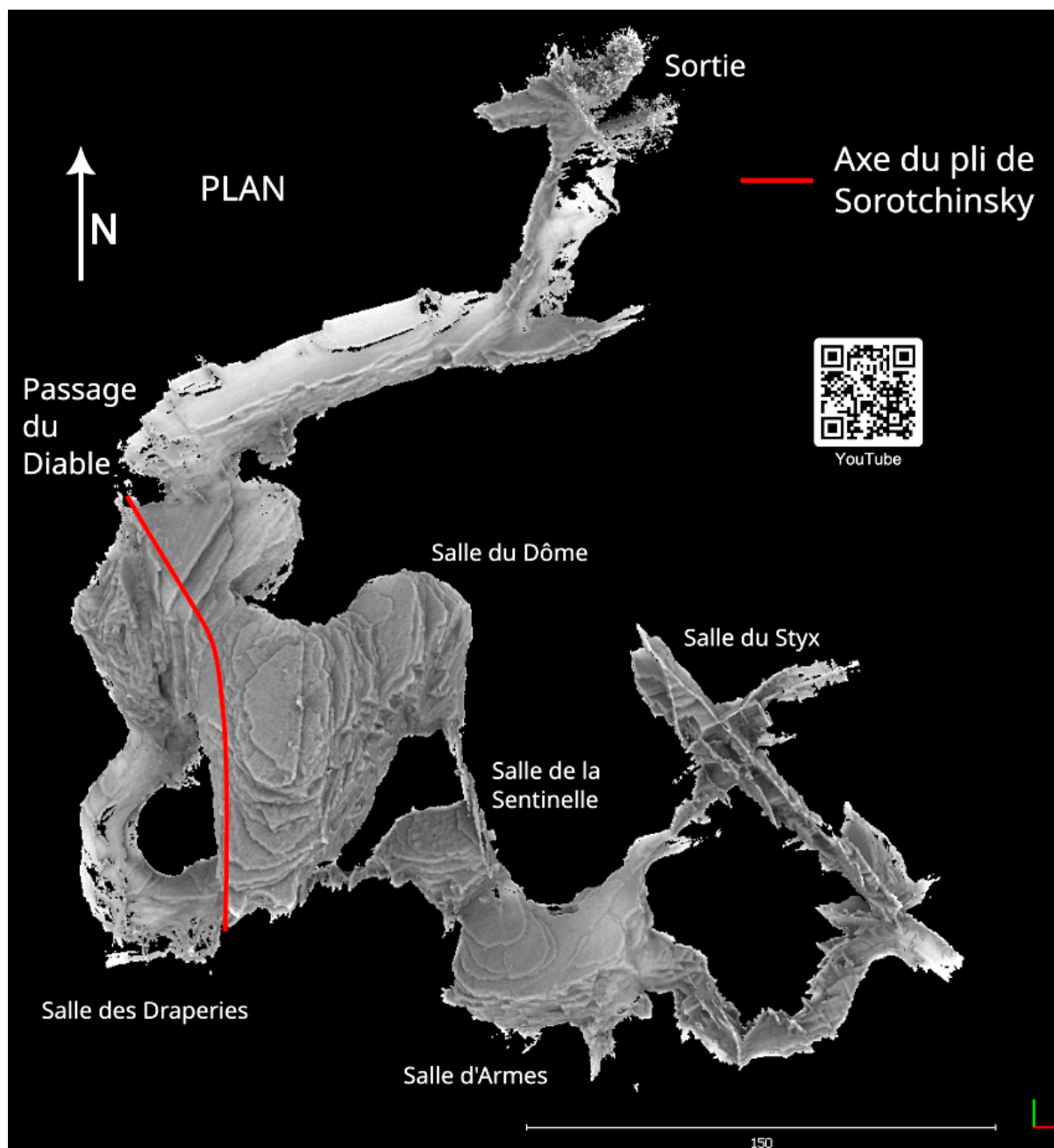


Plan topographique traditionnel, plan et coupe au scanner 3D.

Sur le scanner 3D vu en plan, on voit nettement le tracé d'une grande faille qui contrôle le développement de la Salle Blanche, la Galerie de la Boue et la Salle du Cobra (flèches rouges). Cette faille était déjà connue (QUINIF, 2017) mais sa cartographie est ici améliorée. Sur la coupe, on distingue (flèches bleues) un ancien niveau de la nappe aquifère.



Un dernier exemple, ci-dessous, montre une vue 3D du complexe central des Grottes de Han, avec les salles du Dôme, d'Armes et du Styx. On voit que la salle du Styx est contrôlée par un système de failles subverticales orientées NW-SE (transversale aux couches), mais on distingue surtout bien le pli de la salle du Dôme, décrit par Sorotchinsky (1939). Avec le scan 3D, l'axe vu en plan apparaît courbé. En scannant le QR code de l'image, on est dirigé vers une animation 3D sur YouTube.



## Références

- QUINIF, Y., 1971. Le complexe sédimentaire de la Galerie des Verviétois. *Geologica Belgica*, 20(1/2) : 81-94.
- SOROTCHINSKY, C., 1939. Un accident tectonique éclairant la genèse de la salle du Dôme dans les grottes de Han. *Ann. Soc. Sci. Bruxelles.*, II. 59 : 97-106.

# Gestion de la pelouse de notre réserve du Cobri

Samedi 18 février

Daniel TYTECA et Marc PAQUAY

Diverses circonstances, météorologiques d'abord, mais aussi sanitaires ou occupationnelles, nous ont portés à annuler et reporter cette activité initialement prévue le 21 janvier. Bien nous en prit, car les conditions étaient bien meilleures ce 18 février. De façon générale, les dates des activités de gestion sont toujours susceptibles de changer en fonction du contexte, et l'expérience nous montre une fois de plus que le téléphone arabe (sous la forme d'internet) est à présent bien au point pour prévenir les membres de ce type d'adaptation.

Et le groupe s'avère bien flexible, car c'est à treize que nous nous retrouvons. La pelouse principale, ainsi que la partie exposée au nord, ont pu être dégagées efficacement par cette armée d'enthousiastes, à un point tel que nous avons terminé les opérations en tout début d'après-midi. La mare, quant à elle, a été visitée également : elle est bien remplie et ne nécessite aucun travail d'entretien particulier cette année.

Un examen attentif à l'endroit habituel nous montre que l'orchis singe (*Orchis simia*), joyau de notre réserve, est en active préparation, comme on le voit aux rosettes de feuilles déjà bien développées.



← 1. Débroussaillage de la partie nord de la pelouse.

↙ 2. Une rosette d'orchis singe (*Orchis simia*) déjà bien visible.

↓ 3. Hey oh, hey oh, on rentre du boulot ...

(photos 1 et 2 Daniel TYTECA; 3 Véronique LEMERCIER)





# Mini-session sur la Géologie de la Caledonienne

## Sortie géologique à la carrière de Resteigne et à la mine de baryte du Roptai à Ave

Le samedi 25 février 2023

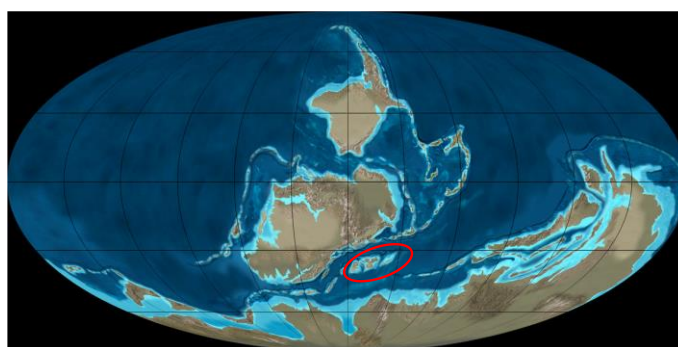
Damien DELVAUX (avec la contribution de Winnie FOUASSIN, Marie LECOMTE et de Michel MALDAGUE)  
Photos de Damien DELVAUX, sauf mention contraire

Suite à la conférence introductive sur la géologie de la Caledonienne le 17 décembre dernier, nous avons visité deux sites géologiques emblématiques de la Caledonienne centrale : la carrière de Resteigne et les anciens travaux miniers sur les filons de baryte et de fluorite du massif du Roptai.

### Carrière de Resteigne

La carrière de Resteigne présente l'intérêt géologique d'exprimer le passage des couches de l'Eifélien à celles du Givétien (Dévonien Moyen), déposées dans un contexte de rampe carbonatée et de plate-forme récifale.

Transposons-nous il y a 390 Ma, vers la fin de l'époque Eifélienne, au milieu de l'Océan Rhéique, entre le continent Avalonia et Gondwana et en bordure de terres et hauts fonds qui forment actuellement l'Espagne, la France et une partie de l'Allemagne (photo ci-contre). On se trouve dans une mer chaude, proche du tropique du capricorne, dans l'hémisphère Sud (faisons abstraction du temps glaciaire qui nous accueille aujourd'hui). La carrière illustre l'évolution d'une plateforme carbonatée avec barrière récifale en mer relativement profonde.



Reconstruction paléogéographique au Dévonien inférieur (400 Ma), par R. Blakey. Le cercle rouge indique la position du bloc comprenant l'Espagne, la France et une partie de l'Allemagne



Vue générale de la carrière de Resteigne depuis le niveau zéro avec les limites entre les formations. Photo et indications de Winnie FOUASSIN, prise en 2021.

La formation de Hanonet, à la transition entre l'Eifélien terminal et le début du Givétien, correspond à l'installation de la base d'un récif carbonaté avec l'installation d'une semelle de crinoïdes (échinodermes marins à squelette calcaire articulé et fixé sur le fond de la mer) sur une mer ouverte (rampe externe), sous le niveau d'action des vagues de tempête (CASIER et PRÉAT, 1990). Le manque d'agitation de l'eau permet un dépôt d'argiles, tout en permettant aux crinoïdes de s'installer à mesure que l'épaisseur d'eau diminue. Cette formation de calcaire argileux



avec de nombreux fragments de tiges de crinoïdes s'observe du côté sud de la carrière sur les différents paliers d'exploitation.

La base de la formation des Trois-Fontaines, qui marque le début des calcaires de Givet, débute par des calcaires massifs, fortement bioclastiques, bien visibles sur le 2<sup>ème</sup> palier. Ils correspondent à un faciès de rampe externe, mais sous un niveau d'eau moindre, sous la zone d'action des vagues normales et fortement influencée par les vagues de tempête, et donc de plus forte énergie (CASIER et PRÉAT, 1991). L'agitation des eaux empêche le dépôt des argiles et permet aux organismes constructeurs de s'installer pleinement. Outre les crinoïdes, on trouve les premiers coraux avec des brachiopodes (*stringocéphalus sp.*), des gastéropodes, des bryozoaires, des coraux massifs et branchus et des fragments de stromatopores. De gros bancs formés de nombreux fossiles cassés correspondent à des niveaux de 'tempestites', dont une lumachelle à *stringocéphalus sp.* (photos ci-dessous).

|                                                                                                                 |                                                                                      |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|
|                                |    |
| <p>Tempestite à la base de Trois-Fontaines</p>                                                                  | <p>Colonie de rugueux à la base de Trois-Fontaines</p>                               |
|                              |  |
| <p><i>Stringocephalus sp.</i> (Brachiopode), vu en coupe</p>                                                    | <p>Lumachelle à <i>Stringocephalus sp.</i></p>                                       |
|                              |  |
| <p>Gros morceaux de rugueux massifs tétracoralliaires au sommet de Trois-Fontaines (3<sup>ème</sup> palier)</p> | <p>Débris de stromatopores au sommet de Trois-Fontaines (3<sup>ème</sup> palier)</p> |

On passe assez rapidement au faciès de rampe externe, fortement agité, en eau peu profonde, au niveau d'action des vagues normales, avec une boue calcaire et argileuse à crinoïdes, ou crinoïdite, et des lumachelles à *Stringocephalus sp.* (CASIER et PRÉAT, 1991). Un niveau de stromatopores bien développés marque le passage vers le faciès lagunaire restreint, à très faible énergie, ce qui permet au récif de s'y développer pleinement. Les



bancs deviennent plus massifs. A l'extrémité NW du troisième palier, on observe des bancs avec des gros rugueux massifs tétracoralliaire (proche de *Hexagonaria* sp.), des stromatopores et des calcaires laminaires qui correspondent à un tapis algaire-microbien (ou *stromatolithes* = tapis de pierre en grec) se développant en milieu très calme. On y trouve aussi des coraux tabulés *Thamnopora*, des Favosites et des Alvéolites (non illustrés ici).



Pli de rampe au niveau 3 de la carrière  
(Photo André D'OCQUIER)

La carrière a été exploitée principalement pour la formation des Trois-Fontaines dans les trois niveaux supérieurs. Vers le nord, au niveau zéro (non visité lors de cette sortie), elle continue dans la formation des Terres d'Haur, stratigraphiquement supérieure à celle des Trois-Fontaines. Elle se marque par un système lagunaire ouvert avec un apport de particules fines et d'argiles, donnant des calcaires francs à argileux avec des joints argileux centimétriques à millimétriques. La formation du Mont d'Haur qui suit marque un retour vers un milieu ouvert à forte énergie, comme au début du dépôt de la formation des Trois-Fontaines et montre des calcaires à fragments d'organismes constructeurs.

Au niveau 3, nous observons un pli de rampe qui s'est développé lors du plissement progressif des couches et indique une cinématique avec un glissement des couches les unes sur les autres.

Sur le rebord du niveau 1, notre attention est attirée par la présence de deux plumées et d'une pelote de déjection, restes de repas d'un Hibou Grand-duc. D'après Marie LECOMTE, parmi les plumes trouvées dans les restes de repas, il y a de nombreuses plumes de pigeon ramier et une de bécasse des bois. Michel MALDAGUE confirme l'appartenance de cette plume à une bécasse des bois d'après les motifs en pointes triangulaires. C'est bien la première fois que ce dernier voit une plume de bécasse dans une plumée de grand-duc, fort intéressant ! Deux bagues trouvées non loin de là proviennent de pigeons d'élevage : un belge et un allemand. Les propriétaires n'ont pu être contactés jusqu'à présent.



Une des deux plumées de Grand-duc  
(Photo Marie LECOMTE)



Plume de pigeon ramier et de bécasse  
(photo Marie LECOMTE)



## Mine de baryte du Roptai à Ave

L'après-midi, nous visitons les anciennes installations et travaux de la mine de galène (sulfure de plomb - PbS) et de baryte (sulfate de baryum – BaSO<sub>4</sub>) dans le massif du Roptai à Ave. Cette mine a connu deux phases d'exploitation (BLONDIEAU, 1994). Les filons du massif du Roptai ont été exploités par les habitants du village dès le début du XIX<sup>ème</sup> siècle par de petits puits et tranchées, pour la galène qui était alors fort recherchée. Les travaux se sont poursuivis jusqu'à l'indépendance de la Belgique (1830) mais le filon de galène est peu important et souvent disséminé dans la baryte qui n'avait pas beaucoup de valeur.

Après une période d'inactivité, l'exploitation reprend, mais cette fois pour la baryte qui a pris de la valeur sur le marché, au contraire du plomb. Elle est extraite par des puits jusqu'à 70 m de profondeur et est broyée dans un moulin à vent (aujourd'hui disparu) qui était situé au sommet de la colline. En 1869, le bail d'exploitation est racheté par la « Société civile du Viroin » pour faire cesser les activités qui font concurrence à la mine de Vierves. En 1908-10, la « Société de Recherches et d'Explorations des Mines de Porcheresse » reprend l'exploitation et construit l'usine à baryte d'Ave, capable de broyer jusqu'à 12.000 tonnes de baryte par an (alors que sur la durée totale de son exploitation, la mine n'en a produit que 7.500 tonnes...). Les ambitions de cette société ne se concrétisent pas vu que le filon exploité au puits N°8, qui est approfondi de 40 à 75 m pendant cette période, se réduit en épaisseur latéralement. A partir de 1944, l'exploitation de la baryte est reprise à petite échelle et s'arrête définitivement en 1951. L'usine à baryte est actuellement occupée par le manège d'Ave.

L'étude géologique et minéralogique du filon par LANNOY (1972) montre qu'il traverse toute la colline du Roptai d'est en ouest et est installé dans la zone fracturée d'une double faille normale à forte pente vers le sud. Il a été mis en place par des venues hydrothermales suite à une activité tectonique en plusieurs phases. Dans un premier temps, une zone de déformation qui va donner naissance à la faille se développe par le broyage de la roche selon un plan fortement incliné vers le sud. Une brèche de calcaire silicifié avec de la fluorite violette disséminée se met en place. Dans un second temps, la faille s'ouvre largement, de la fluorite jaune cristallise sur les lèvres de la faille (les épontes) et de la baryte massive se dépose dans le filon en cours d'ouverture. La minéralisation se termine par la cristallisation de galène et de marcassite dans la zone centrale. Des épisodes tectoniques encore plus tardifs décalent la veine principale par des mouvements décrochants, sans donner de nouvelles minéralisations (DELVAUX DE FENFFE, 1989).

Selon CAUET et WEIS (1983), le soufre de ces minéraux provient de la réduction de sulfates marins dévono-carbonifères. Les éléments chimiques de ces minéraux ont été introduits lors de la sédimentation dans la mer, sous forme d'évaporites ou d'anhydrites et ont été remobilisés et concentrés au cours de la diagenèse. Ils sont revenus en surface lors de la phase de distension générale qui suit les plissements et charriages liés à l'orogénèse varisque. Ils ont précipité au contact des couches calcaires.



Entrée grillagée du puits n°8 dans le versant de la colline, maintenant boisée



Vue plongeante du puits n°8 de 70 m de profondeur

Nous démarrons la balade derrière le manège d'Ave et montons la colline en empruntant l'ancien chemin de fer qui reliait l'usine à baryte en contrebas au puits d'extraction principal (n°8). L'entrée du puits est grillagée solidement, de sorte qu'il est possible de s'aventurer au-dessus du puits et d'examiner la structure géologique et le trou s'enfonçant dans les ténèbres (photo). En suivant les travaux de surface sur 200m vers l'est, nous trouvons

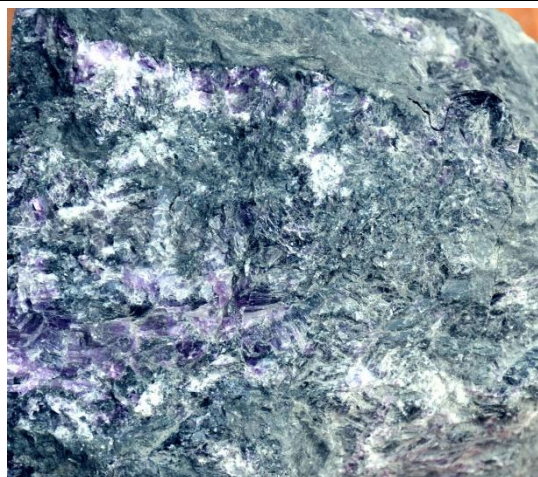


parmi les débris des fragments de brèche siliceuse à fluorite violette, de petits morceaux de baryte jaunâtre et aussi de petits cubes de baryte jaune altérée (photos).

En 1988, pendant les travaux de l'autoroute qui traverse le filon un peu plus à l'ouest, nous avons pu recueillir de bons échantillons de brèche siliceuse à fluorine violette ainsi que de gros échantillons de baryte crêtée sur calcite (photos ci-dessous).



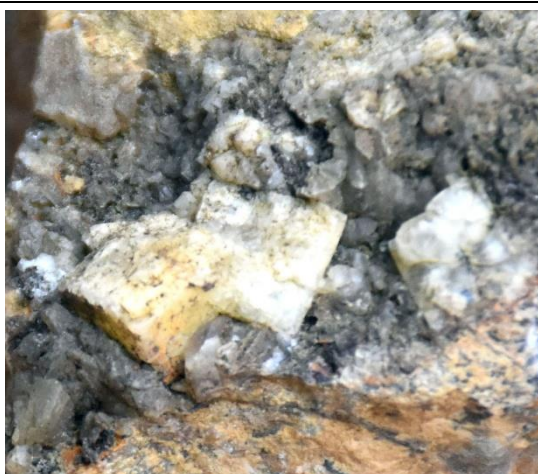
Fluorite violette dans la brèche



Fluorite violette dans la brèche



Cubes de fluorite violette sur calcite ; 1,5 mm de côté  
(photo Daniel TYECA)



Cubes de fluorite jaune



Baryte crêtée sur calcite



Baryte massive striée par mouvement de faille



## Membre de Bieumont

En redescendant de la zone d'exploitation de baryte, nous longeons une grande zone déboisée dans le cadre du programme européen de restauration des pelouses calcaires ; ensuite nous longeons la route nationale pour nous arrêter à l'endroit où elle traverse un niveau calcaire au milieu de schistes. Il s'agit du membre de Bieumont au sein de la Formation des Grand Breux qui surmonte la formation de Nismes du Frasnien inférieur. C'est un niveau calcaire stratifié à la base puis noduleux ensuite, qui sert de repère stratigraphique pour la cartographie géologique de terrain et se marque bien dans le paysage par des collines allongées. C'est sur le flanc de ces collines que se trouve la plus grande diversité d'orchidées comme aux sites voisins du Gros Tienne et du Preleu. Les carbonates donnent le substrat calcaire et les schistes donnent de l'argile dans les sols qui retiennent l'eau.



Niveaux calcaires du membre de Bieumont dans les schistes de la Formation des Grand Breux (Frasnien), le long de la route Nationale 94.

## Références

- BALDEWYNS, F., Excursion géologique dans l'Eifelien et le Givétien – Resteigne, Givet, Le Fondry des Chiens, Vaucelles. Dans : Wallonie en sous-sol, Nos trésors rocheux depuis le Gondwana. 58p. Accessible via <https://www.calameo.com/read/001082200bdc8bcf737a3>
- BLONDIU, M., 1994. Les filons de « barite plombifère » des environs d'Ave-et-Auffe. Historique des travaux et nature des gisements. De la Meuse à l'Ardenne, 18 : 5-29.
- CASIER, J.-G., PRÉAT, A., 1990. Sédimentologie et Ostracodes à la limite Eifelien-Givétien à Resteigne (bord sud du Bassin de Dinant, Belgique). Bulletin de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, Sciences de la terre, 60 : 75-105.
- CASIER, J.-G., PRÉAT, A., 1991. Evolution sédimentaire et Ostracodes de la base du Givétien à Resteigne (bord sud du Bassin de Dinant, Belgique). Bulletin de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, Sciences de la terre, 61 : 157-177.
- CAUET, S., WEIS, D., 1983. Modèle génétique et incidences sur la prospection des gîtes Pb-Zn belges en milieu carbonaté. Bulletin de la Société géologique de Belgique, 92(2) : 77-87.
- DELVAUX DE FENFFE, D., 1989 - Structures tardi- et post- hercyniennes dans le bord sud du synclinorium de Dinant, entre Han-sur-Lesse et Beauraing (Belgique). Ann. Soc. géol. Belg., Liège, 112 : 317-325.
- LANNOY, J.-P., 1979. Minéralisations à barytine, fluorine, galène dans les calcaires givétiens de la région de Han-sur-Lesse (Province de Namur). Travail de fin d'études présenté à la Faculté des Sciences appliquées de l'Université de Liège, 1979, 104 pages (inédit).
- Mindat.org. Baryte mine, Roptai forest, Ave-et-Auffe, Rochefort, Namur, Wallonia, Belgium. <https://www.mindat.org/loc-221182.html>

# BOTANIQUE

## Initiation botanique

Exposé du samedi 18 mars 2023

Michel LOUVIAUX

La première partie de cette « initiation botanique », initiation dans le sens de début, a consisté en un exposé illustré de nombreux slides. Le but de cette mini formation n'est pas d'aborder la science botanique dans son ensemble mais plutôt de se pencher sur l'aspect floristique, permettant à chacun de pouvoir in fine arriver à déterminer une plante inconnue rencontrée.



Cet exposé est divisé en trois parties. La première partie consiste en un rappel d'organographie végétale. En effet, pour pouvoir utiliser une flore, il est nécessaire d'avoir les bons outils afin de comprendre le vocabulaire contenu dans les clés dichotomiques. Nous passons donc en revue les différentes formes que peuvent prendre les feuilles (voir schéma), les tiges, les fleurs, le système racinaire...et le vocabulaire attaché.

Au cours de la deuxième partie, nous voyons en détail 4 familles de plantes à fleurs (angiospermes). Arbitrairement, nous détaillons, parmi les nombreuses familles de plantes de notre flore, les labiées, les rosacées, les brassicacées et les amaryllidacées. Les caractères déterminants de chacune de ces familles sont passés en revue et sont illustrés avec des plantes de nos régions. Bien sûr, nous n'abordons que les caractères morphologiques, laissant de côté les caractères génétiques et moléculaires qui sont à l'origine de grands bouleversements

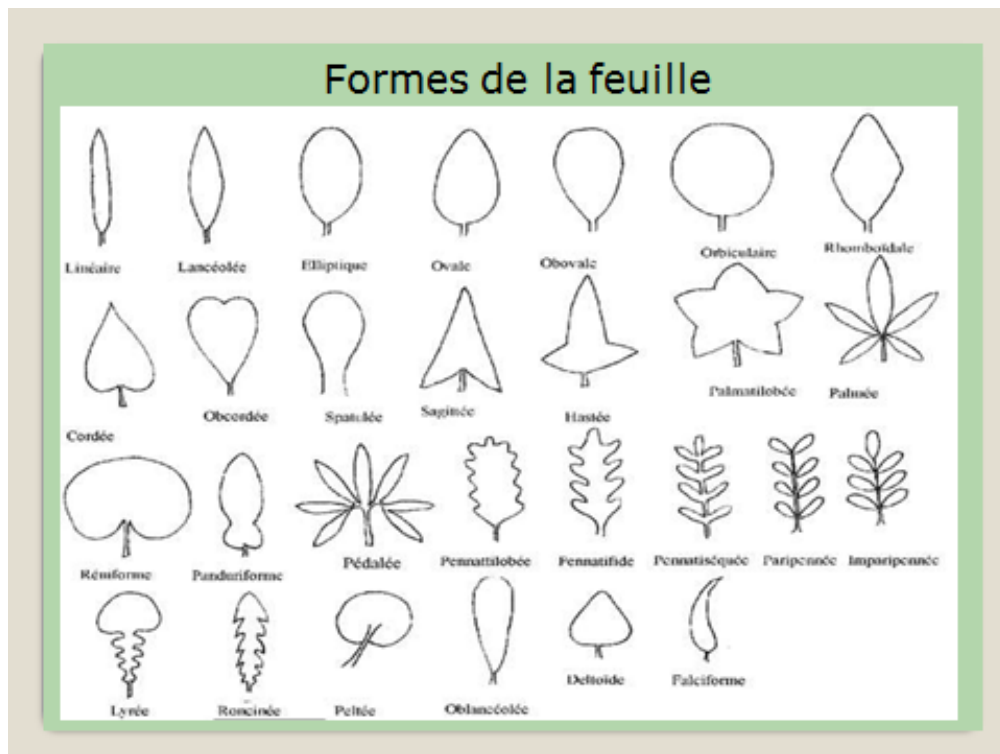




dans la classification. Il faut être conscient que l'échantillon choisi est mince, au regard des 185 familles qui composent notre flore.

En troisième partie, nous déterminons collectivement et interactivement quelques plantes fraîches apportées en salle.

La suite se passera au cours de trois sorties sur le terrain en avril, mai et juin.



Source : futura-sciences.com



Quatre familles de plantes : labiées, rosacées, brassicacées, amaryllidacées.

# Balade à la découverte de la nature à Hour et à l'écoute des premiers oiseaux chanteurs

Dimanche 19 mars

Corentin ROUSSEAU

En cette fin d'hiver (le 19 mars), une quinzaine de jeunes et moins jeunes naturalistes sont partis à la découverte de Hour et de son avifaune. L'activité débuta sous la pluie, nous avons donc profité du toit débordant de l'étable de la petite chèvrerie d'Havenne (point de départ de la balade) pour écouter et observer les premiers oiseaux tout en restant au sec.

Pour s'échauffer les oreilles, chaque participant a reçu une feuille et un crayon et pu dessiner les chants des oiseaux qu'il entendait, exercice périlleux mais permettant de se créer quelques moyens mnémotechniques !

Le répertoire était déjà assez vaste et nous avons pu reconnaître les chants de divers oiseaux communs des jardins comme le pouillot véloce, les mésanges bleue et charbonnière (le couple avec la femelle possédant une fine cravate et le mâle une plus épaisse), l'accenteur mouchet, le rougegorge, le moineau domestique, l'étourneau sansonnet, le pigeon ramier ; au loin, le merle noir, la grive musicienne et la grive draine chantaient d'une zone boisée. Nous fûmes aussi survolés par de grands oiseaux : un héron cendré (au cou replié), trois colverts et quelques bernaches du Canada.

Après cette introduction, la pluie ayant cessé, nous avons traversé le hameau d'Havenne pour monter sur les crêtes en rase campagne. En haut d'une grange, un rougequeue noir chantait allègrement. Son chant, assez typique, peut faire penser à une feuille qu'on chiffonne. Plus loin, deux ouettes d'Egypte survolaient une prairie dévoilant leurs très grandes plages blanches dans les ailes, presque invisibles quand elles sont posées. À la fin du hameau, quelques pinsons des arbres et un couple de bergeronnettes grises se baladaient dans une zone sans herbe. Plusieurs participants étaient étonnés de la beauté des pinsons avec leur tête bleutée et leur poitrail rosé, un oiseau qu'on ne prend peut-être pas assez le temps d'observer attentivement (?).

Les premiers oiseaux plus typiques de la campagne famennaise furent détectés près d'un tas de fumier. Un tarier pâle au sommet d'un buisson contemplait son territoire tandis qu'un couple de bruants jaunes cherchait sa nourriture au sol. Le mâle entonna tout de même sa petite ritournelle que certains traduisent par « un, deux, trois, quaaatttrre ».

Arrivés sur les crêtes, entourés par de belles prairies, les alouettes des champs dominaient l'environnement sonore. Fort nombreuses, nous avons pu les observer sous toutes les coutures. Au loin, une buse variable posée sur un arbre semblait attendre que le temps passe. Une espèce forestière se fit entendre dans un vallon boisé ; un pic noir, le plus gros de nos pics, émit quelques cris inattendus.

De l'autre côté de la crête, dans une prairie, une dizaine de grandes aigrettes cherchaient leur nourriture dans une prairie ; bientôt elles quitteront la région pour rejoindre leur site de nidification, au nord, au sud, à l'ouest ou à l'est mais peu de chances que ce soit en Wallonie où il n'y a que quelques couples nicheurs. Sur le chemin et dans une prairie fraîchement amendée, un groupe de corvidés, composé principalement de choucas, de quelques corneilles mais aussi de deux grands corbeaux, cherchait pitance. Nous avons pu clairement observer la taille importante de ces derniers !

Pour finir, en repassant par le village de Hour, nous avons observé un de nos plus petits oiseaux, le troglodyte mignon au chant puissant. Au sommet d'un saule, un verdier d'Europe attendait la pluie qui n'a pas tardé ! Un mâle au plumage verdâtre que tout le groupe a pu admirer allègrement.

Une matinée donc assez riche en espèces (plus d'une trentaine), alors que beaucoup d'oiseaux ne sont pas encore revenus du sud et que le temps était maussade !





À l'écoute des oiseaux dans la campagne de Hour ...

§ § § § § § § § § § § §



L'auteur et le rédacteur en plein travail ...

... le 17 mars, en réunion de Comité au Saut del Berbis... (photo Véronique LEMERCIER)



(Horaire inhabituel, Activité spécialisée requérant une connaissance préalable, Chantier, Endurance requise, Activité nocturne, Certainement pas annulé en cas d'intempéries, Activité en salle)



### Focus sur le thème « Gestion forestière et Conservation de la Nature »

#### Introduction : Gestion forestière et Conservation de la Nature Une confrontation entre deux alliés objectifs ?

Daniel TYTECA

Ces derniers mois, nous avons été mis face à des épisodes tumultueux, parfois parsemés de confrontations regrettables, à propos des buts et méthodes adoptés dans la gestion forestière. Spécialement au cours des dernières années, celle-ci se heurte aux objectifs de plus en plus prégnants de la conservation de la nature et de la biodiversité. Ce numéro des *Barbouillons* est largement consacré à la relation de deux de ces épisodes, d'une brûlante actualité, à savoir ceux du Bois d'Ellinchamps et du Bois de la Héronnerie, auxquels nous avons déjà largement fait écho dans nos pages.

Du Bois d'Ellinchamps, nous avons discuté depuis le *Barbouillons* n° 314 (avril – juin 2021). Il était question à l'époque d'effectuer une coupe vigoureuse dans cette hêtraie magnifique érigée en Réserve forestière, qui allait mettre à mal la continuité du couvert forestier et surtout causer d'importants dégâts au sol, étant donné les pentes importantes dans lesquelles auraient dû circuler des engins lourds en vue d'évacuer les grumes. Un consortium s'est créé entre plusieurs associations de conservation de la nature et des autorités académiques, se trouvant à l'époque en opposition, simultanément, et pour des raisons différentes, avec le DNF et la Commune incriminée (Tellin). Sous l'arbitrage du Cabinet de la Ministre de l'Environnement, un compromis fut trouvé, et le Bois se verra prochainement doté d'un statut plus en adéquation avec sa haute valeur biologique, avec compensations pour la commune. Il convenait que nous fassions paraître enfin le compte rendu de nos prospections dans ce Bois, effectuées tout au long de l'année 2022.

Le cas du Bois de la Héronnerie est quelque peu différent, et nous en parlons déjà depuis le *Barbouillons* n° 301 (mai – juin 2018). A l'époque un promoteur immobilier projetait d'installer, en plein bois, un parc résidentiel multigénérationnel. S'en est suivie, d'abord, une levée de boucliers, principalement de la part des riverains des lieux, le village de Lessive se voyant menacé dans sa quiétude et privé du voisinage apaisant de la forêt, lieu traditionnel de balades<sup>1</sup>. Ils furent bien vite rejoints et épaulés par les naturalistes, Natagora et Naturalistes de la Haute-Lesse. Ceux-ci faisaient valoir l'aspect patrimonial et biologique de la forêt, que l'on peut qualifier de subnaturelle vu la



Le Bois de la Héronnerie après l'abattage, 8 février 2023 (D. TYTECA)

présence de nombreux chênes plus que centenaires. On y trouve même une orchidée rare et emblématique, l'épipactis pourpre (*Epipactis purpurata*), indicatrice de vieilles forêts non perturbées sur sols frais, en équilibre avec les conditions du milieu. Récemment (décembre 2022), l'affaire prit un tour dramatique en raison de l'abattage de nombreux chênes séculaires, en particulier dans une zone où prospérait une belle population d'épipactis pourpres, avec l'assentiment du DNF qui n'y voyait pas de menace pour la survivance du milieu. Suite à cela, les

<sup>1</sup> Voir historique à <https://lessive5580.wixsite.com/lessive/blog>.



naturalistes introduisirent une demande d'accès à l'information, comme la Loi les y autorise : sur quelle(s) base(s) l'autorisation d'abattre a-t-elle été accordée ; y a-t-il eu demande de dérogation (de détruire l'habitat d'une espèce protégée), dans le cadre de la Loi de la Conservation de la Nature ? A l'heure d'imprimer ces pages, nous sommes toujours en attente de la réponse.

Ces deux cas sont emblématiques de l'incompréhension mutuelle entre les naturalistes et le milieu professionnel public de la gestion forestière, le DNF, alors qu'au contraire il devrait y avoir une complémentarité sur la gestion d'un bien partagé. Les objectifs sont communs : « DNF » ne signifie-t-il pas Département **Nature** et Forêts ? Un catalyseur des désaccords réside dans l'interprétation qu'il faut donner à la Loi de la Conservation de la Nature (LCN). Rarissimes, pour ne pas dire inexistantes, sont les situations où cette Loi a pu être mise en pratique, quand il s'agit de protéger des habitats naturels confrontés à des menaces diverses, particulièrement dans le cas des forêts confrontées à la gestion forestière. Celle-ci est encore trop souvent soumise aux habitudes, aux « bonnes pratiques » diront les forestiers, qui font qu'on continue à appliquer des méthodes ancestrales (« on a toujours fait comme ça »), mais méconnaissent les particularités biologiques et écologiques de certaines des espèces végétales, précisément celles que l'on est censé protéger par la LCN, pour privilégier, il faut bien le dire, encore et toujours, les objectifs de la production sylvicole.

Pour notre part, nous voulons, encore et toujours, informer nos interlocuteurs sur le bien-fondé qu'il y a à vouloir protéger le milieu et les espèces naturelles, à une époque où l'accent est mis sur les écueils que présente la dégradation de la biodiversité. Celle-ci, la dégradation de la biodiversité, n'est-elle pas l'un des enjeux majeurs identifiés par un consortium de scientifiques, à côté du changement climatique ou de la perturbation des cycles naturels (ROCKSTRÖM et al. 2009) ? Pour ces trois enjeux majeurs, les limites de la capacité de la planète à absorber les impacts liés à l'activité humaine sont déjà dépassées, et cette tendance ne pourra être inversée qu'au prix d'efforts et d'un changement radical dans nos habitudes de consommation et de comportement vis-à-vis des milieux naturels. Dans nos relations avec nos « alliés objectifs » que sont les représentants du DNF, un mot d'ordre est « responsabiliser sans culpabiliser », selon les termes d'un de nos partenaires dans l'action poursuivie, Marc DUFRENE (Prof. Univ. de Liège à Gembloux). Pour encore paraphraser l'un d'entre nous, agent forestier retraité qui figure parmi ceux « qui ont compris », et depuis bien longtemps (Marc PAQUAY pour ne pas le citer) :

« Je suis passé rapidement cet après-midi au bois de la Héronnerie ... Manifestement, la coupe n'est pas une coupe d'éclaircie douce et on voit que cela a été fait pour tirer de l'argent. Ces magnifiques chênes ... qui seront, plus que vraisemblablement transportés en bateau vers la Chine (!!), sont des arbres de plus de 2 m de circonférence en majorité. Les prélèvements sont localement très forts : plusieurs bois en série créant de grandes trouées. C'est scandaleux (je n'avais pas encore vu sur place).

« ... je pense qu'il est temps de crier haut et fort que la préservation des écosystèmes forestiers est une priorité. Nous avons bien "profité" de la forêt à une époque où elle semblait inépuisable à nos yeux ... nous avons largement exagéré ! Il est temps de revoir nos façons de faire et d'être plus parcimonieux par rapport à cette exploitation des ressources naturelles. La forêt est le refuge le plus important de la biodiversité et le projet de la conservation d'une forêt primaire en Europe occidentale, par exemple (voir Francis HALLÉ, déjà présenté) prend tout son sens : préserver les forêts anciennes est une nécessité !

« C'est un dossier général (mais aussi "d'intérêt général" en matière de conservation de la nature !) dont les NHL peuvent s'occuper vu qu'il nous affecte localement (ceci dit par rapport à nos types d'actions décidées matière d'environnement).

« C'est un "bon gros" dossier à mettre en route et il faut "le faire bien". »

Que oui !

Dans la suite, on trouvera donc nos rapports relatifs à ces deux situations qui nous ont bien occupés :

- Un rapport collectif sur nos diverses prospections dans le Bois d'Ellinchamps, menées tout au long de l'année 2022 ;
- Un essai plus personnel, mais avec le concours de quelques « personnes bien intentionnées », sur la situation tragique à laquelle nous sommes confrontés dans le Bois de la Héronnerie.

## Synthèse des prospections naturalistes au Bois d'Ellinchamps (Tellin, Prov. de Luxembourg) en 2022

Marc PAQUAY, Daniel TYTECA<sup>2</sup>, Geneviève ADAM et Bruno MARÉE

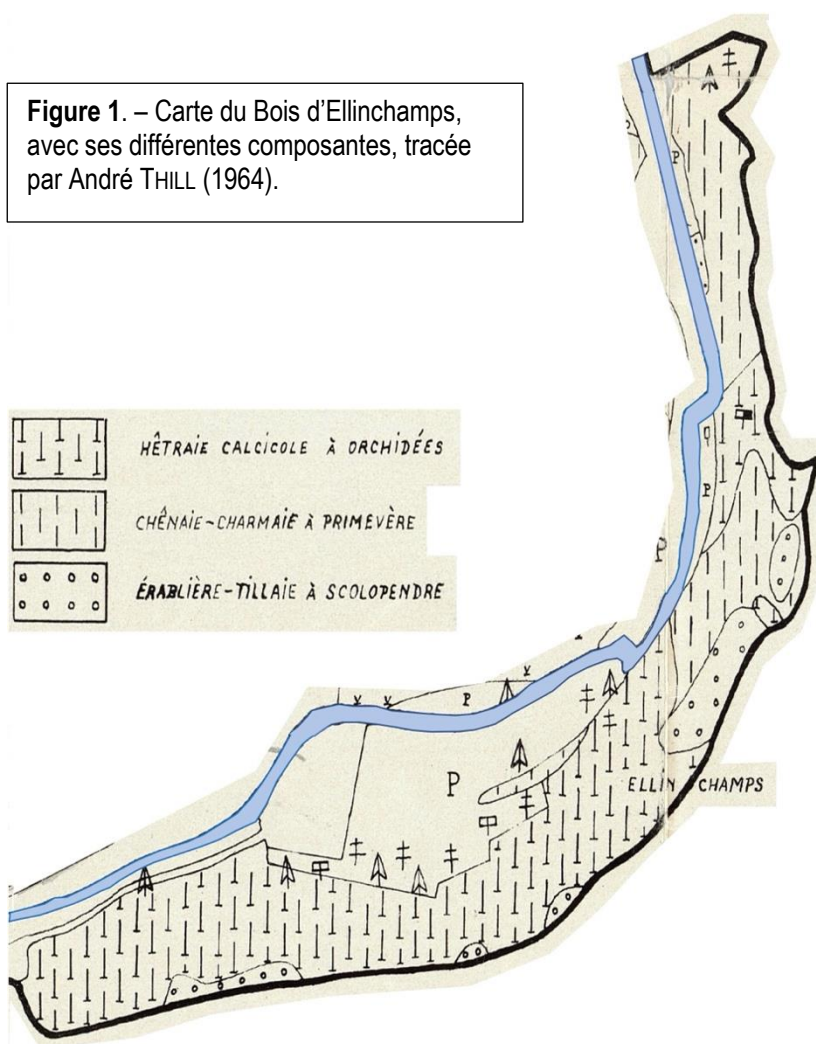
Après divers témoignages et alertes lancées au cours de l'année 2021 (voir DELVAUX & TYTECA 2022), notre association, épaulée par un collectif d'intervenants, s'est lancée dans la prospection et divers inventaires dans le Bois d'Ellinchamps au cours de l'année 2022. A l'origine de ces actions, se trouve l'observation que plusieurs beaux hêtres avaient été martelés en délivrance. L'ampleur des dégâts qui auraient résulté de l'abattage envisagé, suivi de l'évacuation des grumes et branchages, sur ce territoire pourtant inscrit en Réserve forestière (RF), avait déclenché une vive émotion ainsi qu'une levée de boucliers et diverses interpellations.

Un premier compte rendu de la prospection menée le 26 février 2022 fut publié dans le *Barbouillons* 318 (TYTECA & PAQUAY 2022). Plusieurs autres prospections ont été organisées depuis cette date, les 26 mars, 9 et 23 avril, 12 et 26 mai, 9 juillet, 3 août et 22 octobre, mais il fut décidé d'y accorder le moins de publicité possible, dans l'espoir de calmer les esprits, étant donné les pourparlers qui s'engageaient dès le début de l'année 2022 entre les différentes parties prenantes, à savoir la Commune propriétaire des lieux (Tellin), le DNF (Département de la Nature et des Forêts), le Cabinet de la

Ministre de l'Environnement, des experts provenant de divers milieux scientifiques (dont l'Université de Liège à Gembloux) et nous-mêmes, Naturalistes de diverses associations (NHL, Natagora), dans l'espoir de dégager une issue et un statut favorables à ce site de très haut intérêt biologique. Maintenant qu'il a été conféré à celui-ci un statut tout à fait adéquat (encore à préciser et à confirmer), nous pouvons proposer une synthèse des résultats de nos prospections, en guise de contribution à la somme déjà grande d'informations disponibles sur le site, et afin d'encore justifier, si besoin en était, son classement et sa sauvegarde pour les générations futures.

Rappelons que le Bois d'Ellinchamps était jusqu'ici classé en Réserve forestière (RF) pour sa plus grande partie (hêtraie à asperule et hêtraie calcicole à orchidées), la partie supérieure, avec les faciès les plus pentus, abritant des

érablières de ravin à scolopendre, étant classée en Réserve intégrale (RI – voir Figure 1). Comme son nom l'indique, la RI est soustraite à toute forme d'exploitation, ce qui n'est pas le cas de la RF, pour laquelle un certain niveau d'exploitation est toléré, pour autant que soient respectées un certain nombre de conditions qui, rappelons-le une fois encore, visent à « ... sauvegarder des faciès caractéristiques ou remarquables des peuplements



<sup>2</sup> Sauf indication contraire, les photos sont de Daniel TYTECA.



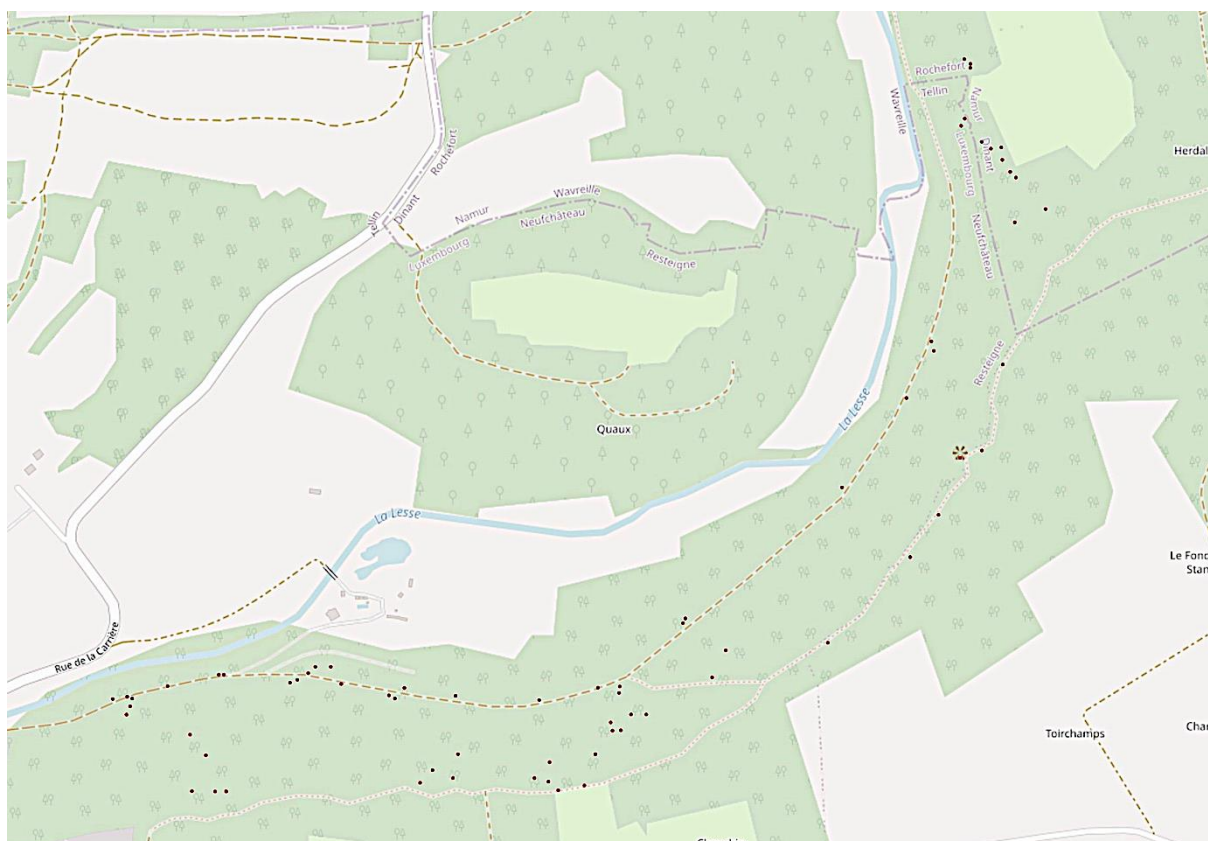
d'essences indigènes et d'y assurer l'intégrité du sol et du milieu », dans le but de « ... sauvegarder les territoires présentant un intérêt pour la protection de la flore et de la faune, des milieux écologiques et de l'environnement naturel » (Loi sur la Conservation de la Nature - LCN). Les dispositions prises dans le cadre de Natura 2000, en sus de la LCN, visent à « maintenir cet habitat forestier en évitant toute altération de sa structure et de sa composition », en tant que forêt indigène de grand intérêt biologique. Dans l'article de 2022 (TYTECA & PAQUAY 2022), nous rappelions en quoi l'exploitation envisagée contrevenait à plusieurs de ces prescriptions.



La réserve intégrale du Bois d'Ellinchamps, le 26 février.

Dans la suite de cet article, nous faisons état des résultats de nos prospections, en les classant en différentes parties correspondant aux diverses catégories d'êtres vivants qui ont fait l'objet d'observations attentives, suivant les spécialités des participants aux prospections. La Figure 2 indique les endroits où ont été réalisés des pointages précis, pour tous les différents types d'organismes confondus. Les pointages visaient particulièrement les espèces rares ou remarquables, dont on peut remarquer la fréquence et l'abondance à la Figure 2. On peut constater sur cette figure qu'un certain nombre de points, en haut à droite, se trouvent sur le territoire de Rochefort. Sont-ils encore dans le territoire considéré pour le Bois d'Ellinchamps ? Il semble que ce soit le cas pour au moins une partie d'entre eux, si on superpose les cartes des Figures 1 et 2. A l'époque d'A. THILL (1964), on ne se souciait sans doute pas des limites communales pour délimiter le territoire d'une entité naturelle, ce qui nous paraîtrait normal à nous, naturalistes. Mais qu'en est-il au niveau des territoires respectifs de triages entre les cantonnements DNF de Tellin et de Rochefort qui, qui plus est, se trouvent dans des provinces différentes ! Ce point peut paraître anodin, mais il a son importance, parce que nous avons pu constater, lors de nos prospections, que les biotopes situés à ces endroits avaient leur originalité et leur intérêt (chênaies-charmaies claires calcicoles) par rapport à la partie la plus importante du Bois d'Ellinchamps.

Notons d'emblée que l'inventaire dressé lors des prospections sera très inégal, en fonction des catégories d'organismes inventoriés. C'est ainsi que les listes de lichens et d'araignées, voire même d'insectes, seront tout à fait partielles et embryonnaires. Nous avons fait le choix de publier la totalité des résultats de nos prospections.



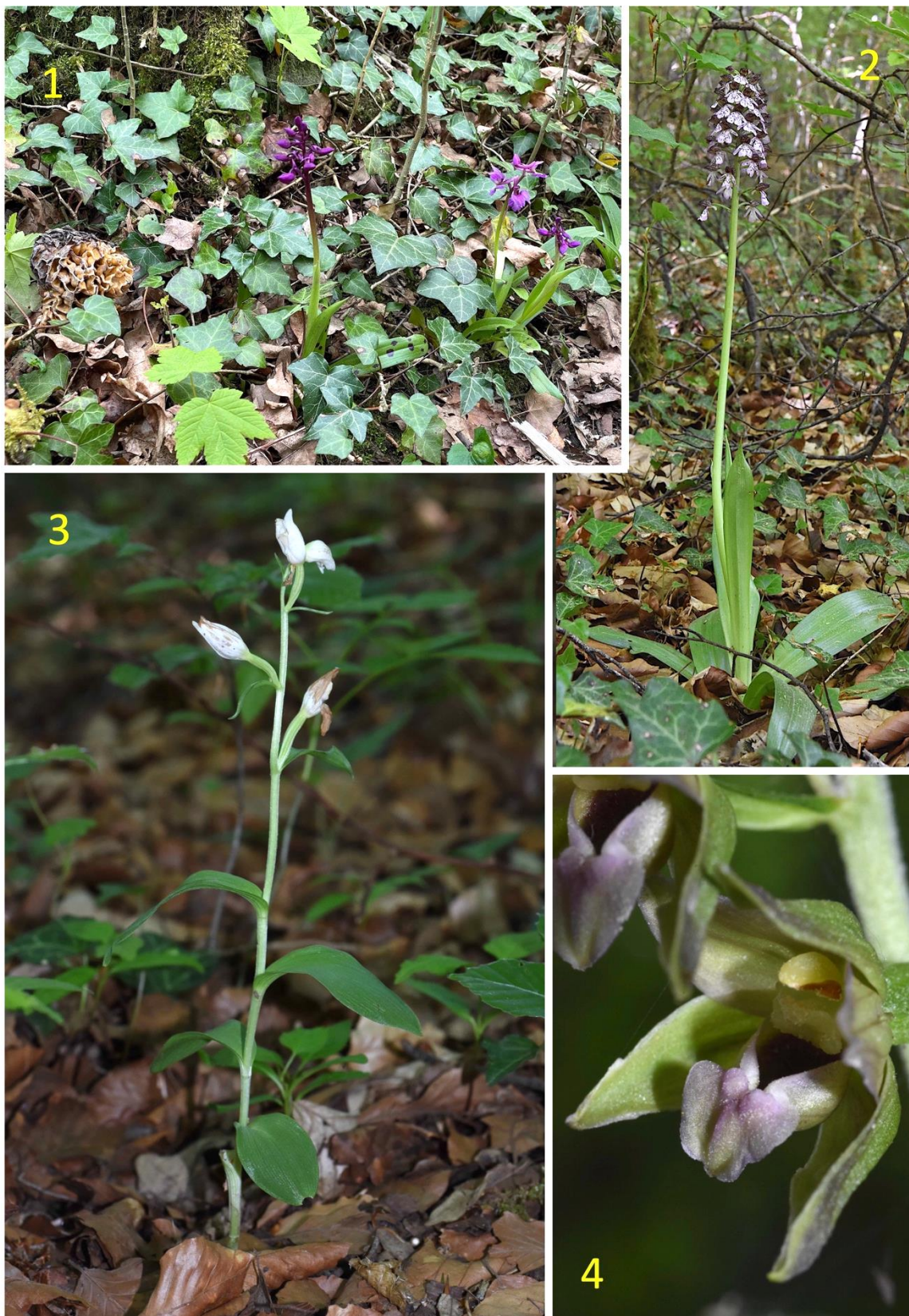
**Figure 2.** – Pointages GPS effectués au cours de nos prospections, tous organismes confondus. Les points rouges indiquent les pointages GPS. Provenance de la carte : logiciel de conversion de données GPX en Excel (<https://mygeodata.cloud/converter/gpx-to-xlsx>).

## 1. Flore et végétation (G. ADAM, M. PAQUAY, D. TYTECA)

Comme nous l'avons vu sur la carte d'A. THILL (1964 – Figure 1), on retrouve essentiellement à Ellinchamps trois grands types d'habitats forestiers : (1) la hêtraie calcicole à orchidées, qui couvre la plus grande partie, essentiellement au sud, aux endroits les moins pentus, et englobe parfois des faciès se rapprochant plutôt de la hêtraie à aspérule et à mélisse, davantage neutrophile (DETHIOUX 1969) ; (2) l'éraiblière de ravin à scolopendre, aux endroits les plus pentus, sur les contreforts sud et est du Bois ; (3) la chênaie-charmaie calcicole à primevère, stade de dégradation de la hêtraie, davantage vers le nord. Cet ensemble est particulièrement représentatif des boisements que l'on peut observer en Lesse et Lomme, et est ici particulièrement bien développé, ce qui justifie le caractère patrimonial du Bois d'Ellinchamps. Nous retrouverons dans nos relevés des plantes caractéristiques de ces différentes associations végétales.

Nous reprenons ci-après des listes des espèces végétales relevées dans le Bois d'Ellinchamps, en deux parties. Au Tableau 1, se trouvent les espèces figurant dans la Liste rouge et/ou pourvues d'un statut de protection au sens de la législation wallonne (voir Annexe 1). Ces espèces sont au nombre de dix, sur les cent-vingt-trois espèces répertoriées. Parmi ces dix, sept sont des orchidées, en fait la totalité des sept orchidées relevées dans le Bois jusqu'à présent. Six d'entre elles sont des hôtes habituels ou fréquents de deux des habitats forestiers mentionnés plus haut (hêtraies et chênaies-charmaies calcicoles). La septième, l'orchis pourpre (*Orchis purpurea*), est moins habituelle, mais s'observe parfois, en général par pieds isolés, dans des habitats boisés. Aucune des espèces d'orchidées observées n'était abondante, peut-être en raison des circonstances climatiques particulières en 2021





**Figure 3.** – Orchidées observées dans le Bois d'Ellinchamps : 1. – *Androrchis* (*Orchis*) *mascula*, avec une morille à gauche (23/04) ; 2. – *Orchis purpurea* (12/05) ; 3. – *Cephalanthera damasonium* (26/05) ; 4. – *Epipactis neglecta* (9/07).



et 2022, à l'exception de l'orchis mâle (*Androrchis mascula*), que nous avons vu en quantités appréciables (plusieurs dizaines) dans la partie nord de la réserve. On trouvera à la Figure 3 des photos de quatre des espèces d'orchidées d'Ellinchamps.

**Tableau 1.** – Espèces végétales observées dans le Bois d'Ellinchamps, figurant dans la Liste Rouge des plantes protégées de Wallonie<sup>3</sup>. Ordre, famille et genre d'après la Flore de JACQUEMART & DESCAMPS (2018). Voir l'Annexe 1 pour un explicatif sur le statut IUCN et la législation wallonne.

| Espèce                             | Ordre | Famille | Genre | Statut IUCN    | Législation W |
|------------------------------------|-------|---------|-------|----------------|---------------|
| <i>Cephalanthera damasonium</i>    | 16    | 1       | 2     | 3 - vulnérable | Annexe 6b     |
| <i>Epipactis helleborine</i>       | 16    | 1       | 5     |                | Annexe 7      |
| <i>Epipactis neglecta</i>          | 16    | 1       | 5     | 2 - en danger  | Annexe 6b     |
| <i>Neottia nidus-avis</i>          | 16    | 1       | 13    | 3 - vulnérable | Annexe 6b     |
| <i>Androrchis (Orchis) mascula</i> | 16    | 1       | 15    |                | Annexe 7      |
| <i>Orchis purpurea</i>             | 16    | 1       | 15    | 2 - en danger  | Annexe 6b     |
| <i>Platanthera chlorantha</i>      | 16    | 1       | 16    |                | Annexe 6b     |
| <i>Cotoneaster integerrimus</i>    | 26    | 1       | 9     | 3 - vulnérable | Annexe 6b     |
| <i>Rosa spinosissima</i>           | 26    | 1       | 23    | 2 - en danger  | Annexe 6b     |
| <i>Daphne mezereum</i>             | 35    | 2       | 1     |                | Annexe 6b     |

Au Tableau 2 figurent les espèces végétales qui ne jouissent pas d'un statut de protection. Certaines d'entre elles, signalées par un astérisque (\*), sont considérées comme caractéristiques des habitats boisés mentionnés plus haut (Figure 1 – THILL 1964) et sont à ce titre dignes d'un intérêt particulier, étant en général plutôt rares en dehors des zones calcaires de notre pays. Un autre fait intéressant est la présence simultanée, à Ellinchamps, des trois espèces indigènes de Sceau-de-Salomon (*Polygonatum* sp.). C'est normal pour deux d'entre elles, calcicoles (*P. odoratum* et *P. multiflorum*) ; ça l'est moins pour la troisième espèce, le sceau-de-Salomon verticillé (*P. verticillatum*), plutôt acidophile, fréquent en Ardenne par exemple, mais rare dans les régions calcaires. C'est l'indication de la présence de substrats plus acides, que l'on retrouvera plutôt dans la hêtraie à aspérule, faisant figure d'exception dans un environnement plutôt calcaire.



Une plage de violette odorante (*Viola odorata*), 23 avril .

<sup>3</sup> Voir <http://observatoire.biodiversite.wallonie.be/especes/flore/LR2010/liste.aspx>.



**Tableau 2.** – Autres espèces végétales observées dans le Bois d'Ellinchamps (liste non exhaustive).  
Ordre, famille et genre d'après la Flore de JACQUEMART & DESCAMPS (2018).  
Espèces marquées d'un astérisque (\*) : voir texte.

| Espèce                             | Ordre | Famille | Genre | Espèce                         | Ordre | Famille | Genre |
|------------------------------------|-------|---------|-------|--------------------------------|-------|---------|-------|
| <i>Asplenium scolopendrium</i> *   | 5     | 1       | 1     | <i>Alnus glutinosa</i>         | 27    | 4       | 1     |
| <i>Asplenium trichomanes</i>       | 5     | 1       | 1     | <i>Betula pendula</i>          | 27    | 4       | 2     |
| <i>Dryopteris carthusiana</i>      | 5     | 4       | 1     | <i>Carpinus betulus</i>        | 27    | 4       | 3     |
| <i>Dryopteris filix-mas</i>        | 5     | 4       | 1     | <i>Coryllus avellana</i>       | 27    | 4       | 4     |
| <i>Polysticum aculeatum</i>        | 5     | 4       | 2     | <i>Euonymus europaeus</i>      | 29    | 1       | 1     |
| <i>Polypodium cf interjectum</i>   | 5     | 5       | 1     | <i>Hypericum hirsutum</i>      | 31    | 1       | 1     |
| <i>Polypodium vulgare</i>          | 5     | 5       | 1     | <i>Viola odorata</i>           | 31    | 3       | 1     |
| <i>Larix decidua</i>               | 8     | 3       | 3     | <i>Viola reichenbachiana</i>   | 31    | 3       | 1     |
| <i>Picea abies</i>                 | 8     | 3       | 4     | <i>Viola riviniana</i>         | 31    | 3       | 1     |
| <i>Pinus nigra</i>                 | 8     | 3       | 5     | <i>Salix caprea</i>            | 31    | 4       | 2     |
| <i>Pinus sylvestris</i>            | 8     | 3       | 5     | <i>Euphorbia amygdaloides</i>  | 31    | 5       | 1     |
| <i>Arum maculatum</i>              | 13    | 1       | 1     | <i>Euphorbia cyparissias</i>   | 31    | 5       | 1     |
| <i>Paris quadrifolia</i>           | 15    | 1       | 1     | <i>Mercurialis perennis</i> *  | 31    | 5       | 2     |
| <i>Allium ursinum</i>              | 16    | 4       | 1     | <i>Acer campestre</i>          | 34    | 2       | 1     |
| <i>Narcissus pseudonarcissus</i> * | 16    | 4       | 4     | <i>Acer platanoides</i>        | 34    | 2       | 1     |
| <i>Convallaria majalis</i>         | 16    | 5       | 3     | <i>Acer pseudoplatanus</i>     | 34    | 2       | 1     |
| <i>Polygonatum multiflorum</i>     | 16    | 5       | 10    | <i>Tilia platyphyllos</i>      | 35    | 1       | 6     |
| <i>Polygonatum odoratum</i> *      | 16    | 5       | 10    | <i>Alliaria petiolata</i>      | 36    | 3       | 1     |
| <i>Polygonatum verticillatum</i>   | 16    | 5       | 10    | <i>Cardamine flexuosa</i>      | 36    | 3       | 17    |
| <i>Carex digitata</i> *            | 18    | 3       | 3     | <i>Cardamine hirsuta</i>       | 36    | 3       | 17    |
| <i>Carex flacca</i> *              | 18    | 3       | 3     | <i>Bistorta officinalis</i>    | 38    | 2       | 1     |
| <i>Carex remota</i>                | 18    | 3       | 3     | <i>Rumex sanguineus</i>        | 38    | 2       | 9     |
| <i>Carex sylvatica</i>             | 18    | 3       | 3     | <i>Mœhringia trinervia</i>     | 38    | 4       | 13    |
| <i>Bromopsis ramosa</i>            | 18    | 4       | 15    | <i>Cornus mas</i> *            | 39    | 1       | 1     |
| <i>Melica uniflora</i> *           | 18    | 4       | 43    | <i>Cornus sanguinea</i>        | 39    | 1       | 1     |
| <i>Sesleria caerulea</i> *         | 18    | 4       | 59    | <i>Primula veris</i> *         | 40    | 3       | 4     |
| <i>Berberis aquifolium</i>         | 20    | 2       | 1     | <i>Galium aparine</i>          | 41    | 1       | 3     |
| <i>Anemone nemorosa</i>            | 20    | 3       | 3     | <i>Lithospermum officinale</i> | 42    | 1       | 9     |
| <i>Aquilegia vulgaris</i>          | 20    | 3       | 4     | <i>Symphytum officinale</i>    | 42    | 1       | 16    |
| <i>Clematis vitalba</i>            | 20    | 3       | 6     | <i>Fraxinus excelsior</i>      | 44    | 1       | 2     |
| <i>Ficaria verna</i>               | 20    | 3       | 9     | <i>Veronica montana</i>        | 44    | 2       | 14    |
| <i>Helleborus foetidus</i> *       | 20    | 3       | 10    | <i>Ajuga reptans</i>           | 44    | 7       | 1     |
| <i>Ranunculus acris</i>            | 20    | 3       | 13    | <i>Betonica officinalis</i>    | 44    | 7       | 3     |
| <i>Ranunculus auricomus</i>        | 20    | 3       | 13    | <i>Glechoma hederacea</i>      | 44    | 7       | 6     |
| <i>Ribes</i> sp.                   | 23    | 2       | 1     | <i>Lamium galeobdolon</i>      | 44    | 7       | 8     |
| <i>Sedum album</i>                 | 23    | 4       | 4     | <i>Prunella vulgaris</i>       | 44    | 7       | 18    |
| <i>Sedum rupestre</i>              | 23    | 4       | 4     | <i>Stachys sylvatica</i>       | 44    | 7       | 22    |
| <i>Hippocrepis comosa</i>          | 25    | 1       | 9     | <i>Ilex aquifolium</i>         | 45    | 1       | 1     |
| <i>Vicia sepium</i>                | 25    | 1       | 23    | <i>Campanula trachelium</i> *  | 46    | 1       | 1     |
| <i>Crataegus monogyna</i> *        | 26    | 1       | 10    | <i>Phyteuma spicatum</i>       | 46    | 1       | 5     |
| <i>Crataegus</i> sp.               | 26    | 1       | 10    | <i>Arctium nemorosum</i>       | 46    | 3       | 5     |
| <i>Fragaria vesca</i>              | 26    | 1       | 14    | <i>Lactuca muralis</i> *       | 46    | 3       | 47    |
| <i>Geum urbanum</i>                | 26    | 1       | 15    | <i>Lapsana communis</i>        | 46    | 3       | 49    |
| <i>Potentilla reptans</i>          | 26    | 1       | 18    | <i>Taraxacum</i> sp.           | 46    | 3       | 69    |
| <i>Potentilla sterilis</i>         | 26    | 1       | 18    | <i>Adoxa moschatellina</i>     | 47    | 1       | 1     |
| <i>Prunus avium</i>                | 26    | 1       | 20    | <i>Sambucus ebulus</i>         | 47    | 1       | 2     |
| <i>Prunus spinosa</i>              | 26    | 1       | 20    | <i>Sambucus nigra</i>          | 47    | 1       | 2     |

Tableau 2. – Suite et fin.

| Espèce                  | Ordre | Famille | Genre | Espèce                         | Ordre | Famille | Genre |
|-------------------------|-------|---------|-------|--------------------------------|-------|---------|-------|
| <i>Rosa arvensis</i> *  | 26    | 1       | 23    | <i>Viburnum lantana</i> *      | 47    | 1       | 3     |
| <i>Rosa canina</i>      | 26    | 1       | 23    | <i>Viburnum opulus</i>         | 47    | 1       | 3     |
| <i>Rubus fruticosus</i> | 26    | 1       | 24    | <i>Dipsacus pilosus</i>        | 47    | 2       | 2     |
| <i>Sorbus aria</i>      | 26    | 1       | 27    | <i>Lonicera caprifolium</i>    | 47    | 2       | 4     |
| <i>Sorbus aucuparia</i> | 26    | 1       | 27    | <i>Lonicera periclymenum</i> * | 47    | 2       | 4     |
| <i>Ulmus glabra</i>     | 26    | 4       | 1     | <i>Valeriana officinalis</i>   | 47    | 2       | 8     |
| <i>Ulmus minor</i>      | 26    | 4       | 1     | <i>Anthriscus sylvestris</i>   | 48    | 1       | 6     |
| <i>Urtica dioica</i>    | 26    | 7       | 3     | <i>Heracleum sphondylium</i>   | 48    | 1       | 25    |
| <i>Fagus sylvatica</i>  | 27    | 1       | 2     | <i>Hedera helix</i> *          | 48    | 2       | 1     |
| <i>Quercus petraea</i>  | 27    | 1       | 3     |                                |       |         |       |

## 2. Champignons et lichens (M. PAQUAY)

Diverses prospections réalisées dans les vingt dernières années - au moins - avaient déjà mis en évidence le grand intérêt mycologique de cette hêtraie calcicole remarquable (voir les références dans TYTECA & PAQUAY 2022). Évidemment, les poussées de champignons sont éphémères et tributaires des conditions climatiques. Dès lors, toutes les années ne sont pas bonnes et une évaluation d'un site sur le plan mycologique demande des observations nombreuses sur un long terme et à différentes périodes de l'année.

Le 26 février nous avons recherché particulièrement les polypores, qui figurent parmi les organismes les plus visibles à cette époque de l'année. Signalons à ce propos que la Région wallonne vient de publier un **Atlas en deux volumes des polypores de Wallonie**, auquel certains membres de notre association ont contribué (notamment Marc PAQUAY). Voici la liste des **polypores répertoriés** ce jour-là (les espèces signalées en grasses et avec un astérisque sont particulièrement intéressantes) :

Près de l'entrée ouest du bois :

Tramète pubescente (*Trametes pubescens*) sur le tremble  
Inonotus radié (*Inonotus radiatus*) sur une chandelle d'aulne

Dans la hêtraie à asperule :

Tramète versicolore (*Trametes versicolor*) sur hêtre  
Amadouvier (*Fomes fomentarius*) sur hêtre mort  
**Phellin robuste\*** (*Phellinus robustus*) sur chêne  
Stérée subtomenteux (*Stereum subtomentosum*) sur chêne  
Polypore bai (*Polyporus badius*) sur hêtre, près de la RI

Dans la Réserve intégrale (RI) :

Polypore brûlé (*Bjerkandera adusta*) sur hêtre  
**Tramète à odeur d'abricot\*** (*Datronia mollis*)

Autres champignons/polypores relevés :

Helvelle en gobelet (*Paxina acetabulum*)  
Tramète hirsute (*Trametes hirsuta*) sur rejets *Populus tremula*  
*Ustulina deusta* sur *Fagus*  
Vesse de loup en forme de poire (*Lycoperdon pyriforme*) sur *Fagus*



Figure 4. – Amadouvier (*Fomes fomentarius*)

Le 26 mars, nous relevions également le stérée rugueux (*Stereum rugosum*), le polypore variable (*Polyporus varius*), le polypore des vergers (*Phellinus tuberculosus*) et l'*Hymenochaete rubiginosa*. Le 26 mai, s'ajoute le lait de loup (*Lycogala epidendrum*), ainsi que, le 3 août, le pleurote voilé (*Pleurotus dryinus*), à la base d'un hêtre.



Le 22 octobre nous effectuons une autre prospection axée sur la mycologie, au cours de laquelle furent faites de nombreuses observations intéressantes. Notre visite du jour fut un simple échantillonnage passant par le bas de versant (essentiellement depuis les bords du chemin) puis le chemin oblique dans la pente et, enfin, le chemin de crête qui nous ramenait vers la carrière de la Lesse. La saison 2022, très chaude, très sèche et avec de rares épisodes de pluies, n'a pas donné lieu à d'abondantes poussées de la fonge (du moins en Famenne).

La hêtraie calcicole d'Ellinchamps contient une flore mycologique remarquable du fait qu'il s'agit d'une forêt peu perturbée par les activités humaines. Les fortes pentes et le statut de réserve forestière en sont les raisons principales.

Notre modeste inventaire du jour a produit une liste d'une soixantaine d'espèces reprises dans le Tableau 3. Dans cette liste, les espèces indiquées en gras sont les plus intéressantes et les chiffres, entre parenthèses, après certains noms d'espèces, renvoient à des commentaires en bas du tableau.

**Tableau 3. – Champignons relevés dans la réserve d'Ellinchamps le 22 octobre.**

| <b>Ellinchamps (friche de la carrière)</b>      |                                                    |                                              |
|-------------------------------------------------|----------------------------------------------------|----------------------------------------------|
| <i>Tricholoma cingulatum</i>                    | <i>Inocybe dulcamara</i>                           | <i>Clitocybe phyllophila</i>                 |
| <i>Clitocybe fragrans</i>                       | <i>Lactarius torminosus</i>                        |                                              |
| <b>Ellinchamps (RF)</b>                         |                                                    |                                              |
| <i>Collybia aquosa</i>                          | <i>Hebeloma sinapizans</i>                         | <b><i>Cortinarius elegantissimus</i> (7)</b> |
| <i>Armillaria cepistipes</i>                    | <i>Crepidotus applanatus</i>                       | <i>Meripilus giganteus</i>                   |
| <i>Marasmius alliaceus</i>                      | <i>Bisporella citrina</i>                          | <i>Mycena haematopus</i>                     |
| <i>Oudemansiella radicata</i>                   | <i>Xylaria hypoxylon</i>                           | <i>Lactarius quietus</i>                     |
| <b><i>Tricholoma squarulosum</i> (1)</b>        | <i>Ramaria (subbothrytis)</i>                      | <i>Tricholoma stiparophyllum</i>             |
| <b><i>Lentinellus cochleatus</i> (2)</b>        | <i>Pleurotus ostreatus</i>                         | <i>Hygrophorus penarius</i>                  |
| <i>Clitocybe nebularis</i>                      | <b><i>Mensularia (= Inonotus) nodulosa</i> (4)</b> | <i>Lepiota castanea</i>                      |
| <i>Hypholoma fasciculare</i>                    | <i>Mycena inclinata</i>                            | <i>Tricholoma virgatum</i>                   |
| <i>Marasmius androsaceus</i>                    | <i>Mycena pura</i>                                 | <i>Lactarius deliciosus</i>                  |
| <i>Lactarius fluens</i>                         | <i>Mycena rosea</i>                                | <i>Collybia butyracea</i>                    |
| <i>Mycena capillaris</i>                        | <i>Mycena pelianthina</i>                          | <i>Hygrophorus persoonii</i>                 |
| <i>Amanita phalloides</i>                       | <i>Galerina marginata</i>                          | <i>Tricholoma atosquamosum</i>               |
| <i>Hygrophorus eburneus</i>                     | <i>Marasmius ramealis</i>                          | <i>Cortinarius hemitrichus</i>               |
| <i>Echinoderma aspera</i>                       | <i>Stropharia aeruginosa</i>                       | <i>Trametes versicolor</i>                   |
| <i>Hebeloma edurum</i>                          | <b><i>Mycena crocata</i> (5)</b>                   | <i>Lactarius pallidus</i>                    |
| <i>Pluteus romellii</i> (3)                     | <b><i>Psathyrella maculata</i> (6)</b>             | <i>Amanita rubescens</i>                     |
| <i>Hebeloma crustuliniforme</i>                 | <i>Mycena pseudocorticola</i>                      |                                              |
| <b>Ellinchamps (crête carrière de la Lesse)</b> |                                                    |                                              |
| <i>Hebeloma edurum</i>                          | <i>Suillus granulatus</i>                          | <i>Hygrocybe konradii</i> (9)                |
| <i>Hebeloma sinapizans</i>                      | <b><i>Suillus collinitus</i> (8)</b>               |                                              |

Notes :

- (1) ***Tricholoma squarulosum*** : espèce calcicole rare que nous avons pu comparer avec *T. atosquamosum* présent également sur le site.
- (2) ***Lentinellus cochleatus*** : ce champignon en forme d'entonnoir pousse sur les souches de feuillus et dégage une bonne odeur anisée ; il est peu commun.
- (3) *Pluteus romellii* : peu fréquent, ce beau champignon pousse sur des débris ligneux.
- (4) ***Mensularia (= Inonotus) nodulosa* (us)** : ce rare polypore, strictement inféodé aux vieilles hêtraies, est une espèce rare chez nous et sa présence à Ellinchamps est à remarquer particulièrement car elle a été très peu observée en Caestienne !
- (5) ***Mycena crocata*** : espèce peu commune et remarquable, inféodée au hêtre, est également à noter particulièrement.
- (6) ***Psathyrella maculata*** : cette rare et belle psathyrelle vient sur le bois mort (ici une souche de *Fagus*). Elle possède de grosses mèches sombres sur le chapeau et ne jaunit pas sur le pied (confusion possible avec *P. cotonea*)

- (7) **Cortinarius elegantissimus** : ce magnifique cortinaire du sous-genre *Phlegmacium* est rare dans les hêtraies calcicoles. C'est une espèce remarquable à épingler dans notre liste.
- (8) **Suillus collinitus** : peu fréquent et localisé sur les sites thermophiles sur calcaire en présence de pins.
- (9) *Hygrocybe konradii* : remarquable poussée de ce bel *Hygrocybe* jaune « pétant » en bordure de la carrière ( au moins 50 pieds)

Quelques espèces de **lichens** ont été notées : *Peltigera membranacea*, *Caloplaca xantholytha*, *Phlyctis argena*, *Arthonia radiata* et *Parmelia subrudecta*.

### 3. Oiseaux (M. PAQUAY)

**Tableau 4.** – Oiseaux observés dans la réserve, avec la date et les circonstances d'observation.

| Espèce                      | Date  | Contexte                                    | Espèce                      | Date  | Contexte                              |
|-----------------------------|-------|---------------------------------------------|-----------------------------|-------|---------------------------------------|
| Mésange charbonnière        | 26/02 | présent                                     | Grimpereau des jardins      | 9/04  | 3 territoires                         |
| Mésange bleue               | 26/02 | présent                                     | Rougegorge                  | 9/04  | 20 territoires                        |
| Mésange noire               | 26/02 | présent                                     | Pic épeiche                 | 9/04  | 2 territoires                         |
| Grimpereau des jardins      | 26/02 | présent                                     | Sittelle torchepot          | 9/04  | 4 territoires                         |
| Grimpereau des bois         | 26/02 | présent                                     | Mésange bleue               | 9/04  | 7 territoires                         |
| Grive draine                | 26/02 | présent                                     | Mésange charbonnière        | 9/04  | 11 territoires                        |
| Sittelle torchepot          | 26/02 | présent                                     | Pouillot véloce             | 9/04  | 5 territoires                         |
| Pic vert                    | 26/02 | 1 chanteur                                  | Gros bec casse-noyaux       | 9/04  | 1 territoire                          |
| Grosbec casse-noyaux        | 26/02 | 1 chanteur                                  | Roitelet à triple bandeau   | 9/04  | 1 territoire                          |
| Buse variable               | 26/02 |                                             | Pic vert                    | 9/04  | 1 territoire                          |
| Pigeon colombin             | 26/02 | 1 chanteur                                  | Mésange nonnette            | 9/04  | 2 territoires                         |
| Pic noir                    | 26/02 | 1 chanteur                                  | Troglodyte                  | 9/04  | 2 territoires                         |
| Mésange huppée              | 26/02 |                                             | Pic épeichette              | 9/04  | 1 territoire                          |
| Pic épeiche                 | 26/02 |                                             | Autour des palombes         | 9/04  | présence (plumée de ramier + fientes) |
| Grand-duc                   | 26/02 | indices présence                            | Pic noir                    | 9/04  | cavité d'apparence occupée            |
| Pic noir                    | 26/03 | présent                                     | Balbusard pêcheur           | 23/04 | 1                                     |
| Pic vert                    | 26/03 | présent                                     | Rougequeue noir             | 23/04 |                                       |
| Pic épeiche                 | 26/03 | présent                                     | Bergeronnette des ruisseaux | 23/04 |                                       |
| Mésange charbonnière        | 26/03 | présent                                     | Mésange noire               | 23/04 | 1 chanteur                            |
| Mésange bleue               | 26/03 | présent                                     | Bouvreuil                   | 23/04 | 1                                     |
| Sittelle torchepot          | 26/03 | présent                                     | Roitelet à triple bandeau   | 23/04 | 1 chanteur                            |
| Grimpereau des jardins      | 26/03 | présent                                     | Cincle plongeur             | 23/04 | 1 ex.                                 |
| Pinson des arbres           | 26/03 | présent                                     | Pic épeiche                 | 26/05 | territoire occupé                     |
| Mésange nonnette            | 26/03 | présent                                     | Sittelle torchepot          | 26/05 | 2 chant                               |
| Grosbec casse-noyaux        | 26/03 | présent                                     | Gros-bec casse-noyaux       | 26/05 | cri d'alarme                          |
| Grive draine                | 26/03 | présent                                     | Pigeon colombin             | 26/05 | chant                                 |
| Geai des chênes             | 26/03 | présent                                     | Mésange huppée              | 26/05 | chant                                 |
| Bergeronnette des ruisseaux | 9/04  | bords Lesse et station épuration (nicheuse) | Mésange noire               | 26/05 | chant                                 |
| Geai des chênes             | 9/04  | 2 territoires                               | Pic noir                    | 26/05 | territoire occupé                     |
| Merle noir                  | 9/04  | 5 chanteurs                                 | Grimpereau des bois         | 26/05 | chant                                 |
| Grive draine                | 9/04  | 1 chanteur                                  | Pigeon colombin             | 3/08  | 1 chanteur                            |
| Pinson des arbres           | 9/04  | 8 territoires                               |                             |       |                                       |

On notera que toutes les espèces du tableau sont des espèces nicheuses, hormis l'Autour (non confirmé) et le Balbusard pêcheur (de passage).



#### 4. Insectes et araignées (M. PAQUAY)

Tableau 5. – Liste des insectes observés dans la réserve, avec la date et les circonstances d'observation.

| Espèce                                    | Date  | Contexte                            | Espèce                           | Date  | Contexte  |
|-------------------------------------------|-------|-------------------------------------|----------------------------------|-------|-----------|
| <b>Coléoptères</b>                        |       |                                     | <i>Bombus pratorum</i>           | 26/05 | présent   |
| <i>Rhagium mordax</i>                     | 26/05 | présent                             | <b>Lépidoptères</b>              |       |           |
| <i>Abax ovalis</i>                        | 26/05 | présent                             | <i>Gonepteryx rhamni</i>         | 26/03 |           |
| <i>Pterostichus spec.</i>                 | 26/05 | présent                             | <i>Aglais urticae</i>            | 26/03 |           |
| <i>Grammoptera ruficornis</i>             | 26/05 | 2                                   | <i>Inachis io</i>                | 26/03 |           |
| <i>Grammoptera ruficornis</i>             | 26/05 | 3                                   | <i>Thaumetopoea processionea</i> | 9/04  | vieux nid |
| <i>Pachytodes cerambyciformis</i>         | 26/05 | sur <i>Rosa arvensis</i>            | <i>Agria tau</i>                 | 23/04 | 3 mâles   |
| <i>Rutpela maculata</i>                   | 26/05 | 2                                   | <i>Celastrina argiolus</i>       | 23/04 | 2 ex,     |
| <i>Stenocorus meridianus</i>              | 26/05 | 3                                   | <i>Anthocharis cardamines</i>    | 23/04 | présent   |
| <i>Stenurella melanura</i>                | 26/05 | 2                                   | <i>Leptidea sp</i>               | 23/04 | présent   |
| <b><i>Bolitophagus reticulatus</i> **</b> | 3/08  | 1 ex. dans <i>Fomes fomentarius</i> | <i>Pieris napi</i>               | 23/04 | présent   |
| <i>Agelastica alni</i>                    |       |                                     | <i>Pararge aegeria</i>           | 23/04 | présent   |
| <i>Phylloperla horticola</i>              | 26/05 | sur <i>Rosa arvensis</i>            | <i>Macroglossum stellatarum</i>  | 26/05 | présent   |
| <b>Hyménoptères</b>                       |       |                                     | <i>Leptidea spec.</i>            | 26/05 | 10        |
| <i>Bombus lapidarius</i>                  | 26/03 |                                     | <b>Diptères</b>                  |       |           |
| <i>Bombus lucorum</i>                     | 23/04 |                                     | <i>Bombylius major</i>           | 26/03 |           |
| <i>Bombus (terrestris)</i>                | 23/04 |                                     | <b>Aptères</b>                   |       |           |
| <i>Bombus pascuorum</i>                   | 23/04 |                                     | <i>Lepisma saccharina</i>        | 26/03 |           |



Figure 5. – Lepture trapue (*Pachytodes cerambyciformis*) sur une fleur de rosier des champs (*Rosa arvensis*).

En outre, nous avons aussi observé les **araignées** suivantes : *Dysdera crocata* (présent) le 26/05, et *Neriene emphana* (1 femelle sur toile) le 3/08.

## 5. Gastéropodes (B. MARÉE)

Les 26 février et 26 mars principalement, grâce à la présence de Bruno MARÉE, nous sommes restés attentifs aux **gastéropodes**. Voici une liste des espèces trouvées, certainement non exhaustive (en signalant à nouveau les espèces plus intéressantes par un astérisque \*). Nous avons fait le choix d'indiquer, outre les noms scientifiques, les noms vernaculaires, bien que ceux-ci soient extrêmement variables d'un ouvrage et d'une région à l'autre.

**Tableau 6.** – Liste des gastéropodes observés dans la réserve.

| Nom vernaculaire           | Nom scientifique              | Nom vernaculaire               | Nom scientifique             |
|----------------------------|-------------------------------|--------------------------------|------------------------------|
| <b>Avec coquille</b>       |                               | Grand luisant                  | <i>Oxychilus draparnaudi</i> |
| <b>Luisant des caves**</b> | <i>Oxychilus cellarius</i>    | Escargot velouté               | <i>Trichia hispida</i>       |
| Escargot de Bourgogne      | <i>Helix pomatia</i>          | Maillot avoine                 | <i>Chondrina avenacea</i>    |
| Veloutée plane             | <i>Helicodonta obvoluta</i>   | Clausilie lisse                | <i>Clausilia parvula</i>     |
| Semilimace commune         | <i>Vitrina pellucida</i>      | Fuseau commun                  | <i>Cochlodina laminata</i>   |
| Hélicette du thym          | <i>Candidula unifasciata</i>  | Massue atlantique              | <i>Macrogastera rolphii</i>  |
| Petite Luisantine          | <i>Aegopinella pura</i>       | Maillot barillet               | <i>Sphyradium doliolum</i>   |
| Bouton commun              | <i>Discus rotundatus</i>      | <b>Sans coquille (limaces)</b> |                              |
| Soucoupe commune           | <i>Helicigona lapicida</i>    | Limace des jardins             | <i>Arion hortensis</i>       |
|                            | <i>Ena</i> sp                 | <b>Arion des bois**</b>        | <i>Arion silvaticus</i>      |
| Escargot des bois          | <i>Cepea nemoralis</i>        | Limace des bois                | <i>Lehmannia marginata</i>   |
| Maillot seigle             | <i>Abida secale</i>           | Grande loche                   | <i>Arion rufus</i>           |
| Escargotin hérisson        | <i>Acanthinula aculeata</i>   | Pseudolimace chagrinée         | <i>Tandonia rustica</i>      |
| Moine des bois             | <i>Monachoides incarnatus</i> |                                |                              |

**Figure 6.** – La limace des bois (*Lehmannia marginata*), 26 mars.



## 6. Mammifères (M. PAQUAY)

Le Tableau 7 présente les espèces de mammifères vues ou repérées de diverses façons.

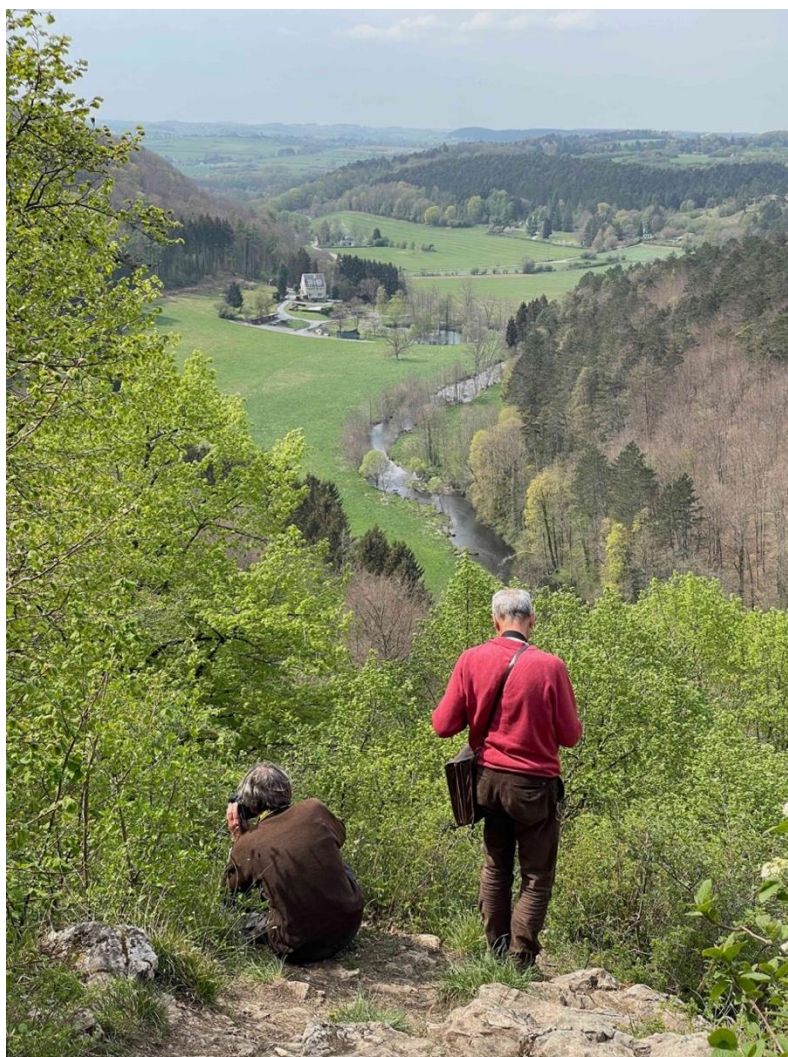
**Tableau 7.** – Liste des mammifères observés dans la réserve, avec indication des indices.

| Espèce         | Indices     | Espèce              | Indices    |
|----------------|-------------|---------------------|------------|
| Blaireau       | terriers    | Renard              | empreintes |
| Martre         | laissées    | Chevreuil           | empreintes |
| Taupe d'Europe | taupinières | Mulot sylvestre     | terriers   |
| Ecureuil       | ancien nid  | Campagnol roussâtre | présent    |
| Raton-Laveur   | empreintes  |                     |            |



## 7. Conclusion

Avec 337 espèces répertoriées, sans pour autant prétendre avoir été exhaustif<sup>4</sup>, le Bois d'Ellinchamps représente certainement un des joyaux de notre région. Nous trouvons ici un des plus purs et mieux conservés des représentants de l'habitat que constitue la hêtraie calcicole à orchidées, d'autant plus intéressant et diversifié qu'il est en étroite imbrication avec d'autres habitats, la hêtraie à aspérule et à mélisse, davantage neutrophile, l'érablière de ravin à scolopendre, aux endroits les plus pentus, ainsi que la chênaie-charmaie calcicole à primevère. L'endroit est de plus particulièrement fragile, notamment en raison des conditions de pentes, rendant hasardeuse l'exploitation par des engins lourds. Le statut de Réserve intégrale nous paraît dès lors le plus approprié, dans la mesure où il permet de préserver l'habitat des menaces liées à l'exploitation immodérée et à la spéculation.



Point de vue sur la vallée de la Lesse, vers le sud-ouest, depuis le Roc à Pic. Au fond à gauche, le sud du Bois d'Ellinchamps (23 avril).

## Remerciements

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé activement, dès le début, à la résolution de la problématique du Bois d'Ellinchamps, en lui conférant un statut qui correspond à sa véritable valeur patrimoniale, en particulier, dans l'ordre chronologique, Raoul HUBERT, Michel FAUTSCH, Marc DUFRENE et Sébastien CARBONNELLE. Merci également aux Naturalistes de la Haute-Lesse qui ont participé aux diverses sorties de prospections réalisées à Ellinchamps. Merci enfin à tous (DNF, Commune de Tellin, Cabinet de la Ministre TELLIER) pour votre compréhension des enjeux et pour avoir mis en œuvre les solutions pratiques dans la résolution de ce dossier.

## Références

- DELVAUX D, TYTECA D. (avec l'intervention de Marc DUFRENE et des membres du « Collectif du Bois d'Ellinchamps »). 2022. Chronique de l'environnement. 1. Bois d'Ellinchamps. *Les Barbouillons* 317 : 48-50.
- DETHIOUX MH. 1969. La hêtraie à mélisse et aspérule des districts mosan et ardennais. *Bull. Rech. Agron. Gembloux* 4 (3-4) : 471-483.
- JACQUEMART AL, DESCAMPS C. 2018. Flore écologique de Belgique. Éditions Averbode/Erasmus, Bouge, et Jardin botanique de Meise, 634 p.

<sup>4</sup> Collectes d'informations très inégales : 123 plantes, 79 champignons, 5 lichens, 63 oiseaux, 31 insectes, 2 araignées, 25 gastéropodes, 9 mammifères.

- SAINTENOY-SIMON J. 1999. Mesures à prendre dans les Réserves naturelles forestières. *Parcs et Réserves* **54** (3-4) : 5-12.
- THILL A. 1964. La Flore et la Végétation du Parc National de Lesse et Lomme. Ardenne & Gaume, Monographie n° 5, 51 pp. + 1 carte.
- TYTECA D, PAQUAY M. 2022. Etude de la biodiversité au Bois d'Ellinchamps – Samedi 26 février. *Les Barbouillons* 318 : 21-24.

## Annexe 1. – Protection et Liste Rouge des espèces végétales en Wallonie

### A – Statut de protection des espèces végétales en Wallonie

La Loi du 12 juillet 1973 sur la conservation de la nature prise en application de la Convention de Berne, de la directive 92/43 sur la protection des habitats et espèces et de la directive 2009/147 sur la protection des oiseaux encadre la protection d'une série d'espèces sur le territoire wallon (annexes I à VII), stipule que :

**Article 3. § 1<sup>er</sup> Sont intégralement protégées**, à tous les stades de leur cycle biologique, les espèces végétales :

1° strictement protégées en vertu de l'annexe IV , point b., de la directive 92/43/C.E.E. et de l'annexe I de la Convention de Berne, dont la liste est reprise en annexe VI, point a. ;

2° **menacées en Wallonie**, dont la liste est reprise en annexe VI, point b (cas des espèces énumérées au **Tableau 1**). Pour ces espèces, il est interdit de :

1° cueillir, ramasser, **couper, déraciner ou détruire** intentionnellement des spécimens de ces espèces dans la nature ;

2° détenir, transporter, échanger, vendre ou acheter, céder à titre gratuit, offrir en vente ou aux fins d'échange des spécimens de ces espèces prélevés dans la nature, à l'exception de ceux qui auraient été prélevés légalement avant la date d'entrée en vigueur de la présente disposition ainsi qu'à l'exception de celles de ces opérations qui sont constitutives d'une importation, d'une exportation ou d'un transit d'espèces végétales non indigènes ;

**3° détériorer ou détruire intentionnellement les habitats naturels dans lesquels la présence de ces espèces est établie.**

3° Pour les espèces reprises en annexe VII, les parties aériennes des spécimens peuvent être cueillies, ramassées, coupées, détenues, transportées ou échangées en petite quantité. Sont toutefois interdits :

1° la vente, la mise en vente ou l'achat de spécimens appartenant à ces espèces ;

2° la destruction intentionnelle des spécimens appartenant à ces espèces **ou des habitats naturels dans lesquels elles sont présentes.**

### B – Liste Rouge, liste des espèces rares, menacées et protégées (Ptéridophytes et Spermatophytes) de la Région Wallonne

Cette liste reprend des espèces protégées tout comme des espèces non protégées et elle mentionne leur statut UICN. Ainsi, *Veronica polita* et *Bromus ramosus* subsp. *benekenii* (= *Bromopsis benekenii*), menacés d'extinction, ou *Legousia speculum-veneris*, en danger, figurent dans cette liste rouge mais ne sont pas protégés par la Loi sur la conservation de la nature. Le statut UICN du taxon a été utilisé pour construire la **Liste Rouge**, c'est-à-dire la liste des espèces reprises en 1-CR (en danger critique d'extinction), 2-EN (en danger) et 3-VU (vulnérable). Ajoutons qu'un taxon est supposé éteint (0-EX) lorsqu'il n'a plus été revu depuis 1980.

# La Héronnerie, l'épipactis pourpre et des Lois à réinventer

Daniel TYTECA, janvier 2023

Avec le concours de

Michel FAUTSCH, Myriam HILGERS, Michel LOUVIAUX, Marc PAQUAY, Corentin ROUSSEAU

## Introduction : richesse et protection des Orchidées en Lesse et Lomme

La région de Lesse et Lomme peut s'enorgueillir d'être parmi celles accueillant le plus grand nombre d'espèces d'orchidées dans notre pays, n'étant dépassée en cela que par la région « Entre-Sambre-et-Meuse », ou plutôt faudrait-il dire « Sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse », pour parler de territoires d'étendues et d'écologies comparables : ce dernier accueille en effet 35 (ou 36) (sous-)espèces (en reprenant les 40 énumérées par DEFLORENNE 2016, desquelles on retire les espèces disparues ou à confirmer), contre les 32 dénombrées en Lesse et Lomme (TYTECA 2008)<sup>5</sup>. Le Tableau fourni en annexe précise la liste des espèces présentes dans les deux territoires. La majorité de ces espèces figurent dans l'Annexe VI.b de la Loi wallonne de Conservation de la Nature<sup>6</sup>, les seules figurant dans l'Annexe VII (et de ce fait jouissant d'un statut de protection plus faible, mais semblable quant à l'habitat) étant au nombre de quatre : *Epipactis helleborine*, *Neottia ovata*, *Orchis mascula* et *Dactylorhiza fuchsii*. Appartenir à l'Annexe VI.b de l'Art. 3 implique l'interdiction de

- « 1° cueillir, ramasser, couper, déraciner ou détruire intentionnellement des spécimens de ces espèces dans la nature ;
- 2° détenir, transporter, échanger, vendre ou acheter, céder à titre gratuit, offrir en vente ou aux fins d'échange des spécimens de ces espèces prélevés dans la nature, à l'exception de ceux qui auraient été prélevés légalement avant la date d'entrée en vigueur de la présente disposition ainsi qu'à l'exception de celles de ces opérations qui sont constitutives d'une importation, d'une exportation ou d'un transit d'espèces végétales non indigènes ;
- 3° **détériorer ou détruire intentionnellement les habitats naturels** dans lesquels la présence de ces espèces est établie. »

Par ailleurs, il est précisé également à l'Art. 3 que ces interdictions ne s'appliquent pas

- « 1° aux opérations de gestion ou d'entretien du site en vue du maintien des espèces et habitats qu'il abrite dans un état de conservation favorable ;
- 2° **aux opérations de fauchage, de pâturage, de récolte ou de gestion forestière** dans la mesure où **ces opérations assurent le maintien dans un état de conservation favorable des populations des espèces concernées.** »

## Les orchidées mycohétérotrophes et mixotrophes – le cas de l'épipactis pourpre

Les orchidées de la Tribu des Neottiae, dont font partie nos *Cephalanthera*, *Epipactis*, *Neottia* (dont les *Listera*) et *Limodorum*, sont généralement mixotrophes, voire même pour certaines (*Neottia nidus-avis*, *Limodorum abortivum*), mycohétérotrophes. Cela signifie, pour ces dernières, qu'elles sont totalement ou largement dépourvues de chlorophylle et dépendent entièrement, pour leur métabolisme, de l'intervention de champignons qui, par le biais de leur mycélium, leur apportent les substances nutritives dont elles ont besoin. Les champignons en question sont des ascomycètes, qui établissent des ectomycorhizes autour des racines d'arbres, formant une véritable symbiose où s'échangent éléments nutritifs et protection mutuelle, dont en définitive profite également l'orchidée (SELOSSE 2003). Chez les mixotrophes, il subsiste de faibles quantités de chlorophylle dans des feuilles de proportions souvent réduites ; c'est le cas de l'épipactis pourpre. De telles plantes dépendent encore en grande partie de leur(s) champignon(s) mycorhizien(s) pour leur métabolisme, mais elles ont la capacité de poursuivre celui-ci, partiellement, via leur système foliaire (p.ex. SELOSSE et al. 2014 ; LALLEMAND 2018). En général, ces champignons, et par voie de conséquence, ces orchidées, ne survivent pas à la rupture des liens avec les arbres,

<sup>5</sup> Les 31 espèces de TYTECA (2008), auxquelles s'ajoute *Platanthera bifolia* s.str., présent en Lesse et Lomme mais à confirmer en Entre-Sambre-et-Meuse, compte tenu de l'identification récente de *P. fornicata*.

<sup>6</sup> Voir <http://observatoire.biodiversite.wallonie.be/especes/flore/LR2010/liste.aspx>.



qui surviendra inmanquablement lors d'opérations d'abattage. Cela entraîne aussi qu'il est illusoire de vouloir résoudre la situation par la transplantation des orchidées (SELOSSE & ROY 2012 ; DELFORGE 2016).

On comprend dès lors que les biotopes pouvant accueillir des Orchidées mixotrophes telles que l'épipactis pourpre soient en général des forêts anciennes, bien établies, en équilibre avec leur milieu, et que les perturbations touchant les arbres puissent être dommageables pour les populations de l'espèce. On peut même considérer que **l'épipactis pourpre est très représentative des vieilles formations forestières non (ou peu) perturbées**. Ceci n'exclut pas que des habitats de substitution puissent exister, tels que des plantations d'épicéas par exemple ; le cas existe en Lesse et Lomme, au site de Rauhisse (TYTECA 2021, 2022b) ; mais ces habitats se caractérisent toujours par une stabilité établie sur une longue période. Dans la majorité des cas, les habitats sont des forêts de feuillus qu'on peut qualifier de subnaturelles, donc anciennes.

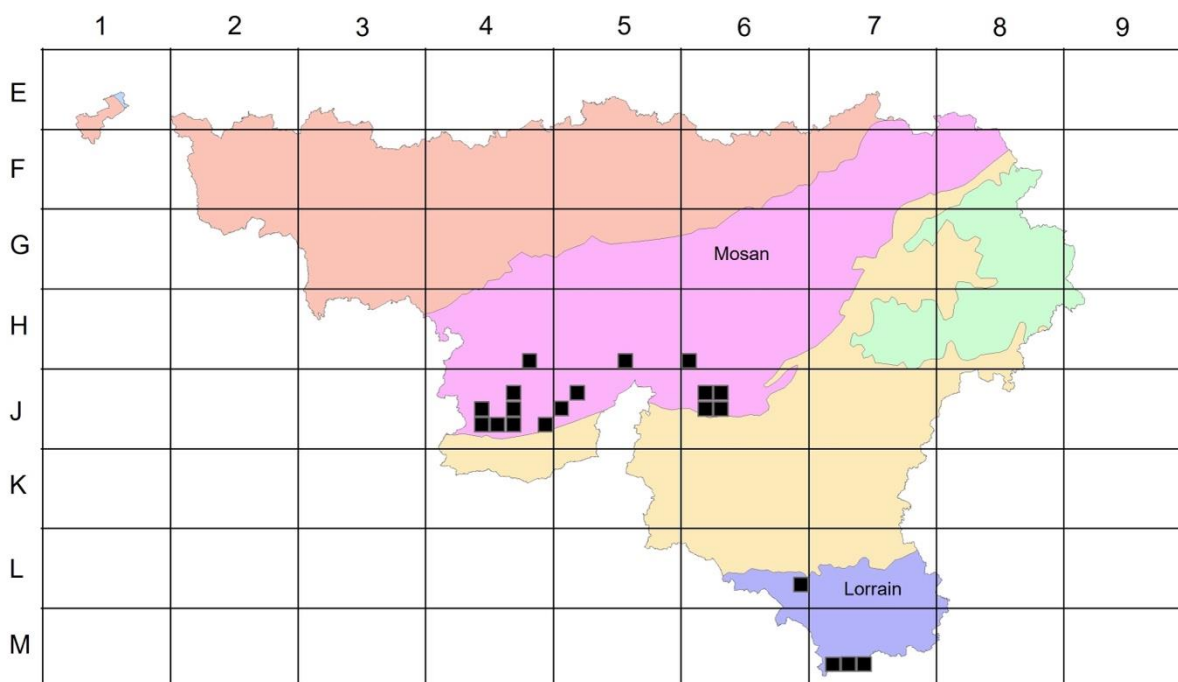
A titre de comparaison, il est frappant de constater que, dans leur étude approfondie de la composition floristique de la forêt primaire en Géorgie (chênaie – charmaie avec principalement les chênes *Quercus iberica* et *Q. macranthera* comme espèces dominantes) et de ses stades de dégradation, prenant les orchidées comme espèces indicatrices, AKHALKATSI et al. (2014) mentionnent deux espèces d'épipactis (*Epipactis persica* et *E. purpurata* subsp. *kuenkeleana*), présents dans les forêts primaires, comme étant les deux premières orchidées à disparaître de la liste, suite à des dégradations liées à diverses formes d'exploitation. La raison invoquée en est précisément les changements de composition du sol, allant de pair avec la disparition des champignons mycorrhiziens caractéristiques de la forêt primaire, et liés aux chênes mentionnés.

Dans notre région de Lesse et Lomme nous avons la chance d'avoir de belles populations de cette orchidée très particulière qu'est l'épipactis pourpre. Leur répartition et leur inventaire ont fait l'objet d'observations approfondies au cours des dernières années (TYTECA 2021, 2022a, 2022b), malheureusement pas aussi approfondies que celles d'AKHALKATSI et al. (2014) sur la composition floristique des forêts. Ces populations d'épipactis ont ceci de remarquable qu'à l'exception de quelques stations réparties vers le nord-est de Villers-sur-Lesse, elles s'établissent quasi toutes sur le rebord nord des collines schisto-calcaires entourant le massif du Roptai, constitué, lui, de calcaires massifs givetien, et sur lequel *Epipactis purpurata* ne s'observe pas. L'effectif total des populations d'épipactis pourpre en Lesse et Lomme peut être estimé à l'heure actuelle à 411 individus, en prenant chacune des populations à l'optimum observé de ses effectifs, comme cela découle du Tableau 1, qui indique également le statut des différents territoires accueillant ces populations.

**Tableau 1.** - Les populations de l'épipactis pourpre (*Epipactis purpurata*) recensées en L&L.

| Population                                                    | Année de découverte | Effectif à l'optimum | Statut      |
|---------------------------------------------------------------|---------------------|----------------------|-------------|
| Bois de Hart – Bois d'Haut (Lavaux-Ste-Anne – N2000)          | 2001                | 72                   | Commune     |
| Le Parc (Villers-sur-Lesse)                                   | 2006                | 68                   | Don. Royale |
| Bois de la Héronnerie, centre et nord-ouest (Lessive – N2000) | 2006, 2021          | 16                   | Commune     |
| Comogne (Focant)                                              | 2013                | 20                   | Privé       |
| Bois de la Héronnerie, nord-est (Lessive – N2000)             | 2014                | 32                   | Privé       |
| Villers-sur-Lesse (nord)                                      | 2014                | ~ 10                 | Don. Royale |
| Nanfale – Rauhisse (Villers-sur-Lesse)                        | 2015                | 80                   | Don. Royale |
| Forbano (Villers-sur-Lesse)                                   | 2015                | 61                   | Don. Royale |
| Sourd d'Ave (Ave-et-Auffe – N2000)                            | 2020                | 52                   | Commune     |
| <b>Total</b>                                                  |                     | <b>411</b>           |             |

La Carte 1 indique la répartition de l'épipactis pourpre en Wallonie. Paradoxalement, l'ensemble des stations de Lesse et Lomme est représenté par quatre points, alors que dans l'Entre-Sambre-et-Meuse (ESEM), on a onze points. La situation dans cette dernière région est cependant moins confortable qu'en Lesse et Lomme, puisqu'on en dénombrait, ces dernières années, environ 213 individus au total, à l'optimum (<http://observations.be>). La Lesse et Lomme constitue donc l'épicentre de la répartition de l'espèce en Wallonie, les populations indiquées pour la Lorraine étant nettement plus réduites qu'en ESEM ( $\pm 31$  individus).



**Carte 1.** – Répartition de l'épipactis pourpre en Wallonie après 2000 (Fond de carte Région wallonne ; données personnelles et <http://observations.be>).

## La population du Bois de la Héronnerie

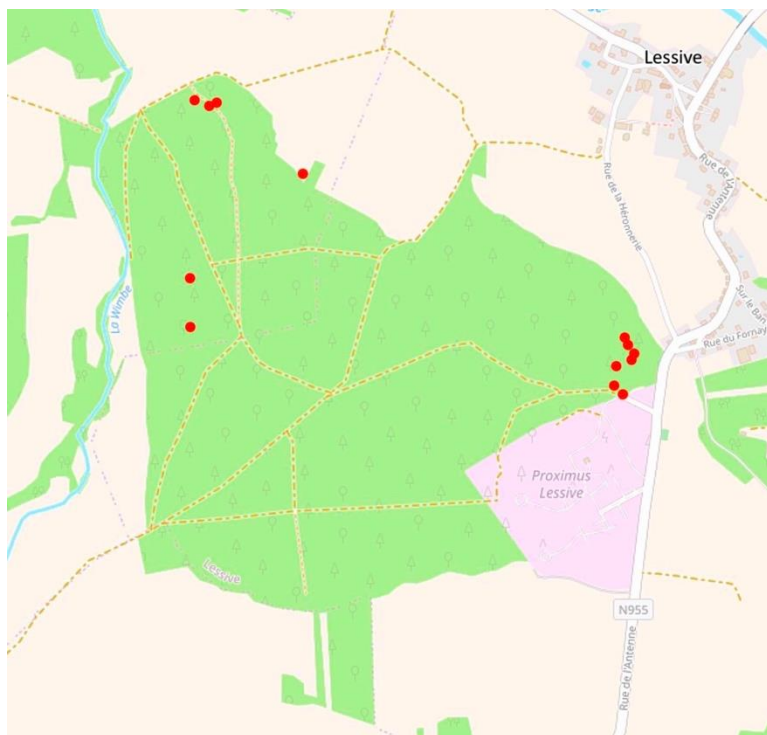
Le Bois de la Héronnerie, près de Lessive (commune de Rochefort, Prov. de Namur) abrite plusieurs sites avec l'épipactis pourpre, répartis dans la moitié nord du Bois. La plus grande partie de l'effectif (32 pieds, soit les 2/3) se trouve dans la partie est, au sud du village de Lessive (Carte 2). Cette partie appartient depuis peu au promoteur qui projetait d'établir à cet endroit un village intergénérationnel constitué de près de 300 unités d'habitation (cabanes et immeubles à appartements) implantées à l'intérieur du Bois. On connaît l'émoi suscité par ce projet auprès des riverains et naturalistes, qui a provoqué le rejet du projet à plusieurs reprises, de façon telle que le promoteur, n'ayant pas d'autre alternative pour rentrer dans ses frais, a recouru, dans le courant de décembre 2022, à l'abattage de nombreux arbres situés sur ses parcelles<sup>7</sup>. Celles-ci recouvrent précisément la partie de la population de l'épipactis pourpre qui nous intéresse (Carte 3). Au rang des arbres abattus, se trouvent de nombreux chênes plus que centenaires (116 arbres au total), dont la présence en ces lieux indiquait que (1) on était bien dans un faciès de vieille chênaie subnaturelle, et que (2) la gestion du site assurée jusqu'alors avait veillé à maintenir ce caractère de vieille forêt proche du climax, ayant permis à une population de l'épipactis pourpre de s'y installer et d'y prospérer (voir Photos 1 et 2).

Malgré les propos tendant à vouloir nous rassurer, émis par certains interlocuteurs parmi lesquels le DNF, force est de constater que les abattages effectués ont bel et bien défiguré le site, avec l'abattage de nombreux gros chênes et la création de zones clairiérées, certainement néfastes au maintien de la population de l'épipactis pourpre, pour les raisons invoquées plus haut. Non seulement de nombreux liens mycorhiziens ont été rompus, mais à ceci s'ajoute que, pour les plants d'orchidées non touchés par l'abattage de « leur » arbre, mais malencontreusement mis en lumière par les éclaircies abusives, la concurrence avec d'autres espèces prospérant en pleine lumière leur sera, à terme, défavorable.

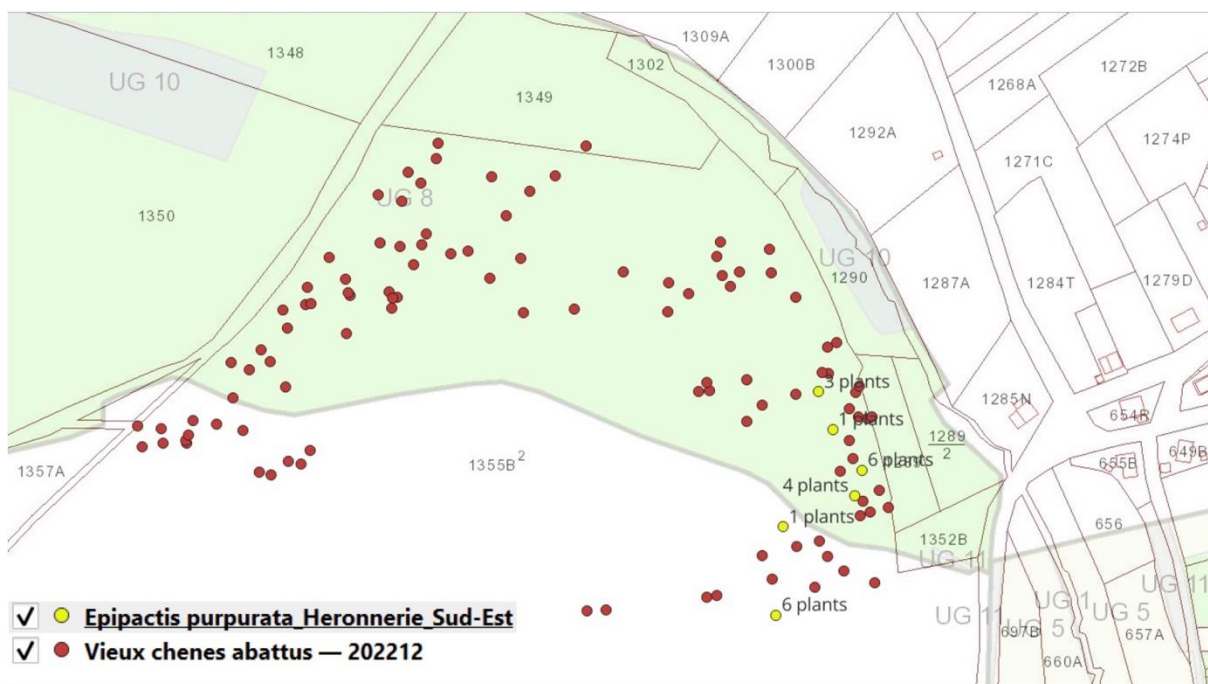
Si l'on voulait vérifier le bien-fondé des propos rassurants émis par nos interlocuteurs, espérant par là le retour d'une population prospère et stable d'épipactis pourpres, en équilibre avec l'habitat de la chênaie reconstituée, ou, *a contrario*, si on voulait démontrer que l'action d'abattage a bel et bien été néfaste pour la population d'épipactis pourpres, il faudrait sans aucun doute attendre plusieurs années, voire plusieurs décennies. Avec les données qui

<sup>7</sup> Voir le site <https://lessive5580.wixsite.com/lessive/blog>.

précédent, on peut constater que la population impactée représente  $32/663 = 4,8 \%$  de l'effectif total de l'espèce en Wallonie et  $32/411 = 7,8 \%$  de l'effectif en Lesse et Lomme, ce qui est loin d'être négligeable, si tant est que d'autres agressions sur les populations restantes sont susceptibles d'intervenir à tout moment. On ne peut s'empêcher de penser notamment à la population installée dans la plantation d'épicéas évoquée plus haut, que ce soit pour des raisons d'attaque par les scolytes, ou pour le simple fait qu'on assiste actuellement, avec raison, au bannissement des plantations d'épicéas, certainement sur des sols faméniens de basse altitude. Alors que la population en question (Rauhisse) est, paradoxalement, la plus riche de l'ensemble cité au Tableau 1 (80 individus) !



Carte 2. – Répartition de l'épipactis pourpre (points rouges) dans le Bois de la Héronnerie.



Carte 3. – Situation des vieux chênes abattus en décembre 2022 et de la population d'épipactis pourpres impactée par les abattages (détail de la vue de la Carte 2).





Photo 1. -

Résultat de l'abattage à proximité de la station de pompage.



Photo 2. -

Une « éclaircie » qui prend la forme d'une clairière.

Le parallèle avec la situation de l'Entre-Sambre-et-Meuse est assez édifiant (DEFLORENNE 2016) : « En ESEM, cet épipactis possède encore parfois de belles stations dans des vieilles chênaies-charmaies sombres dont le sol n'est pas couvert de végétation. Cependant [je souligne] la moindre coupe de futaie engendre une disparition rapide de l'espèce. S'il arrive régulièrement de rencontrer des plants isolés dans les zones propices, ceux-ci sont souvent le résultat d'ouvertures ou d'éclaircies dans le couvert forestier ayant eu pour résultat de décimer une station. De rares plants subsistent alors ici et là, profitant de micro-conditions favorables, mais laissant l'espoir d'une reprise si les conditions générales du milieu venaient à s'améliorer. »

### **La Loi de la Conservation de la Nature, inutile et encombrante ?, le principe de précaution et les intérêts privés**

Le cas de l'épipactis pourpre est sans doute extrême, en tant qu'espèce plus qu'intimement inféodée à son milieu naturel ; et encore, nous n'avons pas parlé des pollinisateurs ... Toujours-est-il que nous sommes à nouveau face à un cas où on n'a pas pu recourir à la Loi de la Conservation de la Nature pour empêcher la destruction d'une

population d'une espèce que la Loi est censée protéger, par application de l'article 3 évoqué plus haut. Et il n'est certainement pas plus pertinent d'invoquer que les « opérations [d'abattage] assurent le maintien dans un état de conservation favorable des populations des espèces concernées ». La Loi est encore impuissante face à la machine économique, qui continue inexorablement à anéantir toute trace de nature sur son passage ...

Par contre, la Loi est toute puissante lorsque les pauvres scientifiques et naturalistes que nous sommes souhaitent effectuer des manipulations bénignes sur les plantes protégées, en vue d'en étudier la biologie, l'écologie, ou la classification. Par application de la Loi, nous devons alors solliciter (je devrais dire « quémander ») des dérogations aux articles qui protègent intégralement ces espèces. J'ai parlé, à l'une ou l'autre reprise, d'une Loi « inutile et encombrante », inutile parce qu'elle ne protège finalement pas les populations en péril, encombrante parce qu'elle oblige le quidam qui veut y porter atteinte, aussi bénigne soit-elle, à introduire des demandes que l'on peut qualifier de vexatoires vu la masse d'informations à fournir. Deux poids, deux mesures ! Nous voulons continuer à étudier nos « chères espèces naturelles », en vue de mieux les connaître et mieux les protéger, avec toute la conscience professionnelle qui nous caractérise, bien évidemment.

Si au moins on pouvait mettre en application un élémentaire principe de précaution, dans une situation telle que celle-là ... Le bon sens aurait voulu, dans cette problématique, qu'on s'abstienne à tout le moins de tout abattage, tant que n'auront pas été accumulées toutes les assurances que l'impact sur la population menacée sera nul ou « corrigé » ... Mais non, la machine économique prime ; il n'était pas envisageable, « raisonnable » dirions-nous, d'attendre ! On peut comprendre que le promoteur était aux abois, mais s'il lui était venu l'idée, pour un instant seulement<sup>8</sup>, de réfléchir ... à commencer par réfléchir sur le bien-fondé de la création d'un nouveau village en pleine forêt subnaturelle !

Et de grâce, qu'on ne me parle pas des « intérêts supérieurs », ou bien plus grave encore, des intérêts privés ...

**Annexe** - liste des (sous-)espèces d'Orchidées présentes en Lesse et Lomme et dans le Sud de l'entre-Sambre-et-Meuse.

| (Sous-)espèce                   | ES&M | L&L | (Sous-)espèce                      | ES&M | L&L |
|---------------------------------|------|-----|------------------------------------|------|-----|
| <i>Cephalanthera damasonium</i> | X    | X   | <i>Coeloglossum viride</i>         | X    | X   |
| <i>Cephalanthera longifolia</i> | X    | X   | <i>Dactylorhiza incarnata</i>      | X    |     |
| <i>Epipactis palustris</i>      | X    | X   | <i>Dactylorhiza majalis</i>        | X    | X   |
| <i>Epipactis microphylla</i>    |      | X   | <i>Dactylorhiza praetermissa</i>   | X    |     |
| <i>Epipactis atrorubens</i>     | X    | X   | <i>Dactylorhiza fuchsii</i>        | X    | X   |
| <i>Epipactis helleborine</i>    | X    | X   | <i>Dactylorhiza maculata</i>       | X    | X   |
| <i>Epipactis purpurata</i>      | X    | X   | <i>Anacamptis pyramidalis</i>      | X    | X   |
| <i>Epipactis muelleri</i>       | X    | X   | <i>Anacamptis morio</i>            | X    | X   |
| <i>Epipactis leptochila</i>     | X    |     | <i>Orchis (Androrchis) mascula</i> | X    | X   |
| <i>Epipactis neglecta</i>       | X    | X   | <i>Orchis anthropophora</i>        | X    | X   |
| <i>Limodorum abortivum</i>      | X    |     | <i>Orchis simia</i>                | X    | X   |
| <i>Neottia ovata</i>            | X    | X   | <i>Orchis militaris</i>            | X    | X   |
| <i>Neottia nidus-avis</i>       | X    | X   | <i>Orchis purpurea</i>             | X    | X   |
| <i>Goodyera repens</i>          | X    | X   | <i>Neotinea ustulata</i>           | X    | X   |
| <i>Platanthera chlorantha</i>   | X    | X   | <i>Himantoglossum hircinum</i>     | X    | X   |
| <i>Platanthera fornicata</i>    | X    | X   | <i>Ophrys insectifera</i>          | X    | X   |
| <i>Platanthera bifolia</i>      | ?    | X   | <i>Ophrys apifera</i>              | X    | X   |
| <i>Gymnadenia conopsea</i>      | X    | X   | <i>Ophrys fuciflora</i>            | X    | X   |
| <i>Gymnadenia odoratissima</i>  | X    |     |                                    |      |     |

<sup>8</sup> « Parfois, quand on se voit, Semblant qu'il n'est pas exprès, Avec ses yeux mouillants, Elle dit qu'elle partira, Elle dit qu'elle me suivra, Alors pour un instant, Pour un instant seulement, Alors moi je la crois, Monsieur, Pour un instant, Pour un instant seulement, Parce que chez ces gens-là, Monsieur, On n's'en va pas, On s'en va pas, Monsieur, On s'en va pas » (Jacques BREL, « Ces Gens-Là »).



## Références

- AKHALKATSI M, ARABULI G, LORENZ R. 2014. Orchids as indicator species of forest disturbances on limestone quarry in Georgia (South Caucasus). *Journal Europäischer Orchideen* 46 (1): 123-160.
- DEFLORENNE P. 2016. Les Orchidées de l'Entre-Sambre-et-Meuse. Les Éditions du Parc naturel, Parc naturel Viroin-Hermeton, Nismes : 195 pp.
- DELFORGE P. 2016. Que devient un individu robuste d'*Epipactis helleborine* (L.) Crantz après une transplantation réussie ? Implications pour le statut d'*E. helleborine* var. *minor* Engel et d'*E. helleborine* subsp. *moratoria* A. Riechelmann & A. Zirmsack. *Naturalistes belges* 97 (Orchid. 29) : 89-124.
- LALLEMAND F. 2018. Évolution des interactions mycorhiziennes et de la mycohétérotrophie chez les orchidées. Thèse de Docteur du Museum National d'Histoire Naturelle, Paris : 270 pp.
- SELOSSE MA. 2003. La Néottie, une « mangeuse » d'arbres. *L'Orchidophile* n° 155 : 21-31.
- SELOSSE MA, MARTOS F, BOCAYUVA MF, KASUYA MCM. 2014. La découverte de la mixotrophie chez les plantes à mycorhizes. *Cahiers de la Société Française d'Orchidophilie* 8 – Actes du 16<sup>ème</sup> colloque de la Société Française d'Orchidophilie, Blois : 31-44.
- SELOSSE MA, ROY M. 2012. Les plantes qui mangent les champignons. *Pour la Science*, Dossier N° 77, octobre-décembre 2012 : 102-107.
- TYTECA D. 2008. Atlas des Orchidées de Lesse et Lomme. Ministère de la Région wallonne, Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement, Série « Faune – Flore – Habitats » n°3, Gembloux : 216 pp.
- TYTECA D. 2021. Chronique des *Epipactis* de Lesse et Lomme. 4. Le retour de l'*épipactis* pourpre dans le Bois de la Héronnerie, et 5. Focus sur l'*épipactis* pourpre (avec le concours de Jean-Louis GATHOYE). *Les Barbouillons* n° 316 : 33-36.
- TYTECA D. 2022a. Observations d'orchidées en Lesse et Lomme pendant les périodes de confinement ; nouvelles observations sur l'*épipactis* pourpre. *Les Barbouillons* n° 317 : 45.
- TYTECA D. 2022b. Observations sur les espèces et hybrides d'*Epipactis* en Lesse et Lomme (Rochefort, Province de Namur, Belgique) : la biodiversité à l'œuvre dans les espaces forestiers. *Naturalistes belges* 103 : 1-9.



L'*épipactis* pourpre (à l'avant-plan, à droite) dans le Bois de la Héronnerie en 2021, dans la zone qui sera affectée par les abattages.



Fragment d'inflorescence d'*épipactis* pourpre, montrant le contraste entre les fleurs claires et les feuilles vert violacé.



## Projet de carte blanche – La Héronnerie, l'épipactis pourpre et des Lois à réinventer

Daniel TYTECA

Dans la région de Rochefort, à Lessive, dans le Bois de la Héronnerie, depuis très longtemps, les chênes centenaires vivaient en paix avec les multiples êtres vivants partageant leur habitat : oiseaux, mammifères, insectes et autres arthropodes, micro-organismes, champignons, arbres, plantes ... parmi lesquelles une orchidée bien particulière, l'épipactis pourpre. Celle-ci a la particularité de dépendre, pour assurer son métabolisme, de champignons qui par leur mycélium lui apportent une grande partie des substances nutritives dont elle a besoin, parce que ses feuilles, fort réduites et de couleur bronzé-violacé, ne contiennent plus assez de chlorophylle pour assurer, seules, sa subsistance. C'est que l'orchidée a choisi de vivre à l'ombre des grands arbres, sur des sols profonds, où peu d'autres plantes trouvent des conditions favorables. Ces champignons vivent eux-mêmes en étroite symbiose avec les arbres, dont les chênes.

Cet équilibre millénaire est bien établi dans l'harmonie générale, de façon telle que la présence de l'épipactis pourpre en ces lieux est considérée comme un indicateur de la bonne santé des vieilles forêts, de chênes le plus souvent, vivant dans la stabilité avec les êtres qui les entourent. La commune de Rochefort peut s'enorgueillir de compter sur son territoire plus de soixante pour cent de la totalité des individus d'épipactis pourpre de la Wallonie, soit à peine plus que 400, ce qui en fait une espèce particulièrement rare de notre région (« en danger » d'après la liste rouge des espèces protégées de Wallonie), rare aussi à l'échelle européenne et mondiale. Inutile de dire que l'orchidée est strictement protégée par la Loi, ce qui implique non seulement l'intégrité de la plante dans toutes ses parties, mais également l'habitat dans lequel elle vit, avec les interactions qu'elle entretient avec ses partenaires champignons et autres, tels ses pollinisateurs.

Cette partie du Bois de la Héronnerie était jusqu'il y a peu la propriété de Proximus (les célèbres Antennes de Lessive ...), jusqu'à ce qu'elle fût acquise par un promoteur qui n'a eu d'autre idée que de vouloir y implanter un village intergénérationnel ; des constructions, des cabanes dans les bois ... et toute l'infrastructure qui va avec. Depuis la naissance du projet, en 2017, un comité de riverains et amoureux de la forêt, auxquels se sont joints de nombreux naturalistes, avaient fait valoir leur point de vue, en contribuant ainsi, dans un cycle infernal de refus de permis et de recours, à faire échouer le projet du promoteur. Son projet sans cesse rejeté, il n'eut en désespoir de cause, pour gagner quelque argent, d'autre recours que de faire abattre de nombreux arbres, dont une grande partie des chênes séculaires dont on a parlé. Avec eux, à leur suite, de nombreux organismes vivants allaient passer de vie à trépas ... parmi lesquels des champignons et orchidées dont on a parlé, en raison des relations étroites entretenues entre les trois types d'organismes.

Las ! Force est de constater que, malgré nos alertes lancées avant la réalisation de l'« acte », il n'était pas question de tenir compte de la biologie particulière ni de la rareté de cette orchidée, et que rien ne s'opposait, du point de vue des responsables de la gestion forestière, à l'opération prévue d'abattage (au moins 116 gros arbres plus d'innombrables plus petits, sur 6,5 hectares), à laquelle nous dûmes assister, impuissants.

Ce que nous mettons en cause aujourd'hui, c'est que la Loi de Conservation de la Nature (dont la création remonte à 1973), pourtant invoquée dans les temps et contenant toutes les clauses requises, n'a pas pu servir à faire échouer ce projet funeste d'abattage, pas plus qu'elle n'a servi dans de nombreuses situations analogues. **Il est urgent que cette Loi soit réformée et adaptée, pour qu'une fois pour toutes on mette fin à la destruction des habitats des espèces les plus rares de la Région : « sans habitat, point de survie ».**

La COP 15 « Biodiversité », qui vient de se tenir à Montréal, s'est terminée sur un « **accord historique visant à protéger 30 % des terres, des zones côtières et des eaux intérieures de la planète d'ici la fin de la décennie** ». Chaque pays s'attelle à mettre en œuvre cet accord sur son propre territoire. Pussions-nous y porter tous les moyens nécessaires, à commencer par la formulation et, surtout, la mise en œuvre de Lois pertinentes et effectives.

# Projet d'extension de la Carrière du Fond des Vaulx à Wellin

Daniel TYTECA et Damien DELVAUX

La problématique des carrières est particulièrement présente en Lesse et Lomme. Ce qui est bien normal, vu la nature des gisements, notamment calcaires, et la qualité des roches carbonatées que l'on peut y retrouver, essentiellement sur la dorsale de la Calestienne. Plusieurs carrières y ont marqué leur empreinte et font pour ainsi dire partie du paysage : d'ouest en est, Carrière du Fond des Vaulx à Wellin ; Carrière des Limites à Ave ; Carrière de Resteigne ; Carrières Lhoist à Rochefort ... La plupart de ces situations ont donné lieu à des controverses et des protestations, notamment de la part de riverains, mais également de naturalistes, car l'exploitation des gisements s'accompagne presque systématiquement de la destruction de sites et d'habitats naturels.

Le 23 novembre 2021, nous étions pour la première fois conviés à participer à une réunion à la CCATM (Commission consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité) de Wellin. Les carriers nous y ont fait part de leur projet d'étendre vers l'ouest leur zone de prospection et d'exploitation de la Carrière du Fond des Vaulx. Nous avions en effet été alertés par des signes avant-coureurs de la possibilité de prospection en direction de Froidlieu (voir *Barbouillons* n° 312). Cette invitation était un signe encourageant, car à notre connaissance, c'était la première fois qu'une commune s'inquiétait de la prise en compte des points de vue des naturalistes dans un projet d'aménagement de carrière, et cela va bien dans l'air du temps, où les préoccupations face à la dégradation de la biodiversité se font croissantes.

Environ un an après cette première prise de contact, le 27 octobre 2022, sous la supervision du Bourgmestre, un groupe de travail fut mis en place par le Conseil communal de Wellin, dans lequel se retrouvaient bien évidemment des représentants des carriers, mais également des Naturalistes de la Haute-Lesse (en la personne de Damien DELVAUX et Daniel TYTECA). Les Naturalistes étaient consultés en raison de leur connaissance du milieu naturel et de ses composantes, mais également du fait de leur ancrage local, qui fait que les particularités de la région leur sont bien connues.

Le groupe de travail s'est déjà réuni le 30 novembre 2022, et les 11 janvier, 1<sup>er</sup> février et 6 mars 2023. Bien vite nous nous sentions essekés et plutôt en minorité, chacun avec nos connaissances limitées, et nous fimes appel à d'autres d'entre nous pour nous épauler : Corentin ROUSSEAU pour les NHL, ainsi que Patrick LIGHEZZOLO et Gwenaél DELAITE pour Natagora, également fort proches de notre association. Cela ne posa pas de problème et le climat qui règne au cours de ces réunions est plutôt bon, et les échanges sont francs et ouverts. Chacun fait part de ses points de vue et un maître mot est le respect mutuel. Nous devons faire des pas les uns vers les autres, et nous sommes bien conscients qu'en fin de processus, des compromis seront inévitables. Nous sommes aidés en cela par la présence d'une facilitatrice bien rodée à ce type d'exercice. Le groupe de travail devrait rendre ses conclusions d'ici quelques mois.

La Carrière du Fond des Vaulx, vue depuis sa limite d'extension ouest actuelle, en direction des installations visibles à l'arrière-plan, au bord de la route du Sourd d'Ave. Tout au fond, vers la droite, on devine la Carrière des Limites, qui est dans le prolongement de celle du Fond des Vaulx (photo Damien DELVAUX, 24 février 2023).



# Réunion de la Commission Permanente de l'Environnement

Vendredi 17 mars 2023 à Sohier

Damien DELVAUX et Daniel TYTECA

Participants : Damien & Véronique DELVAUX DE FENFFE, Brigitte & Daniel TYTECA, Henri DE LAMPER, Bernard GROLINGER, Thibaut et Myriam VOGLAIRE.

Excusés : Corentin ROUSSAU, Dominique PEETERS

La réunion a été rehaussée de la présence d'un consultant juridique en environnement, spécialisé sur les questions de biodiversité et de Natura 2000.

## Ordre du jour :

### 1. Le bois de la Heronnerie : recours

Au bois de la Héronnerie, nous examinons la question des coupes de bois dans la parcelle Natura 2000 (UG8), dans la zone où se trouvent les épipactis pourpres (*Epipactis purpurata*), espèce protégée par la loi. Il y a deux manières d'envisager la question :

- Via l'objectif de gestion Natura 2000
- Via la loi sur les espèces protégées

#### Volet Natura 2000 (objectifs de gestion)

La première question à se poser lorsqu'on a affaire à une parcelle Natura 2000 est de savoir quels sont ses objectifs de gestion et les espèces à protéger pour lesquels cette parcelle a été désignée. Il faut pour cela se référer à l'arrêté de désignation du site et noter les espèces protégées mentionnées qui sont dans l'objectif de gestion.

L'arrêté 281 interdit de détruire un habitat Natura 2000 pour lequel le site est désigné. Le régime juridique dépend des espèces et ne vaut que pour les espèces désignées.

#### Volet espèces protégées

Indépendamment de sa présence éventuelle dans un site Natura 2000, la loi sur les espèces protégées (Loi sur la Conservation de la Nature) doit aussi être respectée. D'où la nécessité de faire l'inventaire de toutes les espèces protégées (Pic noir, Pic mar, Epipactis, ...).

#### Destruction / perturbation intentionnelle

On parle de destruction intentionnelle pour les biotopes et de perturbation intentionnelle pour les animaux. La destruction / perturbation intentionnelle d'espèces protégées est punissable par la loi. Pour cela, il faut d'abord savoir que c'est interdit. La directive environnementale exige des réparations en cas de dommage. D'où l'importance de faire des inventaires précis, de les publier et d'avertir par écrit (recommandé) les acteurs potentiels : le promoteur, le DNF, la commune, ...

### 2. La Carrière du Fond des Vaulx : travaux du Groupe de travail

Dans le cas de la demande de permis pour l'extension de la carrière du Fond des Vaulx, il faut prendre en compte la raison d'intérêt public et le facteur de proportionnalité (nombre/importance des espèces menacées versus l'importance du projet d'extension en termes économiques et d'emploi).

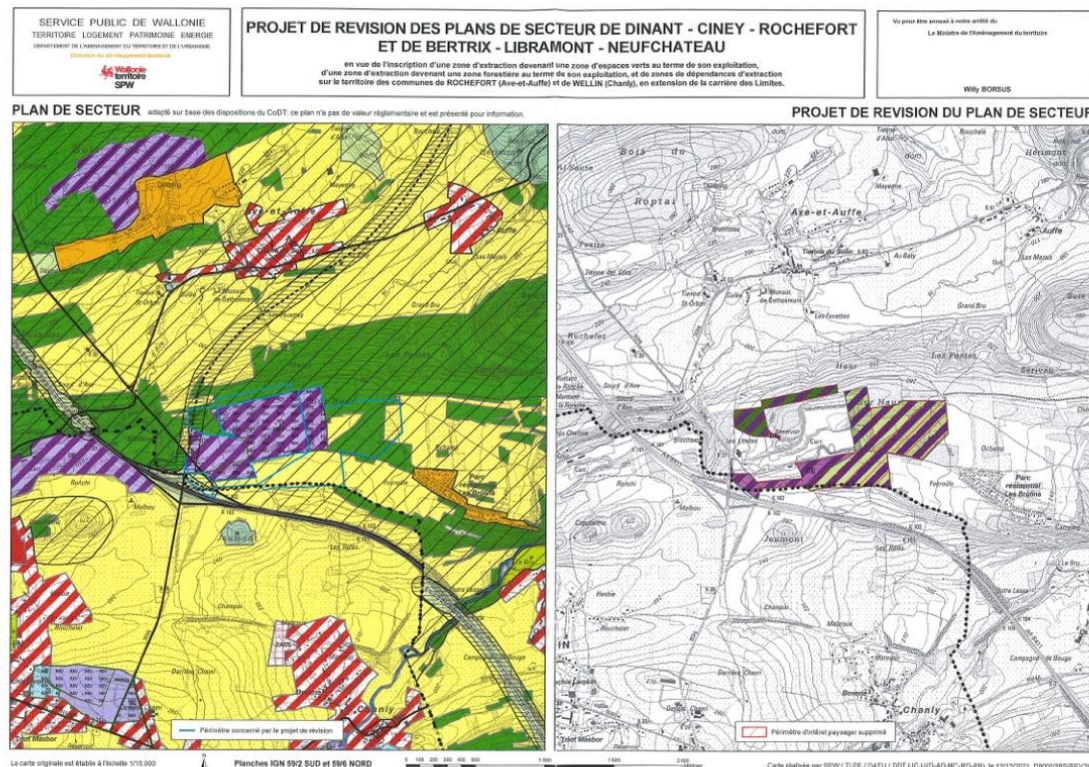
Concernant une éventuelle compensation, il faut se baser uniquement sur les objectifs de conservation qui ont été affectés. D'autre part, la compensation doit être la raison de la délivrance du permis, en lien avec l'espèce impactée (doit donc être faisable).

### 3. La Carrière des Limites : compensation pour perte d'une zone Natura 2000

Pour rappel, la carrière des Limites a étendu ses dépôts de stériles d'exploitation (merlons) sur une parcelle qui inclut une zone marquée comme Natura 2000 UG8 dans le coin NW de la carrière. Cette zone fait l'objet d'une demande de modification du plan de secteur comme zone de dépendance d'extraction. Le projet de révision du



plan de secteur a été accepté par l'arrêté ministériel du 18 janvier 2022, moyennant l'établissement d'un rapport sur les incidences environnementales (RIE) pour toutes les composantes du projet et détaille le contenu de ce rapport. Ce projet mentionne bien la problématique de la zone UG8 dans le coin nord-ouest de la demande.



L'arrêté mentionne qu'une attention particulière dans le rapport sur les incidences environnementales devra être portée à l'analyse des effets du projet, entre autres sur « les liaisons écologiques au niveau régional » et « les sites Natura 2000, les habitats naturels d'intérêt communautaire et les espèces protégées au sens de la loi sur la conservation de la nature ». Il devra également vérifier entre autres « si la bande forestière qui entoure le site restera suffisante, tant en termes de liaisons écologiques que de paysage ». De même, « une évaluation spécifique des incidences du projet de plan sur les espèces protégées et les habitats d'intérêt communautaire dans et hors site Natura 2000 doit être réalisé.... Si cette évaluation met en évidence un risque d'effet significatif pour une espèce protégée, il faudra vérifier que les conditions d'octroi de la dérogation... sont susceptibles d'être rencontrés ». Enfin, « Le rapport analysera, entre autres alternatives de délimitation, l'extension de la zone d'extraction nord-ouest du site, en conformité avec la situation existante de fait, sur les terrains inscrits en zone forestière et visés par le site Natura 2000 ».

En vue de l'établissement de ce rapport, il nous semble utile d'effectuer une prospection le long de la bande nord du site, dans le bois de Sur Haur. Une telle activité est programmée pour le 17 juin.

#### 4. Mémoire de Canopea pour la législature 24-29.

Ce point avait été proposée par Corentin Rousseau. Comme ce dernier n'a pas pu être présent à la réunion, ce point a été retiré de la discussion.

#### 5. Divers

Aucun point additionnel n'a été soulevé.

# Mémorandum de Canopea pour la Législature 24 – 29

UNE WALLONIE RESPONSABLE DE SON FUTUR !

Préserver l'environnement pour construire une société solidaire et prospère<sup>9</sup>

Synthèse par Corentin ROUSSEAU

En février, Canopea (le nouveau nom d'inter-environnement Wallonne, IEW) a partagé à ses membres la première version d'un Mémorandum régional pour la prochaine législature 24-29. En effet, les partis politiques préparent déjà leur programme et il est important de leur faire part rapidement des desiderata du monde naturaliste.

Ce printemps, les différents éléments de ce mémorandum seront discutés avec l'ensemble des membres de la fédération. Si vous souhaitez participer à ces débats nous vous invitons à nous contacter pour partager avec vous les informations utiles.

Canopea travaille sur de nombreuses thématiques et pas seulement sur la biodiversité : mobilité, énergie, aménagement du territoire, etc. Voici les mesures phares liées à la nature qui sont mises en avant dans ce mémorandum :

- a) Atteindre l'objectif de 30 % d'espèces et d'habitats menacés en bon état de conservation d'ici 2030.
- b) Atteindre l'objectif de 30 % du territoire sous statut de protection, dont 10 % en réserves naturelles.
- ➔ Ces deux premiers objectifs sont liés à la nouvelle stratégie européenne pour la biodiversité qui vise à atteindre ces chiffres en Europe dans son ensemble.
- c) Utiliser le réseau écologique pour définir les priorités de protection et restauration de la biodiversité en Wallonie d'ici 2030.
- d) Améliorer l'état de conservation de la biodiversité en milieu agricole.
- e) Faire de la protection de la biodiversité un enjeu transversal de la politique wallonne.
- f) Renforcer le rôle de l'Administration dans ses missions en lien avec la biodiversité et encourager les autres acteurs publics.
- g) Développer la recherche en matière de conservation de la nature.
- h) Faciliter l'accès à la nature et à des espaces verts de qualité pour tou-te-s.
- i) Reconnecter la population à la nature et réinterroger notre rapport au vivant.
- j) Développer une gestion forestière qui favorise la biodiversité et la pérennité des services écosystémiques.
- k) Favoriser des pratiques de chasse mieux adaptées à l'évolution de notre société.

Si l'une de ces mesures vous interpelle ou vous motive, nous serions heureux d'en discuter lors d'une de nos prochaines réunions de la commission de l'environnement. Si c'est le cas, je vous invite à me contacter.



<sup>9</sup> [https://www.canopea.be/wp-content/uploads/2023/02/Memorandum-2024-2029.pdf?utm\\_source=mailpoet&utm\\_medium=email&utm\\_campaign=regard-sur-le-memorandum-regional-une-wallonie-responsible-de-son-futur-844](https://www.canopea.be/wp-content/uploads/2023/02/Memorandum-2024-2029.pdf?utm_source=mailpoet&utm_medium=email&utm_campaign=regard-sur-le-memorandum-regional-une-wallonie-responsible-de-son-futur-844).

## Travaux de nos membres

### Gestion du site de l'ermitage

Henri DE LAMPER

Comme vous le savez la gestion du site de l'ermitage du Bois de Niau a été confiée aux NHL suite à la dissolution de l'asbl LES AMIS DE L'ERMITE DE RESTEIGNE (cfr publication aux annexes du M.B. du 21/12/2021).

Dans le cadre de cette mission, le site est régulièrement parcouru par une petite équipe des NHL qui, durant l'année écoulée, a effectué quelques réparations aux panneaux informatifs et enlevé aussi les déchets abandonnés par des promeneurs "distracts".

L'arboretum a survécu à la période de sécheresse exceptionnelle du dernier été. Les nichoirs installés par les NHL sur le site ont été vérifiés et nettoyés. Ils sont à nouveau prêts à accueillir les mésanges (bleues et charbonnières) qui elles aussi apprécient l'endroit.

Une équipe de jardiniers du service technique communal de la ville de Rochefort est également intervenue dans la gestion durable de cet espace vert exceptionnel.

Quant au dossier concernant le classement par la CRMSF du Bois de Niau, son instruction devrait se clôturer prochainement par la signature des Ministres compétents, à savoir Madame Valérie DE BUE pour son aspect archéologique/historique et Madame Céline TELLIER pour sa richesse environnementale.

Bref, les NHL respectent parfaitement leurs engagements pris dans le cadre de la gestion de ce p'tit coin de paradis !



Edmond d'HOFFSCHMIDT de Resteigne (1777 – 1861) : portrait en médaillon (vers 1806).



# LES NATURALISTES DE LA HAUTE-LESSE

[www.naturalistesdelahautelesse.be](http://www.naturalistesdelahautelesse.be)



L'association « Les Naturalistes de la Haute-Lesse » a pour objet de favoriser, développer et coordonner par les moyens qu'elle juge utiles [Extrait de l'article 2 des statuts] :

- 1- toutes initiatives tendant à augmenter les connaissances de ses membres dans le domaine des sciences naturelles ;
- 2- l'étude de toutes questions relatives à l'écologie en général ;
- 3- toutes actions en vue de la conservation de l'environnement, de la sauvegarde et de la protection de la nature.

## Les Barbouillons

Bureau de dépôt légal : poste de Rochefort.

Agrément poste n° P701235

Date de dépôt : 31 mars 2023

Les articles contenus dans cette revue n'engagent que la responsabilité de leur auteur.

Ils sont soumis à la protection sur les droits d'auteurs et ne peuvent être reproduits qu'avec l'autorisation des auteurs.

Sauf mention contraire, les photos sont de l'auteur

Editeur: D.Tyteca Rue Long Tienne, 2, 5580 Ave-et-Auffe  
- 0497 46 63 31, [daniel.tyteca@uclouvain.be](mailto:daniel.tyteca@uclouvain.be)

### Pour devenir membre

Cotisation annuelle 2022 : 10 euros par personne (max 30 euros par famille) pour accéder aux activités et services de l'Association et recevoir les Barbouillons en version électronique. Un supplément de 20 euros (en plus de la cotisation personnelle) est à payer par ceux qui souhaitent recevoir les Barbouillons en version papier.

A verser au compte à partir du premier janvier : « Naturalistes de la Haute-Lesse, asbl », 5580 Ave-et-Auffe

IBAN : BE34 5230 8042 4290 BIC : TRIOBEBB en indiquant les communications suivantes :

- « Cotisation + le montant de la cotisation + noms et prénoms de chaque membre cotisant »
- (Éventuellement) : « Barbouillons version papier : 20€ »

Si possible nous communiquer aussi un numéro de téléphone et une adresse email.

## Le Comité

Damien DELVAUX de FENFFE, Président, Avenue des Quatre Bonniers, 8, 1348 Louvain-la-Neuve - 0471 97 84 10, [damien.delvaux@skynet.be](mailto:damien.delvaux@skynet.be),

Daniel TYTECA, Vice-Président, Rue Long Tienne, 2, 5580 Ave-et-Auffe - 0497 46 63 31, [daniel.tyteca@uclouvain.be](mailto:daniel.tyteca@uclouvain.be)

Véronique LEMERCIER, Secrétaire, Avenue des Quatre Bonniers, 8, 1348 Louvain-la-Neuve, 0495 893 974  
[veronique.lemercier@gmail.com](mailto:veronique.lemercier@gmail.com)

Michel LOUVIAUX, Trésorier, Avenue du Monument, 9, 6900 Marche-en-Famenne - 084 31 20 59, [michel.louviaux@marche.be](mailto:michel.louviaux@marche.be)

Corentin ROUSSEAU, Administrateur (Commission de l'Environnement), Rue de la Montagne, 14A, 5563 Hour, 0491 73 77 38,  
[rousseau.corentin88@gmail.com](mailto:rousseau.corentin88@gmail.com)

Noëlle DE BRABANDERE, Administratrice

Dominique PEETERS, Administrateur, Rue Saint-Nicolas, 29, 5580 Eprave, 0477 227 249, [dominiquepeeters@outlook.fr](mailto:dominiquepeeters@outlook.fr)

*L'association est une Association régionale environnementale agréée par décret AGW 15 mai 2014. Elle est subventionnée par le Gouvernement wallon pour ses activités de sensibilisation et d'information en matière de conservation de la nature avec le soutien du Service Public de Wallonie (SPW) - Direction Générale Opérationnelle Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement (DGARNE-DGO3). Association membre d'Inter-Environnement Wallonie.*



A.S.B.L., Société fondée en 1968 || N° d'entreprise : 412936225 || Siège social: 5580 Ave-et-Auffe